



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 137 • NUMÉRO 83 • 1^{ère} SESSION • 37^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le vendredi 21 septembre 2001

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 21 septembre 2001

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1000)

[Français]

LA LOI SUR LES DOUANES

L'hon. Martin Cauchon (ministre du Revenu national et secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec), Lib.) propose: Que le projet de loi S-23, Loi modifiant la Loi sur les douanes et d'autres lois en conséquence, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

—Monsieur le Président, il me fait plaisir aujourd'hui de prendre la parole dans le cadre du projet de loi S-23, qui vise à moderniser l'ensemble des douanes canadiennes. Ce projet de loi porte sur un plan d'action qui nous permettra d'effectuer une meilleure gestion du risque aux frontières canadiennes et de rencontrer les besoins de l'ensemble de la population canadienne dans l'ère actuelle, c'est-à-dire l'ère de la mondialisation, avec les réalités que nous connaissons tous et toutes.

Comme je l'ai dit plus tôt cette semaine, il est particulièrement important d'adopter sans délai ce projet de loi, pour que nous ayons les outils dont nous avons besoin, pour accroître notre capacité de reconnaître les personnes et les marchandises à risque élevé, à la frontière, avant qu'elles entrent au Canada et en Amérique du Nord.

Je tiens à affirmer à nouveau à la Chambre que l'Agence canadienne des douanes et du revenu prend très au sérieux la sécurité de la frontière canadienne. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires fédéraux et internationaux en partageant des renseignements et des technologies.

Nous avons aussi une relation de travail très étroite avec nos homologues des douanes et de l'immigration des États-Unis. Toutefois, nous sommes aussi conscients que la gestion de la frontière est un processus en évolution. C'est pourquoi nous avons établi un plan auquel nous travaillons depuis quelque temps déjà.

Grâce aux modifications proposées dans le projet de loi S-23, l'Agence pourra faire porter ses efforts sur les voyageurs et les marchandises à risque élevé, tout en simplifiant le passage à la frontière des personnes et des expéditions commerciales à faible risque.

Nous serons en mesure de combiner, avant l'arrivée à la frontière, des techniques de gestion du risque et la transmission de renseignements obtenus grâce à la technologie de pointe et à des mécanismes d'autorisation préalable. Il en résultera un changement

fondamental dans le mode de fonctionnement de l'Agence des douanes.

Je tiens à répéter qu'avant les événements tragiques survenus aux États-Unis, et à plus forte raison depuis ces événements, l'Agence a toujours eu pour priorité d'assurer la sécurité des Canadiens et des Canadiennes, la protection de la frontière, l'intégrité des grands corridors commerciaux et le renforcement du périmètre nord-américain.

[Traduction]

L'approche de gestion du risque que préconise le plan d'action des douanes en matière de gestion de la frontière permettra au gouvernement de mieux maintenir ces priorités. Nous devons prendre des mesures pour accroître la sécurité des Canadiens et la sûreté de nos frontières, mais nous avons, ne l'oublions pas, une autre responsabilité importante, celle d'assurer la prospérité de l'économie canadienne.

Le commerce international et le tourisme constituent l'élément vital de l'économie canadienne. Il ne faut donc pas oublier que nous avons pour responsabilité envers les Canadiens d'assurer la poursuite de ces échanges.

Pour soutenir les accords du gouvernement en matière de commerce international et son programme d'action en matière de commerce et de tourisme, l'Agence doit moderniser la façon dont elle mène ses opérations douanières.

Dans l'environnement d'aujourd'hui en perpétuelle évolution, un de nos objectifs clés consiste à maintenir le mouvement des échanges commerciaux et des voyageurs légitimes de part et d'autre de la frontière.

Comme nous le savons, l'élimination définitive des droits entre le Canada et les États-Unis a accéléré les échanges commerciaux et stimulé l'économie de nos deux pays. Le volume des échanges commerciaux et des voyageurs s'est accru progressivement depuis cinq ans. Chaque jour, nous traitons 40 000 déclarations commerciales, ce qui représente plus de 300 milliards de dollars d'importation chaque année.

Plus de 100 millions de voyageurs traversent nos frontières chaque année et plus de 80 p. 100 de ces voyageurs viennent des États-Unis.

• (1005)

L'ADRC a relevé les défis de la dernière décennie en s'adaptant à la mondialisation, au changement des pratiques commerciales et aux progrès technologiques. Toute cette activité économique a eu des répercussions majeures sur les opérations douanières des deux côtés de la frontière.

L'Agence marche bien aujourd'hui grâce à un éventail d'initiatives et de services d'exécution des lois qui assurent la protection des Canadiens et la compétitivité des entreprises. Nous sommes certainement fiers de nos succès jusqu'à maintenant.

Initiatives ministérielles

Cependant, nous sommes également conscients du fossé qui va s'élargissant entre le volume de travail sans cesse croissant et les ressources dont nous disposons pour atteindre nos objectifs. Cela nous a forcés à réévaluer la façon dont nous remplissons notre double mandat.

En lançant notre plan d'action des douanes, nous avons déjà franchi une étape importante pour relever ce défi. La prochaine étape s'accomplit maintenant avec l'adoption du projet de loi S-23.

[Français]

Le plan d'action des douanes est un investissement crucial pour l'avenir. En proposant des solutions novatrices aux problèmes d'aujourd'hui, ce plan fait en sorte que nos processus douaniers ne seront pas un obstacle à la prospérité des Canadiennes et des Canadiens.

Le plan d'action prévoit un système complet de gestion du risque qui intègre les principes de l'obtention de renseignements avant l'arrivée, ainsi qu'un système d'autorisation préalable, le tout grâce à des moyens technologiques.

À l'appui de cette approche, nous mettons en place un régime juste et efficace de sanctions. Nous croyons que le projet de loi S-23 prévoit des mesures pratiques pour faire face à l'inobservation, allant d'avertissements à des amendes. Les conséquences de ces mesures ne devraient pas laisser indifférents ceux qui choisissent de ne pas se conformer aux règles.

Le projet de loi S-23 prévoit des options qui rendront le passage à la frontière plus commode et plus productif dans l'univers actuel. Essentiellement, les entreprises et les particuliers qui ont de bons antécédents au chapitre de l'observation de la loi devraient pouvoir en tirer profit.

L'observation de la loi est effectivement la clé du succès de cette démarche. Le projet de loi S-23 cherche à améliorer le niveau d'observation. Nous croyons que le service amélioré et le traitement simplifié que nous pouvons offrir sont des éléments positifs qui contribueront à renforcer l'observation volontaire.

Bien sûr, conformément à l'autre volet de notre mandat, qui consiste à protéger la société canadienne, nous continuerons d'effectuer périodiquement des contrôles et des vérifications au hasard en ce qui a trait à l'observation des lois et des règlements douaniers du Canada.

Dans le cadre du plan d'action des douanes, nous mettrons en oeuvre cet automne le programme d'autocotisation des douanes. Ce programme est le résultat direct de nos consultations avec les représentants du milieu du commerce, qui en a fait sa plus grande priorité. Le programme s'inspire des principes de la gestion du risque et prévoit la conclusion de partenariats avec les clients qui ont fait leurs preuves.

Les importateurs participants, qui auront fait l'objet d'une sélection rigoureuse avant d'être approuvés, pourront utiliser leur propre système administratif pour répondre à nos exigences en matière de données commerciales et de recettes. Il s'agira donc d'un régime d'autocotisation intégrale appuyé par nos activités de vérification.

Le programme simplifiera également le processus de dédouanement en offrant plus de rapidité et de certitude aux importateurs préautorisés qui font appel aux services de transporteurs et de chauffeurs préautorisés pour importer des marchandises à faible risque. On conviendra que c'est un grand pas en avant dans la gestion de la frontière.

Le régime de sanctions administratives pécuniaires prévu dans le projet de loi S-23 vise à établir des règles équitables pour les

entreprises au Canada. Ce régime complet de sanctions encouragera l'observation de la loi grâce à une série de pénalités dont la sévérité variera selon le genre et la gravité de l'infraction commise.

Dans ce contexte, l'agence est consciente que certains de ses clients peuvent avoir besoin d'un certain temps pour bien connaître toutes les exigences qu'elles doivent respecter. C'est pourquoi les importateurs bénéficieront d'une période de transition jusqu'au 1^{er} avril 2002.

Toutefois, dans le cas du programme d'autocotisation des douanes, nous appliquerons certaines pénalités dès que le programme sera mis en oeuvre.

● (1010)

[Traduction]

L'adoption du projet de loi S-23 offre des options fort intéressantes aux voyageurs. Nombre de personnes ont certainement entendu parler du programme CANPASS routier, mis à l'essai à plusieurs endroits au cours des dernières années. En vertu de ce programme, les voyageurs munis d'un permis, obtenu suite à une formation rigoureuse, peuvent utiliser des voies désignées aux points de passage frontaliers.

Un autre exemple est le système de traitement accéléré des passagers (STAP). En vertu du STAP, les participants peuvent se présenter à un guichet automatique pour confirmer leur identité et leur participation.

Une autre initiative est le projet-pilote harmonisé des autoroutes, également connu sous le nom NEXUS dont l'objectif est d'offrir un service intégré aux voyageurs pré-autorisés à faible risque qui entrent au Canada et aux États-Unis à certains points frontaliers, grâce à des moyens techniques et à une carte commune.

Je crois que ces initiatives vont s'avérer positives pour les Canadiens parce qu'elles amélioreront le passage des personnes et des biens aux frontières et renforceront notre capacité de nous concentrer sur la grande priorité, en l'occurrence assurer la protection des Canadiens.

Le projet de loi S-23 prévoit apporter à la Loi sur les douanes des modifications qui permettraient l'introduction d'un système d'information préalable sur les voyageurs et d'une fiche des avis aux passagers. Grâce à ces programmes, les agents des douanes recevront, avant l'arrivée au Canada, certains renseignements réglementaires des compagnies d'aviation commerciale, des chauffeurs, des membres d'équipage et des passagers.

Il importe de préciser à mon collègue qu'il ne s'agit pas de nouveaux renseignements. Les agents des douanes peuvent obtenir les mêmes informations en questionnant les voyageurs et en examinant leurs documents de voyage. Toutefois, si l'information est fournie à l'avance, les agents des douanes peuvent prendre des décisions plus éclairées avant l'arrivée des voyageurs et il leur est plus facile d'identifier les voyageurs à haut risque et de faciliter le passage des véritables voyageurs.

L'Agence continuera de faire preuve de vigilance et effectuera des vérifications au hasard. L'instinct de nos agents des douanes bien formés et expérimentés continuera de nous guider.

Initiatives ministérielles

•(1015)

[Français]

Il y a bien d'autres exemples également qui démontrent l'importance de ce projet de loi. C'est pourquoi je ne saurais trop insister sur l'importance de procéder et d'aller de l'avant avec le projet de loi S-23. Je crois que ce projet de loi constitue une étape audacieuse et novatrice dans nos projets de modernisation et de gestion de la frontière canadienne.

Le projet de loi S-23 favorisera la compétitivité et la prospérité des Canadiennes et des Canadiens sur les marchés internationaux. Il permettra à l'Agence de faciliter le plus possible la circulation des expéditions commerciales et des voyageurs en règle. Il nous donnera aussi les outils dont nous avons besoin pour mieux protéger nos frontières et notre pays et pour mieux assurer la sécurité de nos collectivités et de nos familles. Je suis sûr que l'on conviendra que les Canadiennes et les Canadiens n'attendent rien de moins.

[Traduction]

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'interviens au nom de l'opposition officielle à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi S-23, Loi modifiant la Loi sur les douanes et d'autres lois en conséquence. Le projet de loi S-23 nous arrive en période de crise lorsque les yeux des Canadiens et, en fait, du monde entier, sont tournés vers nos frontières.

Je voudrais remercier nos agents des douanes qui, à la suite des attaques terroristes du 11 septembre, sont soumis à des pressions incroyables et sont forcés de travailler de longues heures supplémentaires à contrôler comme il se doit des milliers de voyageurs qui veulent entrer au Canada. Ils accomplissent un énorme travail extrêmement utile avec des ressources humaines, techniques et financières limitées.

Je vais parler des mesures prévues dans le projet de loi S-23 et de leurs répercussions sur notre économie et nos relations commerciales et, surtout, de l'importance de nos relations commerciales avec les États-Unis et de ce qu'on doit faire pour protéger et stabiliser ces liens.

Nous sommes une nation commerçante. Notre économie a fait en sorte au cours de la dernière décennie de faciliter, d'élargir et de promouvoir nos échanges commerciaux internationaux. Cependant, ce sont nos liens commerciaux avec les États-Unis qui sont les plus essentiels.

À la suite de la signature de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et de l'ALENA, chaque année, l'Agence des douanes et du revenu du Canada contrôle des échanges transfrontaliers s'élevant à plus de 500 milliards de dollars, ainsi que plus de 108 millions de voyageurs. Nous devons donc absolument mettre en place des systèmes efficaces pour ne pas être débordés.

L'accord entre le Canada et les États-Unis sur notre frontière commune qui a été signé en 1995 visait à réaliser un certain nombre d'objectifs: promouvoir le commerce international, simplifier les procédures pour le passage d'un pays à l'autre des biens commerciaux et des voyageurs légitimes, lutter contre le trafic de stupéfiants et l'entrée illégale de gens dans les deux pays ainsi que réduire les coûts pour les deux gouvernements. Les initiatives dont nous discutons aujourd'hui tendent à réaliser les objectifs de l'accord.

Le plan d'action des douanes a été mise en branle en 1998. Il prévoyait des consultations nationales avec des groupes représentant les entreprises et les voyageurs afin de simplifier le contrôle des biens et des voyageurs en fonction d'une évaluation des risques et

d'un régime de sanctions équitable et efficace. Je félicite le ministre et son ministère d'avoir cherché à obtenir le point de vue des gens de l'industrie pour tenir compte de leurs besoins et de leurs réalités dans ces modifications.

Le programme de permis CANPASS prévu dans le projet de loi permet aux voyageurs qui traversent fréquemment la frontière par voie aérienne ou terrestre à des fins légitimes de s'enregistrer auprès du gouvernement et de franchir la frontière sans avoir à s'arrêter pour répondre à des questions. Les participants font l'objet d'un contrôle de sécurité approfondi avant d'être acceptés au programme et ils sont soumis à des vérifications aléatoires pour veiller à ce qu'ils n'enfreignent pas les règles.

Le Régime de sanctions administratives pécuniaires, ou RSAP, est un nouveau régime visant à garantir l'application de la loi. Dans le passé, les peines et les sanctions étaient rigides et, dans bien des cas, trop extrêmes pour les infractions mineures. Par exemple, la saisie de véhicules ne convient pas vraiment pour les erreurs de 100 \$ dans la déclaration de marchandises.

Les sanctions du RSAP varient d'un simple avertissement à des peines punitives de 25 000 \$ correspondant à la gravité et à la fréquence des infractions. Grâce à la flexibilité et à la marge de manoeuvre qu'accorde ce régime, les peines peuvent être administrées suivant le critère de l'équité.

L'une des préoccupations de l'Alliance canadienne dans nos aéroports et nos points d'entrée continue d'être la capacité des agents canadiens d'identifier les arrivants et celle de séparer les voyageurs qui arrivent des autres qui se trouvent sur la place. Nous avons demandé au gouvernement d'utiliser la technologie électronique pour transmettre l'information figurant dans les documents de voyage du point de départ au point de destination afin de traiter le cas de ceux qui arrivent aux douanes sans papiers d'identité.

Des milliers de revendicateurs du statut de réfugiés arrivent au Canada sans titres de voyage ou sans papiers d'identité, mais ils avaient des titres de voyage au moment où ils sont montés à bord d'un avion à destination du Canada. Le Système d'information préalable sur les voyageurs, ou SIPV, exige des transporteurs commerciaux qu'ils fournissent l'information avant leur arrivée en ce qui concerne les conducteurs, les membres d'équipage et les voyageurs.

•(1020)

C'est un pas dans la bonne direction. Toutefois, bien d'autres changements seront nécessaires pour que l'on réponde vraiment aux besoins de la sécurité au Canada.

Le projet de loi S-23 permettrait l'examen du courrier d'exportation. En tant que Canadien voué à la protection et à l'avancement des libertés individuelles, j'hésite à voter en faveur de pareille disposition. Cependant, je comprends le pourquoi de ces procédures.

Je m'inquiète de la marge de manoeuvre accordée au personnel chargé d'intercepter et d'examiner le courrier à destination d'autres pays. Nous avons été informés d'une foule de plaintes relatives à des examens trop zélés de courrier venant de l'extérieur.

Dans ma circonscription, celle d'Edmonton—Strathcona, il y a un certain nombre d'industries d'importation exerçant leur activité dans le secteur du commerce de détail. Certaines de ces industries importent régulièrement des objets d'Afrique et d'Amérique latine. Un de ces importateurs exploite son entreprise depuis plus de 10 ans. Il éprouve constamment des problèmes avec les douanes à la frontière quand nombre de ses produits arrivent au pays.

Initiatives ministérielles

Certaines des modifications prévues dans le projet de loi aideraient à résoudre quelques-uns de ces problèmes. L'une des plaintes les plus graves des importateurs est que, lorsque leurs marchandises transitent par les douanes, on n'y prend pas un soin raisonnable pour qu'elles restent dans un assez bon état pour être vendues.

L'un de mes électeurs a subi des pertes de 60 000 \$ sur ses marchandises, parce que les douaniers ont fouillé toute l'expédition sans faire assez attention. C'est scandaleux. Parfois, c'est une question de vie ou de mort pour certaines entreprises.

La situation est regrettable et elle s'explique par certaines règles qui se trouvent dans la Loi sur les douanes et permettent aux douaniers de vérifier les produits. Lorsqu'ils commencent à fouiller dans les marchandises, l'assurance ne tient plus. Une fois qu'il y a eu des dommages, le destinataire ne peut se faire rembourser aucune perte. C'est un gros problème.

Voilà une de mes préoccupations au sujet des droits de la personne. Nous devons protéger les produits qui transitent par les services douaniers. Des vérifications approfondies s'imposent, bien entendu, mais nous devons respecter la propriété des gens, leurs entreprises et leurs moyens de subsistance. Si les choses ne se font pas efficacement, beaucoup de propriétaires d'entreprise pourraient perdre des millions de dollars et se retrouver avec des produits qu'ils ne peuvent ni utiliser ni vendre.

Les initiatives et programmes prévus dans le projet de loi S-23 seraient utiles à bien des entreprises canadiennes, dans leurs tâches administratives, car elles faciliteraient l'importation. Cependant, il n'y a pas de programmes réciproques du côté des États-Unis. Les programmes ne facilitent guère l'accès aux marchés américains pour les entreprises canadiennes. Elles n'aident pas non plus les employés canadiens dont la prospérité de la famille et la subsistance dépendent d'un accès libre aux États-Unis.

Des principes fondamentaux s'affrontent à la frontière canado-américaine. Les services douaniers américains croient que leur mandat principal est l'application de la loi tandis que les services canadiens estiment que leur premier mandat est de lever les restrictions commerciales et percevoir des recettes.

Depuis les attaques terroristes perpétrées le 11 septembre aux États-Unis, la sécurité à notre frontière fait l'objet d'un examen plus approfondi. Le débat sur la libéralisation des procédures à la frontière ne peut s'inscrire que dans le cadre d'un débat plus vaste sur la sécurité nationale, en particulier l'intégrité des frontières.

Nous pouvons avoir une procédure qui peut faire deux choses à la fois: faciliter le commerce international et fermer les portes au terrorisme, au crime organisé et à la contrebande. Pour cela, nous avons besoin d'un plan réfléchi et de la volonté politique de braver les programmes bureaucratiques, d'ignorer les intérêts particuliers et de résister aux vices de l'opportunisme politique.

• (1025)

Il nous faut un gouvernement qui fasse preuve de leadership et de détermination—deux qualités dont il n'a pas encore fait preuve. Depuis la tragédie du 11 septembre, le premier ministre n'a rien fait, si ce n'est se perdre en platitudes et refiler le blâme. Continuer dans cette voie aurait seulement pour effet de mettre notre économie en péril. Le secrétaire d'État américain, Colin Powell, a dit la semaine dernière:

Certaines nations doivent faire preuve d'une plus grande vigilance à leurs frontières pour empêcher le terrorisme si elles veulent que leurs relations avec les États-Unis restent les mêmes. Nous leur ferons clairement savoir que leurs relations avec les États-Unis dépendront de ce facteur.

Il a ajouté que les États-Unis étaient prêts à travailler avec les nations qui font preuve d'efficacité pour ce qui est de surveiller leurs frontières. Hier soir, le président Bush a dit que les États-Unis n'avaient pas de meilleur ami que la Grande-Bretagne. Quand le Canada essaie de commercialiser ses produits et ses idées sur le marché mondial, ses meilleurs atouts sont sa proximité avec les États-Unis et le fait qu'il jouit avec ce pays du privilège de la nation la plus favorisée. Qu'arriverait-il si nos relations avec les États-Unis venaient à se détériorer?

Je sais que les politiciens n'aiment généralement pas les questions hypothétiques, mais je ne suis pas certain que celle-ci le soit vraiment. J'ai lu dans le *National Post* que la société Honda avait songé à venir investir au Canada, mais qu'elle pensait maintenant plutôt à rediriger ces fonds vers les États-Unis en raison de l'incertitude qui entoure la circulation à la frontière canado-américaine.

Par suite des récentes tragédies, le Canada a eu la chance de se pencher sur les faiblesses de ses propres systèmes de sécurité. Le gouvernement a le devoir de le faire. En prenant des mesures immédiates, notre gouvernement ne se plierait pas aux exigences des Américains, mais il réagirait plutôt d'une façon pratique et prudente.

J'aimerais insister sur l'importance de raffermir et d'accroître nos relations commerciales avec les États-Unis. Le libre-échange est là pour rester.

Rien n'est plus important que la sécurité du périmètre nord-américain. Il faut renforcer nos murs et accroître la sécurité tant à l'entrée qu'à la sortie. En raison de la menace à la liberté d'accès entre nos deux pays, nous mettons en danger des échanges commerciaux pouvant atteindre les milliards de dollars ainsi que des dizaines de milliers d'emplois au Canada. Puisque plus de 87 p. 100 de notre commerce implique les États-Unis, nous pouvons dire que l'équilibre de notre niveau de vie est en cause.

Ce concept repose sur le simple bon sens. Grâce à l'ALENA et à bon nombre d'autres accords et traités, le Canada et les États-Unis sont les plus proches alliés au monde. Nous partageons la plus longue frontière ouverte au monde. Si nous voulons conserver cette relation, nous devons nous assurer de savoir qui traverse la frontière en commençant par identifier ceux qui se trouvent dans nos pays respectifs. Ce n'est que lorsque nous pourrions confirmer l'intégrité de nos frontières externes que nous pourrions réduire les vérifications minutieuses à la frontière. Une initiative bilatérale avec les États-Unis en vue de partager l'intégrité de notre frontière est intégrale.

Au chapitre de l'immigration, ceux qui tentent de laisser croire que le renforcement des méthodes de sélection est dirigé contre les immigrants ont tort. Nos politiques en matière d'immigration doivent être généreuses. Toutefois, elles doivent également être rigoureuses. Nous ne pouvons plus nous permettre de laisser entrer les gens d'abord et de poser des questions ensuite.

Nos politiques et nos lois doivent protéger la vie et le mode de vie des Canadiens. Nous devons établir un équilibre entre nos préoccupations à l'égard de la sécurité des Canadiens et notre volonté de préserver une relation de libre-échange avec les États-Unis et notre responsabilité humanitaire qui consiste à accueillir de véritables réfugiés.

Initiatives ministérielles

Chaque année, des milliers de personnes déplacées trouvent asile au Canada. Ce sont, pour la grande majorité, des réfugiés légitimes. Il y en a beaucoup d'autres qui cherchent à contourner le système d'immigration ou à entrer au Canada pour y poursuivre des activités criminelles ou terroristes. Ces derniers sont la minorité parmi ceux qui demandent asile. Toutefois, ils ont une connaissance avisée de nos lois et savent comment naviguer dans le système pour parvenir à leurs fins, au détriment de l'ensemble de la société canadienne. Leur association a aussi pour effet secondaire de créer une mauvaise impression de leur communauté ethnique ou religieuse établie au Canada.

● (1030)

L'Alliance canadienne ne critique pas les intentions sous-jacentes du gouvernement fédéral quand il accorde le statut de réfugié. C'est le processus que nous mettons en doute. Nous voulons aider le plus grand nombre possible de réfugiés, mais nous sommes d'avis que des processus rigoureux et sûrs sont dans le meilleur intérêt des véritables réfugiés qui demandent à entrer au Canada.

Pour que l'entrée au Canada soit autorisée, l'identité du demandeur doit être vérifiée. Ses déplacements au Canada doivent être surveillés. Les demandeurs dont l'identité ou les antécédents ne peuvent être établis doivent être détenus et ceux dont la demande d'asile est refusée doivent être déportés sans délai. L'obligation de rendre compte n'exige rien de moins.

Le Canada doit faire savoir au monde entier qu'il est un refuge pour ceux qui ont véritablement besoin d'une aide humanitaire, mais que ceux qui tirent avantage ou qui abusent de notre générosité humanitaire seront punis sévèrement et promptement.

Les décisions à rendre à l'égard des demandes du statut de réfugié doivent être prises par des agents qualifiés. Les organisateurs politiques, les solliciteurs de fonds et les candidats défaits ne sont pas qualifiés pour accomplir un mandat aussi rigoureux.

Comme le savent les députés, je suis particulièrement sensible à la question des réfugiés et à l'accueil que leur réserve le Canada. Comme c'est le cas pour beaucoup de députés peut-être, ma famille a cherché refuge au Canada. Nous avons fui la dictature d'Idi Amin en Ouganda d'où notre famille a été malheureusement expulsée au début des années 70, après avoir vécu pendant trois générations dans un pays que nous considérons nôtre, dans un pays où nous avions bâti notre fortune, dans un pays où nous nous étions fait des amis et constitué des familles. Du jour au lendemain, nous avons été privés de notre liberté sans la moindre explication, si ce n'est que nous faisons l'objet de discrimination du fait de la couleur de notre peau. Nous n'entrons pas dans le moule de cette communauté.

Dans le contexte de ces événements regrettables en Ouganda, le pays où je suis né, nous avons eu la grande chance de pouvoir venir au Canada qui nous a accueillis à bras ouverts. Si nous prenions tous les réfugiés qui sont venus de cette région de l'Ouganda au Canada à cette époque-là et que nous dressions le bilan de leur contribution à ce pays, que ce soit en tant que professionnels ou autres, contribuant à l'économie et à la vie communautaire par des actions bénévoles, nous serions émerveillés de voir les résultats dont le Canada a su profiter en ayant pratiqué une politique d'accueil des réfugiés aussi généreuse et humanitaire.

C'est ce sur quoi nous devons nous concentrer. Nous devons continuer d'accueillir des immigrants, comme ceux de ma famille, qui sont extrêmement reconnaissants que le Canada nous ait accueillis les bras ouverts, et d'autres personnes qui veulent venir au Canada pour bénéficier des avantages qu'il offre et non pour enfreindre les lois. Comme je l'ai mentionné, ceux qui enfreignent

les lois sont une minorité. Nous devons nous assurer que les gens qui viennent au Canada ne deviennent pas victimes des lois du pays, et surtout de ceux qui cherchent malheureusement à enfreindre ces lois. Je suis sensible à cela. J'encourage cela. En tant que réfugié, j'estime que nous devons faire tout notre possible, mais nous devons être rigoureux.

Quelques-uns des plus ardents défenseurs de la réforme des lois canadiennes portant sur l'immigration et sur la détermination du statut de réfugié sont les nouveaux immigrants eux-mêmes. Ils ont tous franchi les étapes nécessaires et ont répondu à tous les critères. Non seulement ils sont en colère contre ceux qui abusent du système de détermination du statut de réfugié, ils sont furieux contre les membres de leur collectivité qui abusent du système et commettent des crimes au Canada, ce qui projette une mauvaise image sur leur collectivité.

Le gouvernement ne fait pas bien son travail. Les contre-coups subis par les communautés islamiques et sikhs du Canada en témoignent. La mauvaise gestion du système de détermination du statut de réfugié nuit aux collectivités d'immigrants qui travaillent avec ardeur pour apporter leur contribution à un pays qui leur a tant donné.

Pour conclure, je voudrais dire que le projet de loi a été présenté pour la première fois au Sénat, qui n'est pas élu et qui n'a pas la légitimité voulue pour examiner des projets de loi avant la Chambre des communes. J'ajoute que l'Alliance canadienne exige l'adoption d'une loi antiterroriste pour renforcer la sécurité nationale et éradiquer les activités terroristes au Canada.

● (1035)

Je propose:

Que la motion soit modifiée par substitution, aux mots suivant le mot «Que», de ce qui suit:

«la Chambre refuse de donner deuxième lecture au projet de loi S-23, Loi modifiant la Loi sur les douanes et d'autres lois en conséquence, étant donné que le principe du projet de loi ne tient pas compte expressément ou suffisamment de la sécurité nationale aux frontières du Canada, en ce qui a trait aux activités terroristes.»

[Français]

M. Gilles-A. Perron (Rivière-des-Mille-Îles, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais demander le consentement unanime de la Chambre afin de pouvoir partager le temps qui m'est alloué avec mon collègue de Saint-Hyacinthe—Bagot.

Le Président: Le député a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour partager le temps qui lui est alloué?

Des voix: D'accord.

M. Gilles-A. Perron: Monsieur le Président, prononçant mon premier discours à la Chambre depuis les tristes événements du 11 septembre dernier, j'aimerais prendre quelques instants pour offrir, au nom de mes concitoyens de Rivière-des-Mille-Îles, des concitoyennes et concitoyens québécois et canadiens, mes plus sincères condoléances aux gens attristés par ce douloureux événement. Je veux les assurer que nous les avons tous dans notre cœur, dans nos pensées et dans nos prières.

Je passe maintenant au projet de loi S-23, adopté le 7 juin dernier par le Sénat. Le Bloc québécois est en faveur de ce projet de loi moyennant le fait que des modifications majeures soient adoptées.

Initiatives ministérielles

Rappelons que le Bloc québécois et le gouvernement du Québec ont toujours été en faveur de la circulation des biens, des services et du libre-échange entre pays. En effet, la preuve en est que le gouvernement du Québec et le Bloc québécois ont été les premiers à approuver l'Accord de libre-échange nord-américain sous le gouvernement Mulroney. Dans le temps, nos amis d'en face étaient, rappelons-le, contre l'ALENA.

Le Bloc québécois et le gouvernement du Québec ont été pour le projet de ciel ouvert. Ils sont en faveur de la ZLEA. Le Bloc a donc toujours été un partisan du libre-échange dans la mesure où les droits et la culture des individus sont toujours respectés.

Je vais faire un historique de ce projet de loi S-23. Ce projet de loi a débuté par un avant projet de loi à l'automne 1998 alors que Revenu Canada, qui est maintenant l'Agence des douanes et du revenu du Canada, a publié un document de discussion intitulé «Schéma directeur des douanes».

Dans ce document, il s'engageait, premièrement, à améliorer les services offerts; deuxièmement, à voir à ce que les entreprises et les voyageurs respectent la réglementation; troisièmement, à identifier des efforts pour mettre fin aux activités illégales et aux menaces pour la santé et la sécurité; quatrièmement, à favoriser la certitude et l'uniformité pour les voyageurs et les négociants.

Suite à ce schéma de discussion, l'Agence canadienne des douanes et du revenu du Canada a publié le plan d'action des douanes pour l'an 2000-2004. La nouvelle approche des douanes se fonde sur un système complet de gestion du risque qui intègre les principes de l'autocotisation et de l'obtention de renseignements, ainsi que d'autorisations spéciales pour ce qui est des caractéristiques principales suivantes: d'abord, des traitements axés sur les risques pour les voyageurs et les négociants; des traitements simplifiés lorsque les risques sont faibles; des traitements accrus lorsque les risques sont plus élevés; et même des traitements plus accrus lorsque les risques sont inconnus.

Pouvons-nous inclure dans les risques inconnus, le nouveau risque inconnu de tout le monde qu'est le terrorisme? Je crois que oui. Le deuxième principe portait quant à lui sur un régime de sanctions équitable et efficace.

J'admets que cette nouvelle approche est très bien en soi et apporte un moyen de faire du commerce et du transport transfrontalier beaucoup plus rapidement. Remarquons que le projet de loi nous semble plus orienté vers un transport Canada-États-Unis, mais surtout, il peut pouvoir s'adapter à un transport international dans un avenir plus ou moins rapproché. Je ne crois pas avoir vu, au sein du projet de loi, aucune mention du transport maritime. Il faudrait commencer à le prévoir.

● (1040)

On peut donc résumer ce projet de loi en quelques points que voici: premièrement, en prévoyant un traitement plus rapide des personnes et des marchandises entrant au Canada; deuxièmement, en prévoyant des procédures de traitement accélérées pour les passagers qui comportent des risques peu élevés par l'évaluation des renseignements sur certains passagers arrivant au Canada; troisièmement, en prévoyant de nouvelles exigences relatives à la fourniture de renseignements obtenus en vertu de la présente loi; quatrièmement, en instituant des pénalités à l'égard des infractions spécifiées; cinquièmement, en prolongeant les délais de dépôt des demandes de révision et d'avis d'appel; sixièmement, en harmonisant les dispositions relatives au recouvrement des sommes dues en vertu de la présente loi, avec celle de la loi de l'impôt sur le revenu et sur les taxes d'accise; septièmement, en apportant des modifications

techniques et administratives; et, huitièmement, en apportant des modifications corrélatives à d'autres lois.

Mais soyons prudents. J'aimerais surtout que le ministre responsable de l'Agence canadienne des douanes et du revenu soit très prudent. La question que je pose ce matin est la suivante: est-ce que le projet de loi S-23 viendra corriger toutes les lacunes que le vérificateur général a soulevées dans son rapport du 11 avril 2000 concernant l'Agence canadienne des douanes et du revenu? Rappelons, pour souligner un point, ce que le vérificateur général disait dans son rapport.

Nous avons constaté que l'évaluation des risques était incomplète: les douanes ne disposent pas de l'information importante nécessaire provenant de plusieurs ministères et organismes, pour évaluer pleinement les risques auxquels leurs inspecteurs sont confrontés. Il faut qu'elles déterminent les secteurs où les risques sont les plus élevés afin d'établir la meilleure façon de les contrôler. Nous avons recommandé que les douanes mettent plus d'empressement à obtenir une description précise des risques qu'elles doivent assumer, aux divers bureaux d'entrée, en raison des responsabilités qu'elles doivent exercer au nom d'autres ministères—par exemple, au nom de Citoyenneté et Immigration Canada, de Santé Canada et de l'Agence canadienne d'inspection des aliments—et qu'elles utilisent les données ainsi obtenues pour faire une évaluation nationale des risques. Il leur faut également établir avec ces ministères un protocole d'entente à jour qui décrit les responsabilités et les rôles de chacun.

C'est un peu inquiétant.

Un autre aspect de cette loi nous inquiète énormément, et c'est la fouille du courrier. La loi prévoit des moyens pour fouiller tout courrier de plus de 30 grammes. C'est inquiétant, parce que c'est une forme d'ingérence dans les droits fondamentaux des citoyens. D'ailleurs, lorsque le projet de loi était à l'étude devant le comité du Sénat, le Barreau canadien a présenté un excellent exposé, le mardi 15 mai 2001, et j'invite le ministre responsable de l'Agence canadienne des douanes et du revenu à prendre connaissance de la position de l'Association du Barreau canadien. Les points présentés par le Barreau canadien sont sûrement des points importants à souligner.

En terminant, il y a un point préoccupant dans ce projet de loi. C'est le pouvoir qu'on donne au ministre. Il y a aussi le nombre de réglementations qui se retrouvent dans ce projet de loi. La majorité des points de droit seront résolus par réglementation.

● (1045)

Le ministre devra définir et rendre publics les règlements qu'il entend décréter concernant la sécurité aux douanes canadiennes, afin que les parlementaires puissent en débattre.

Le Bloc québécois est en accord avec le principe de la loi. Oui, il faut accélérer le passage des marchandises et des citoyens aux douanes, mais pas à n'importe quel prix. Je crois que le ministre sera obligé d'apporter plusieurs corrections à son projet de loi pour que nous soyons complètement en accord avec celui-ci.

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, il me fait plaisir d'intervenir sur ce projet de loi que je considère d'une importance capitale pour l'avenir du commerce international.

Ce projet de loi prévoit:

[...] un traitement plus rapide des personnes et des marchandises entrant au Canada;

b) en prévoyant des procédures de traitement accéléré pour les passagers qui comportent un risque peu élevé par l'évaluation des renseignements sur ces passagers avant leur arrivée;

c) en prévoyant de nouvelles exigences relativement à la fourniture de renseignements obtenus en vertu de la présente loi;

d) en instituant des pénalités à l'égard d'infractions spécifiées;

Initiatives ministérielles

On ne peut que saluer toute initiative du gouvernement visant à faciliter une fluidité du commerce, ainsi qu'une rapidité de traitement douanier. On ne peut qu'appuyer un projet de loi qui peut améliorer les termes d'échanges et, de ce fait, faire en sorte que le pays puisse exporter plus facilement aux États-Unis, et même ailleurs à travers le monde, et faciliter aussi une sorte de cordialité avec nos partenaires commerciaux.

C'est pour cette raison qu'en principe, nous appuyons le projet de loi S-23, présenté par notre éminent collègue, le député de Outremont.

Par contre, il faut faire extrêmement attention, car c'est la fâcheuse tendance du gouvernement de présenter des projets de loi avec une référence, pratiquement à toutes les pages, aux règlements à venir. Lorsque les règlements risquent d'être deux fois plus volumineux que le projet de loi lui-même, cela devient inquiétant, parce qu'on ne présente pas le portrait global de la situation.

Plusieurs de ces projets de loi présentés par le gouvernement au cours des dernières années ont cette fâcheuse tendance, ce fâcheux biais. On n'a qu'à penser par exemple à la Loi sur les banques, qui dit qu'une réglementation va venir; pour certaines dispositions, la réglementation tarde encore à venir.

Un autre biais que l'on retrouve dans le projet de loi S-23 et que l'on trouvait dans la Loi sur les banques, c'est le très grand pouvoir discrétionnaire laissé au ministre responsable, en l'occurrence le ministre du Revenu national et responsable des douanes.

Il faut éviter ce genre de situation puisque nous ne pouvons évaluer un projet de loi à sa juste valeur et à sa juste mesure qu'en ayant des dispositions précises. Dans le cas qui nous intéresse, il y a au moins trois aspects qui mériteraient une analyse beaucoup plus en profondeur et précise que celle que nous permet de faire le projet de loi comme tel, sans les règlements.

Premièrement, lorsqu'on parle d'élargir le programme de permis accéléré CANPASS, afin qu'un plus grand nombre d'exportateurs ou d'importateurs puissent passer rapidement aux douanes avec leurs marchandises, seulement en montrant leur carte de membre CANPASS, on peut se demander comment nous pouvons évaluer la justesse et la valeur de cette mesure, si nous ne connaissons pas les critères et les balises qui feront en sorte que certains exportateurs ou importateurs seront habilités à se prévaloir de l'accréditation de CANPASS. Donc, ils auront eu une facilité de passage aux douanes canadiennes et américaines. Une autre catégorie, après analyse, après enquête sur leur cas, se sera vu refuser cette accréditation CANPASS.

Comment voulez-vous que nous évaluions la justesse de la décision? Quels sont les avis d'appel qui peuvent se présenter aux exportateurs ou importateurs? C'est important de connaître avec précision ces balises de l'accréditation, ces critères qui conduiront ou non à l'accréditation d'un importateur ou d'un exportateur.

Pourquoi cela? Parce que celui ou celle qui aura l'accréditation CANPASS aura un avantage concurrentiel sur ses concurrents. Pourquoi? Parce qu'il pourra présenter le CANPASS comme étant une accréditation qui a une certaine valeur commerciale, en disant à son client: «Je vous garantis qu'il n'y aura pas d'attente aux douanes canadiennes. Je vais pouvoir passer avec la marchandise et vous la recevrez plus rapidement qu'avec mon concurrent qui, lui, n'a pas obtenu l'accréditation CANPASS.»

•(1050)

Cela devient un peu une norme comme celle que l'on peut retrouver à l'heure actuelle dans l'industrie, soit la norme ISO. Cela

devient un symbole de reconnaissance de la performance de ces exportateurs ou importateurs. Alors, si une entreprise obtient l'accréditation CANPASS, et qu'une autre entreprise du même secteur à côté d'elle ou dans une autre province canadienne ne reçoit pas cette accréditation, il faut savoir pourquoi la deuxième ne l'a pas obtenue. Parce que la première a un avantage sur cette deuxième puisqu'elle peut montrer, à l'instar des normes ISO qu'elle peut satisfaire plus facilement ses contrats d'expédition auprès de sa clientèle.

Le deuxième exemple concerne le système de traitement accéléré des passagers. Nous n'avons aucune indication des critères qui vont présider à ce système. Cela devient un peu inquiétant de voir qu'on donne un pouvoir discrétionnaire à un ministre ou qu'on attend la réglementation à venir, mais qu'on ne connaît pas les critères qui vont conduire à ces catégorisations ou à ces accréditations.

On dit aussi—et le commissaire à la vie privée a souligné ce problème du projet de loi S-23—que des agents de Douanes Canada pourraient ouvrir le courrier de plus de 30 grammes. Là aussi, il y a des questions à se poser. Il y a sûrement moyen de baliser ce pouvoir d'ouvrir le courrier sans mandat policier et sans aucune raison juridique. Il y a sûrement moyen de mieux baliser cet aspect du projet de loi. C'est ce à quoi nous allons travailler au cours des prochaines semaines.

Bien que, en principe, nous appuyons ce projet de loi parce qu'il nous aide à faciliter les termes d'échanges, nous avons de sérieuses réserves sur la précision donnée à l'intérieur du projet de loi. À cet égard, nous demandons—je suis sûr que nous allons avoir la collaboration du ministre responsable de ce dossier—au ministre d'avoir la possibilité de disposer de l'essentiel des règlements en même temps que nous allons analyser le projet de loi en comité de façon particulière, pour justement avoir le portrait global de la situation.

Par ailleurs, j'inviterais le ministre responsable de l'Agence canadienne des douanes et du revenu à envisager, pour les prochaines semaines, un programme de travail, qui va faire en sorte que les nouvelles dispositions ou celles qui existent pour le commerce international soient revues en fonction d'une nouvelle donne, soit celle des événements tragiques d'il y a une dizaine de jours aux États-Unis.

Il est clair qu'une augmentation de la sécurité passe également par un resserrement de certaines règles au chapitre des douanes et par une augmentation des ressources au chapitre de la surveillance des frontières. J'espère que le ministre a déjà un plan de travail pour revoir la façon de faire du Canada en matière de protection des frontières et voir à ce qu'il y ait une amélioration en regard des nouveaux événements terrifiants qui se sont produits aux États-Unis, il y a une dizaine de jours.

Enfin, j'inviterais le ministre responsable, parce que cela fait partie de son mandat, à tenter de voir de quelle façon nous pourrions neutraliser, dans un proche avenir, le travail des réseaux de blanchiment d'argent à travers le monde, qui ont souvent des assises au Canada. Je lui demanderais—parce qu'ultimement c'est la responsabilité qui lui incombe—de revoir, avec la collaboration du ministre des Finances, bien que ce soit le ministre du Revenu qui veille à leur application, les conventions fiscales signées avec certains pays qui sont considérés comme des paradis fiscaux.

Article 31 du Règlement

Depuis 1993, nous demandons au gouvernement de revoir ces conventions fiscales, de mettre plus de ressources pour pouvoir faire des pressions sur ces paradis fiscaux pour qu'ils démantèlent leur système injuste de traitement des ressources fiscales et surtout de blanchiment d'argent, en regard de ce qui s'est passé aux États-Unis et en regard des déclarations du monde occidental sur la lutte aux paradis fiscaux et au blanchiment d'argent, qui sont la source de la richesse des groupes terroristes. Il me semble que le gouvernement devrait sérieusement se pencher sur cette question. Je reviendrai après la période des questions orales pour la suite de mon discours.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1055)

[Traduction]

LE RECYCLAGE

Mme Karen Redman (Kitchener-Centre, Lib.): Monsieur le Président, j'invite les députés de la Chambre à souligner avec moi le 20^e anniversaire du programme de collecte sélective «boîtes bleues» de l'Ontario.

C'est un résident de Kitchener, Nyle Rudolph, éboueur pour la société Laidlaw, qui a eu l'idée de ce programme et qui a grandement contribué à le lancer, en 1981. Au début, des boîtes bleues avaient été distribuées dans 250 foyers, et peu de temps après, 34 000 foyers en avaient.

Les résidents de l'Ontario ont montré de l'empressement à l'égard de ce programme des trois R: réduire, réutiliser et recycler. Actuellement, environ quatre millions de foyers ontariens bénéficient de la collecte sélective en bordure du trottoir ou de l'accès à un dépôt de matières recyclables. Le recyclage a épargné l'enfouissement de 658 000 tonnes de déchets en Ontario, en 1999.

Le programme de collecte sélective «boîtes bleues» a servi de modèle aux quatre coins du Canada, des États-Unis, de la France, de l'Australie et du Royaume-Uni. Le recyclage est l'un des moyens les plus simples qu'ont les Canadiens de se donner un environnement plus sain et plus propre.

J'invite les députés à souligner avec moi cet important anniversaire.

* * *

• (1100)

LA SÉCURITÉ NATIONALE

M. Philip Mayfield (Cariboo—Chilcotin, Alliance canadienne): Monsieur le Président, les Britanno-Colombiens critiquent la réponse mitigée du gouvernement libéral à la tragédie du 11 septembre de même que son hésitation à prendre au sérieux la sécurité de notre pays.

Les Britanno-Colombiens réclament une loi antiterroriste musclée en vue de protéger les citoyens. Nous réclavons des mesures de protection pour nos côtes, nos ports et nos lignes aériennes. Nous réclavons des mesures immédiates pour que toute personne entrant illégalement au Canada et tout demandeur de statut de réfugié débouté et impliqué dans une organisation terroriste puissent être détenus et déportés. Nous réclavons des mesures afin que nos Forces armées et nos organismes d'application de la loi aient les ressources dont ils ont besoin pour faire échec au terrorisme.

Les événements tragiques du 11 septembre nous ont montré à quel point il est insensé de réduire nos capacités d'intervention en cas

d'urgence. Le gouvernement a fermé la base Chilliwack et réduit en peau de chagrin nos ressources militaires, navales et côtières. Les promesses qu'il a faites à la Colombie-Britannique concernant l'aide d'urgence provenant d'Edmonton sont restées lettres mortes. Ce n'est pas l'attitude à adopter.

La Colombie-Britannique presse le gouvernement de se montrer sérieux lorsque la sécurité de tous les Canadiens est en jeu.

* * *

LE TERRORISME

M. Rick Laliberte (Rivière Churchill, Lib.): [Note de la rédaction: Le député s'exprime en langue crie.]

Monsieur le Président, c'est avec le coeur lourd que je transmets aujourd'hui nos condoléances aux gens dont les vies ont été brisées sur l'île de Manhattan. Je prie pour que notre nation et toutes les nations du monde trouvent la paix, malgré les épreuves et les obstacles qui se présentent devant elles. C'est dans l'unité que les nations trouveront réellement la paix.

Dans cette réflexion, je dois reconnaître que la constitution des États-Unis d'Amérique repose pour ainsi dire sur la grande loi de la paix de la culture haudenaunee, la Confédération iroquoise.

Les présents et les responsabilités des nations autochtones de notre pays et de notre continent peuvent nous aider en cette période difficile. Nous n'avons pas de plus grand besoin pour l'instant que de paix et de sécurité, alors que la menace est à nos portes et devant nos feux de camp.

Je souligne à tous les Canadiens que nous avons une responsabilité à l'égard des générations futures. Reconnaissons le Canada comme un pays de rivières, parce que l'eau est source de vie. Le Canada est une rivière de nations, et c'est dans les liens d'unité établis entre celles-ci que nous trouverons la vraie paix.

* * *

LE TERRORISME

Mme Sophia Leung (Vancouver Kingsway, Lib.): Monsieur le Président, la récente tragédie aux États-Unis causée par des attentats terroristes impensables a bouleversé l'Amérique du Nord. Je sais que j'exprime bien la pensée de tous les citoyens de Vancouver—Kingsway en condamnant les terroristes qui ont semé la mort et la destruction.

Avant qu'on puisse identifier les responsables, il ne faut pas reporter notre colère sur des innocents. Je rappelle aux Canadiens que le racisme et la violence contre les Canadiens d'origine arabe ne seront pas tolérés dans notre société humaniste. C'est le temps de tous nous regrouper pour condamner la violence et raffermir nos libertés et nos valeurs démocratiques.

Je tiens à exprimer le soutien et la compassion des électeurs de ma circonscription aux États-Unis, en cette sombre période de leur histoire.

* * *

LE SERVICE INTERCONFESSONNEL

M. John McKay (Scarborough-Est, Lib.): Monsieur le Président, à la suite des événements du 11 septembre, bien des gens croyants ont ressenti un malaise. Certains se demandaient si, à cause d'un besoin impérieux d'obtenir justice, certains groupes confessionnels ou ethniques seraient injustement visés. Ces craintes étaient effectivement justifiées. Nous en avons eu la preuve.

Article 31 du Règlement

Hier, le Parlement du Canada a appuyé concrètement ces gens en suspendant sa séance pendant deux heures. Des parlementaires, des membres du corps diplomatique et autres ont rempli à craquer la plus grande salle de la colline du Parlement afin d'écouter les prières et les réflexions de divers groupes confessionnels.

Je remercie l'ambassadeur, M. Cellucci, d'avoir assisté à la cérémonie. Je remercie le secrétaire d'État responsable de l'Amérique latine et de l'Afrique, la ministre du Patrimoine canadien et le Cabinet du Président de leur généreux appui.

Le Canada est un pays multi-ethnique et multiconfessionnel. Hier, le Parlement a agi concrètement au lieu de se contenter de faire de beaux discours. Je n'ai jamais été aussi fier de mes collègues à la Chambre et au Sénat.

* * *

● (1105)

LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne): Monsieur le Président, hier soir, George Bush a prononcé le discours peut-être le plus important de notre histoire. Il n'a pas inclus le Canada dans sa liste des pays amis. Pendant ce temps, les priorités de notre premier ministre sont claires. Hier soir, il a participé à une activité de financement du Parti libéral à Toronto, pendant que Tony Blair était au Congrès américain pour exprimer son soutien inconditionnel.

Dix jours après les attaques terroristes, le premier ministre de notre pays ne s'est toujours pas rendu à Washington ni à New York. Les Canadiens sont embarrassés par ce manque de leadership. Cela crée un climat négatif pour nos relations commerciales et autres avec nos meilleurs amis et voisins.

Le gouvernement se comporte comme s'il n'y avait pas de crise ni d'urgence et qu'il n'était pas nécessaire d'intervenir. Les discours creux et sans substance se poursuivent.

* * *

LE TERRORISME

Mme Anita Neville (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.): Monsieur le Président, au nom des gens de Winnipeg-Centre-Sud, je tiens moi aussi à présenter mes condoléances aux personnes qui ont perdu des êtres chers dans la tragédie qui est survenue récemment aux États-Unis.

Il est humain de vouloir immédiatement de venger en faisant du tort à ceux qui ont cherché à nous faire du tort. Toutefois, comme l'a dit le premier ministre, il faut agir avec pondération.

Il ne s'agit pas seulement d'un acte de terrorisme contre les États-Unis. Il s'agit d'une marée terroriste qui déferle sur toute l'humanité et les responsables devraient être tenus de rendre des comptes au monde pour leurs actes.

Les terroristes peuvent être tenus de répondre de leurs crimes et le monde peut demander réparation pour les injustices commises contre des innocents par l'intermédiaire d'organismes comme la Cour criminelle internationale et les institutions et les alliances internationales.

Au cours des mois et des années à venir, le Canada doit continuer à faire preuve de leadership. Nous devons agir avec sagesse, tolérance et patience face aux répercussions profondes du terrorisme.

[Français]

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Mme Monique Guay (Laurentides, BQ): Monsieur le Président, partout au Québec, ainsi qu'au Canada et dans le monde, des milliers de femmes et d'hommes marcheront aujourd'hui pour souligner la Journée d'action contre la violence faite aux femmes.

Toute forme de violence, qu'elle soit de nature verbale, physique ou psychologique, qu'elle soit dirigée vers des femmes, des hommes ou des enfants, doit être dénoncée et combattue rigoureusement.

Le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel nous apprend que 85 p. 100 des victimes d'agressions déclarées sont des femmes et que 34 p. 100 des femmes âgées de 16 ans et plus ont subi une agression à caractère sexuel dans leur vie.

Je salue le travail inlassable des organismes communautaires de ma circonscription, ainsi que ceux de partout dans le monde qui permettent aux femmes de se regrouper, de se donner du support et de s'accompagner mutuellement.

Mettons-nous à rêver que dans un avenir très rapproché, nous n'aurons plus besoin de tels organismes, car la haine et la violence auront cédé le pas à la paix et à la sérénité.

* * *

[Traduction]

LE TERRORISME

Mme Sarmite Bulte (Parkdale—High Park, Lib.): Monsieur le Président, le monde a été choqué par les événements apocalyptiques qui sont survenus la semaine dernière lorsque des terroristes ont lancé une attaque préméditée contre les États-Unis.

Le président Bush a qualifié l'attaque de première guerre du XXI^e siècle et a signalé qu'elle ne visait pas seulement les Américains, mais la liberté et la démocratie partout dans le monde.

Il est loin d'être aussi facile de lutter contre des terroristes insaisissables que de mener une guerre conventionnelle. Il faut une réaction internationale mesurée et concertée par une force de frappe composée d'autant de pays que possible qui veuillent défendre un mode de vie et un ensemble de convictions qui définissent toute l'humanité.

Il ne sert à rien de s'en prendre aux demandeurs du statut de réfugié et aux immigrants. Les personnes qui s'en sont prises à des Canadiens musulmans sont aussi stupides que celles qui ont dansé de joie à la nouvelle du malheur des États-Unis.

Je rappelle aux Canadiens ce que le premier ministre a dit lundi, à savoir:

Nous ne laisserons personne nous forcer à abandonner nos valeurs ou nos traditions à cause de l'urgence de la situation.

* * *

● (1110)

LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, Alliance canadienne): Monsieur le Président, les attentats terroristes survenus aux États-Unis la semaine dernière devraient nous rappeler à tous que l'anti-américanisme n'est que trop répandu dans notre pays.

Article 31 du Règlement

Tout au long du siècle dernier, les États-Unis ont été une force positive de liberté et de démocratie dans le monde. Grâce à des mécanismes comme le plan Marshall, l'OTAN et le NORAD, les États-Unis ont revitalisé avec succès les économies nationales et contribué à assurer la sécurité internationale.

Or, pas plus tard que la semaine dernière, après avoir subi une attaque non provoquée de la part de tueurs haineux, nos alliés américains ont fait l'objet d'une attaque répugnante lors d'une émission-débat à la CBC où un auditoire truffé de fanatiques anti-américains a essayé de faire croire que les États-Unis n'avaient qu'à s'en prendre à eux-mêmes pour cette tragédie à cause de leurs politiques.

Il faut contester ce genre d'hypocrisie. Il faut abandonner ces présomptions cavalières de supériorité. Les Américains doivent savoir que l'immense majorité des Canadiens appuient nos plus proches alliés au moment où nous nous préparons à cette guerre contre le terrorisme.

* * *

LA MARCHÉ DE L'ESPOIR

M. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Monsieur le Président, en qualité d'ex-président de Centraide, il me fait grand plaisir d'informer la Chambre qu'une marche de l'espoir se tiendra à midi aujourd'hui. Nous marcherons à la mémoire des victimes de la tragédie du 11 septembre. Nous partirons de la Flamme du Centenaire et marcherons sur une distance de cinq kilomètres en passant par les ponts Interprovincial et du Portage.

Nous invitons les gens à porter du rouge, du blanc et du bleu et à arborer des drapeaux canadiens et américains. Je vous invite à venir manifester votre soutien et votre solidarité envers tous ceux qui ont été touchés par cette terrible tragédie.

Je tiens à remercier le comité de Centraide qui a organisé cette manifestation et qui la dirigera. Je tiens à remercier également les nombreux bénévoles qui recueillent des dons dans le cadre de l'initiative de secours de la Société canadienne de la Croix-Rouge et j'encourage les gens à donner généreusement.

Prenons position et marchons ensemble en cette manifestation de notre foi commune dans la paix, la justice et l'humanité.

* * *

LE TERRORISME

Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPD): Monsieur le Président, hier soir nous avons eu un débat spécial pour conseiller notre premier ministre avant sa rencontre de lundi avec le président Bush au lendemain des événements survenus la semaine dernière. Nous avons fait preuve de solidarité et avons tenté d'exprimer notre sentiment d'horreur. Nous avons exprimé notre sympathie aux familles éprouvées, nous avons condamné le mal et nous sommes prononcés en faveur de traduire en justice des criminels responsables de ce drame.

Pendant notre débat, M. George Bush s'adressait à l'Amérique et déclarait que les seules possibilités sont d'appuyer soit les États-Unis, soit les terroristes. M. Bush a oublié qu'il y a une autre possibilité, en l'occurrence de s'allier à toutes les collectivités désireuses de traduire ces criminels devant la justice.

Nous devrions saisir cette occasion pour établir de nouveaux tribunaux internationaux et renforcer le droit international. Il nous faut mettre au jour les racines de la violence et ne pas participer à la propagation de la violence.

Un survivant de l'attaque à la bombe lancée contre le World Trade Center en 1993 a déclaré:

À défaut de faire primer la paix sur la guerre et de respecter toute forme de vie aussi ardemment que s'il s'agissait de notre propre vie, ces morts n'auront aucun sens et la terreur et la violence demeureront nos sombres compagnes.

Optons pour la vie.

* * *

[Français]

LE TERRORISME

M. Odina Desrochers (Lotbinière—L'Érable, BQ): Monsieur le Président, à maintes reprises cette semaine, nous avons demandé au premier ministre de consulter le Parlement et d'avoir la possibilité d'adopter démocratiquement, dans cette Chambre, toute orientation du gouvernement dans cette lutte entreprise contre le terrorisme international.

À toutes les fois, le premier ministre est demeuré vague, acceptant peut-être la consultation, mais sans permettre de vote à la Chambre. Son attitude est en parfaite contradiction avec l'objectif qu'il poursuit et que nous poursuivons tous, soit la promotion de la liberté et de la démocratie.

Le premier ministre réalise-t-il qu'il ne peut prétendre être le promoteur de ces valeurs fondamentales, alors qu'il n'accorde pas toute l'importance requise à l'institution qui les incarne et aux élus qui en sont les acteurs?

Au nom de la démocratie et de la liberté, nous lui demandons de répondre à nos demandes légitimes et de profiter de la force consensuelle de ce Parlement pour donner plus de poids à ses démarches internationales.

* * *

[Traduction]

LA DYSTONIE

M. Mac Harb (Ottawa-Centre, Lib.): Monsieur le Président, du 14 au 21 octobre prochain, se tiendra la Semaine nationale de sensibilisation à la dystonie. Dans tout le pays, des bénévoles s'affaireront dans leurs collectivités respectives pour venir en aide aux personnes souffrant de cette grave maladie.

La dystonie est une disfonction neurologique qui affecte près de 10 000 Canadiens. Elle s'avère difficile à détecter et affecte parfois tout le corps, causant des mouvements et des postures anormales. Ne sachant pas toujours qu'elles sont atteintes, les victimes de dystonie attendent souvent très longtemps avant de demander de l'aide médicale.

Heureusement, certaines organisations, notamment le Groupe de soutien contre la dystonie, travaillent à la sensibilisation et offrent leur soutien aux personnes atteintes.

Je félicite tous les bénévoles et je leur exprime mon appréciation et ma gratitude pour leur dévouement et leur générosité.

* * *

● (1115)

L'ÉCONOMIE

M. Scott Brison (Kings—Hants, PC): Monsieur le Président, au mois de juin, le ministre des Finances a dit qu'il présenterait un budget à l'automne si la situation économique se détériorait. Il est clair que le ministre reconnaît que la situation économique s'est en fait détériorée.

Depuis le mois de juin, 27 000 Canadiens ont perdu leur emploi. Nous avons connu le pire trimestre en six ans sur le plan de la croissance économique. Tous les économistes prédisent une récession mondiale. En outre, compte tenu des événements récents, nous devons maintenant accroître les ressources consacrées aux forces armées et à la sécurité nationale pour défendre notre frontière, défendre nos citoyens et, en temps opportun, remplir nos engagements envers nos alliés.

Le Cabinet propose maintenant un train de mesures économiques qui pourraient entraîner un déficit. Les Canadiens méritent d'avoir un budget en bonne et due forme afin que leurs élus puissent jouer un rôle dans la prise de décisions difficiles qui nous attendent. Les Canadiens veulent que leurs priorités soient protégées, même si cela se traduit par la réduction des dépenses superflues et futiles des libéraux. Les Canadiens ne veulent pas d'un déficit budgétaire qui peut être évité.

Nous demandons au ministre des Finances de remplir son engagement du mois de juin et de déposer un budget en bonne et due forme cet automne.

* * *

LE TERRORISME

M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, Alliance canadienne): Monsieur le Président, l'attaque perpétrée contre les États-Unis la semaine dernière a non seulement averti les Américains de la destruction que peuvent causer les terroristes, mais encore fait prendre conscience pour la première fois aux Canadiens que personne n'est à l'abri du terrorisme.

Compte tenu de ce très réel danger, à quoi les Canadiens ont-ils le droit de s'attendre de leur gouvernement? D'abord, ils ont le droit de s'attendre à une loi antiterroriste rigoureuse qui garantira que le Canada n'abritera pas des terroristes ou des groupes terroristes. Pareille loi définirait le terrorisme d'une manière compréhensible, désignerait et interdirait des groupes terroristes en particulier et interdirait la collecte de fonds et d'autres activités de soutien au profit de groupes terroristes.

Ces modifications devront être s'accompagner de modifications touchant les lois en vigueur qui nous permettront, notamment, d'extrader des individus soupçonnés de terrorisme.

En plus des changements législatifs, les Canadiens ont droit de s'attendre à ce que davantage de ressources soient consacrées à l'application des lois. Des organismes comme le SCRS, la GRC et la Défense nationale doivent disposer des ressources humaines voulues. L'excellent personnel de ces organismes doit pouvoir compter sur les outils nécessaires pour pouvoir faire son travail.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE TERRORISME

M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le solliciteur général a nié à plusieurs reprises l'existence d'une filière canadienne relativement aux horribles événements du 11 septembre. Or, hier, le FBI a appréhendé Nabil Al-Marabh, un homme qui vivait et était recherché au Canada. Les autorités américaines l'ont livré aux agents d'immigration canadiens, qui l'ont remis en liberté.

Questions orales

Comment le gouvernement peut-il continuer de nier l'existence d'une filière canadienne?

L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, j'ai dit hier que j'étais conscient du fait qu'un individu qui avait passé un certain temps au Canada avait été arrêté par les autorités américaines.

Les députés de la Chambre ne doivent surtout pas oublier qu'il s'agit ici d'une chasse à l'homme à l'échelle mondiale. La GRC et le SCRS travaillent avec leurs homologues aux États-Unis pour voir à ce que les responsables de ces attentats soient traduits en justice.

M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne): Monsieur le Président, il est évident que la Commission de l'immigration et du statut du réfugié du Canada a libéré cet homme sous caution même après que l'arbitre eut dit qu'il pourrait ne pas se présenter à son audience. C'est difficile à comprendre, mais c'est pourtant exactement ce qui est arrivé. Entre-temps, le FBI croit que cet homme pourrait avoir joué un rôle dans les événements tragiques de la semaine dernière.

En quoi le fait de remettre en liberté un faux revendicateur du statut de réfugié avec ce genre d'antécédents peut-il protéger les Canadiens contre le terrorisme? Je voudrais bien le savoir.

L'hon. Elinor Caplan (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Premièrement, monsieur le Président, les faits énoncés par le député sont faux. Deuxièmement, nous devons faire très attention pour ne pas compromettre les enquêtes. De plus, nous ne devrions pas faire des procès par insinuations.

Au Canada, nous croyons en la primauté du droit. Nous savons que les activités terroristes s'exercent à l'échelle internationale. Des arrestations ont été faites en France et aux États-Unis. Dans les cas où nous avons des preuves au Canada, nous détenons les personnes en question. Ce n'est que dans ces cas que la GRC peut procéder à des arrestations.

M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne): Monsieur le Président, les preuves sont claires. Cet homme a été appréhendé alors qu'il était en possession d'un faux passeport canadien et de faux documents. Les États-Unis l'ont livré aux autorités canadiennes. Qu'ont-elles fait avec lui? Elles l'ont libéré sous caution, et il se peut qu'il ait pu ainsi participer à ces attentats.

Encore une fois, et je parle ici dans un contexte plus large sans vouloir viser cet homme en particulier, en quoi le fait de libérer un individu de ce genre peut-il nous aider dans notre guerre contre le terrorisme? En quoi cela peut-il nous aider?

L'hon. Elinor Caplan (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Monsieur le Président, le député sait que nous pouvons détenir des individus qui posent une menace à la sécurité lorsque nous avons des preuves, et nous le faisons. Il devrait savoir aussi que les rumeurs et les insinuations ne suffisent pas pour détenir une personne. Nous avons besoin de preuves. Lorsque nous avons les preuves nécessaires, nous agissons immédiatement.

Je rappellerai au député que les pays démocratiques comme le Canada sont fondés sur le principe de la primauté du droit.

• (1120)

M. John Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast, Alliance canadienne): Monsieur le Président, les événements de la semaine dernière, et notamment l'arrestation, aux États-Unis, de M. Al-Marabh, mettent en évidence l'urgence d'adopter une loi antiterroriste au Canada.

Questions orales

Hier, les 15 pays membres de l'Union européenne ont adopté ensemble de nouvelles mesures musclées qui doteront les services de police et de sécurité des moyens nécessaires pour arrêter et expulser des personnes soupçonnées d'être des terroristes. L'Union européenne a agi rapidement afin de se doter des outils nécessaires pour lutter contre le terrorisme.

Quand le gouvernement va-t-il en faire autant?

L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, comme le premier ministre l'a répété à plusieurs reprises, et je l'ai moi-même dit à la Chambre, nous apporterons les changements qui s'imposent pour faire en sorte que le Canada demeure l'un des pays les plus sûrs au monde. Nous prendrons les mesures voulues pour cela.

M. John Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le gouvernement dit qu'il prendra les mesures voulues, mais ses députés quittent les comités, de sorte que nous ne pouvons pas tenir les votes nécessaires pour convoquer les gens et leur expliquer ce qui se passe.

Les pays membres de l'Union européenne s'y connaissent en lutte antiterroriste. Un trop grand nombre de ces pays ont dû affronter le terrorisme pendant des années et la sûreté et la sécurité de leurs citoyens est une préoccupation quotidienne. C'est pourquoi ils ont rapidement adopté une loi antiterrorisme.

La semaine dernière, le premier ministre a dit qu'il suivrait l'exemple de l'Union européenne et que nous rendrions hommage aux victimes. Pourquoi le gouvernement ne suit-il pas l'exemple des pays européens et n'honore-t-il pas les victimes en adoptant rapidement une loi antiterrorisme pour le Canada?

M. Stephen Owen (secrétaire parlementaire de la ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, nous possédons une longue liste de lois pénales qui permettent de réprimer les actes de terrorisme, notamment les infractions graves visées par le Code criminel.

La ministre de la Justice a dit que le gouvernement déposera rapidement des mesures législatives qui nous permettront d'appliquer les 2 dernières de 12 conventions antiterroristes que le Canada a déjà ratifiées. Le projet de loi C-24 renforcera la Loi sur le blanchiment d'argent, de façon à faciliter la confiscation des produits de la criminalité et des produits qui pourraient...

Le Président: Le député de Laurier—Sainte-Marie a la parole.

[Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, hier, dans son adresse à la nation, le président Bush a demandé à chaque pays de se joindre aux États-Unis pour défendre la liberté. Cela rejoint nos préoccupations pour la constitution d'une large coalition contre le terrorisme.

Par ailleurs, le président Bush a déclaré, et je cite: «Soit vous êtes avec nous ou avec les terroristes».

Dans la perspective de la création d'une vaste coalition internationale, est-ce que le gouvernement conviendra que choisir le camp des États-Unis, choisir le camp de la liberté, ne signifie pas de leur donner carte blanche?

[Traduction]

L'hon. Art Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, nous avons été on ne peut plus clairs, mais permettez-moi de répéter ce que le premier ministre et d'autres représentants du gouvernement ont dit. Nous épaulons les États-Unis dans cette campagne contre le terrorisme international. La sécurité

des Canadiens, des Américains et des amants de la liberté aux quatre coins du monde repose sur la formation de cette coalition.

Personne n'a jamais dit que quiconque aurait carte blanche. Nous avons dit que nous voulions collaborer à l'éradication du terrorisme.

[Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, c'est ce que je souhaitais entendre.

Dans son discours, hier, le président Bush n'a fait, cependant, aucune référence au rôle que doivent jouer les institutions internationales, comme l'ONU, dans la lutte qui s'amorce contre le terrorisme.

Est-ce que le premier ministre profitera de sa visite à Washington pour rappeler au président Bush que les Nations Unies doivent jouer un rôle prépondérant dans la lutte internationale contre le terrorisme?

[Traduction]

L'hon. Art Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, les Nations Unies et le Conseil de sécurité des Nations Unies ont déjà été engagés dans ce processus. Bien sûr que le droit d'un pays d'assurer sa propre défense est énoncé clairement dans l'article 51 de la Charte des Nations Unies.

Nos voisins ont été la cible d'attaques. Ces actes terroristes sont une menace pour eux, pour nous et pour tout le monde. Nous comptons collaborer avec nos partenaires américains et avec les Nations Unies et le Conseil de sécurité des Nations Unies, et avec l'OTAN, qui sera aussi un joueur clé dans tout cela.

• (1125)

[Français]

Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ): Monsieur le Président, des voix de plus en plus nombreuses se font entendre pour réclamer la mise sur pied d'une large coalition afin de combattre efficacement le terrorisme.

Or, le président Bush a réclamé hier que les leaders du réseau terroriste Al-Qaeda soient livrés aux seules autorités américaines.

Si tous reconnaissent la pertinence d'une telle coalition pour combattre le terrorisme, le gouvernement admettra-t-il également que l'intervention de la justice internationale s'impose avec la même urgence pour juger les auteurs des actes commis la semaine dernière?

[Traduction]

L'hon. Art Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le Canada a toujours été un vif défenseur de la justice internationale et de l'ordre judiciaire international, qui attend toujours d'être ratifié par un nombre suffisant d'États pour être mis en oeuvre. Il l'a été dans le cas de l'ancienne Yougoslavie et du Rwanda. Nous avons toujours fermement appuyé les systèmes de justice internationaux.

Ce qu'il faut, c'est que ces gens soient traduits devant les tribunaux dans les meilleurs délais. Le Président des États-Unis a fait savoir que cela devait être fait maintenant.

[Français]

Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ): Monsieur le Président, rien n'empêche le Conseil de sécurité d'agir rapidement et de créer un tribunal pénal international ad hoc.

Questions orales

Il ne faut pas oublier que si on fait appel à une coalition internationale, il faut, pour bien des pays, pour toute espèce de raison, que la justice aussi ait ce caractère international, comme cela a été le cas en ex-Yougoslavie avec Milosevic qui avait fait ses coups au Kosovo, en Bosnie et en Croatie.

Le gouvernement est-il prêt à appuyer maintenant la mise sur pied d'une cour, d'un tribunal pénal spécial?

[Traduction]

L'hon. Art Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je crois que l'appareil judiciaire aux États-Unis, au Canada et dans beaucoup d'autres démocraties qui fonctionnent sur la base de la primauté du droit, peut très bien s'occuper de cas comme celui-ci.

Il existe aux États-Unis de solides preuves eu égard à cette attaque terroriste. Les États-Unis sont le pays où cette attaque a eu lieu. Je suis sûr, qu'en l'absence d'un système judiciaire international qui n'existe pas jusqu'ici, cet appareil judiciaire est tout à fait compétent pour s'occuper de cette affaire.

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, on a fait grand cas du fait que le président Bush n'a pas mentionné le Canada dans son discours, hier soir. Toutefois, ce n'est pas ce qui préoccupe les Canadiens. En effet, ces derniers veulent plutôt que le président Bush et le monde sachent que le Canada estime que la première ligne d'attaque contre le terrorisme doit présenter un caractère vraiment international, que nous oeuvrons dans le cadre des Nations Unies et que nous agissons dans ce contexte selon la règle de droit.

Le premier ministre transmettra-t-il clairement ce message lorsqu'il se rendra lundi à Washington?

L'hon. Art Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, il est manifeste que le Canada respecte la règle de droit. Si ce sujet est abordé lundi avec le président, je suis convaincu que ce dernier et le premier ministre seront passablement d'accord sur ce point.

Il est à espérer que les discussions de lundi permettront de dégager une voie à suivre pour que nos deux pays puissent cheminer ensemble. Le Canada a dit clairement qu'il est résolu à collaborer avec les États-Unis dans le cadre de la campagne de lutte contre le terrorisme. Nous sommes prêts à mettre notre matériel à disposition et à fournir de l'aide sous toutes les formes qui sont dans les limites de nos possibilités. C'est certes le message que le premier ministre communiquera lundi au président.

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD) Monsieur le Président, il appartient aux États-Unis, au Canada et à tous les autres pays de collaborer dans le cadre des Nations Unies. Dans les années 1960, le monde a fait face à une menace terrible à l'occasion de la crise des missiles de Cuba. Qu'a fait le président de l'époque, John F. Kennedy? Il a invoqué la Charte des Nations Unies. Il a demandé à l'ONU de convoquer une réunion d'urgence du conseil de sécurité et de déployer le personnel de l'ONU.

Lorsqu'il se rendra à Washington, le premier ministre priera-t-il instamment le président Bush d'adopter la démarche de John F. Kennedy?

L'hon. Art Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le contexte de chaque conflit est différent. Il importe avant tout que nous constituions une coalition formée de pays de tous les coins de la planète pour lutter contre le terrorisme. Il est important que les pays qui abritent des terroristes cessent de le

faire. Il est important qu'ils extirpent de leur pays les cellules terroristes qui existent.

L'ONU a un rôle important à jouer dans toute cette entreprise. Elle a déjà joué un rôle important en précisant que les États-Unis ont le droit de se défendre en vertu de l'article 51. Le conseil de sécurité de l'ONU continuera de participer à ce dossier au nom de tous les pays membres de l'ONU.

• (1130)

M. Chuck Strahl (Fraser Valley, Alliance canadienne): Monsieur le Président, hier soir, pendant le discours du président Bush à la nation, les Canadiens n'ont pu s'empêcher d'avoir l'impression que la réaction du gouvernement canadien n'a pas impressionné du tout nos amis américains.

Le président Bush et d'autres dirigeants mondiaux ont énoncé des propositions précises, comme renforcer les organismes de cueillette de renseignements, construire proactivement la coalition internationale et mettre en oeuvre de vigoureuses mesures antiterroristes, pendant que le Canada a prononcé des paroles de réconfort mais n'a pas réussi à produire un véritable plan d'action.

Quand pouvons-nous nous attendre à ce que le premier ministre s'adresse à la nation pour préciser aux Canadiens le rôle que le Canada est prêt à jouer dans la guerre contre le terrorisme?

L'hon. Art Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le 11 septembre, la première demande présentée à un pays étranger par les États-Unis a été adressée au Canada. On nous a demandé si nous pouvions accueillir dans nos aéroports 200 avions qui se trouvaient dans le ciel des États-Unis, ainsi que les 33 000 personnes qui se trouvaient à leur bord. Nous avons répondu oui. Dans une de ses premières déclarations publiques, le président Bush a remercié le Canada. Selon le député, combien de fois faudra-t-il qu'il remercie le Canada? Il sait que nous sommes à leurs côtés.

Les Américains nous ont aussi demandé d'affecter des CF-18 au système du NORAD. Nous l'avons fait. Ils nous ont demandé d'intensifier l'analyse des renseignements. Nous l'avons fait. Nous avons fait tout ce que l'on nous a demandé.

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Monsieur le Président, si l'on se fie au discours du président Bush hier soir, il est évident que le Canada sera bientôt engagé dans une longue campagne contre le terrorisme. Des années de compressions pratiquées par les libéraux au sein du SCRS, des services des douanes et de l'immigration et des forces armées nous ont certes valu un surplus budgétaire, mais on peut se poser des questions sur la sécurité interne et la capacité militaire de notre pays.

Les Canadiens réclament du leadership en cette période difficile. Nous savons que le Cabinet s'est finalement réuni mardi, mais aucun plan n'est sorti de cette rencontre. Va-t-on débloquer de nouvelles ressources pour protéger notre pays et remplir nos obligations, afin de pouvoir vraiment épauler nos alliés américains?

Le solliciteur général peut-il nous dire quel est le plan?

L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, je suis sûr que mon collègue a entendu le premier ministre lorsqu'il a dit que nous allons appuyer les États-Unis du début jusqu'à la fin. Et l'on prendra à cette fin toutes les mesures nécessaires.

Questions orales

Nous devons maintenant analyser la situation et déterminer où il faudra injecter des fonds. Le ministre des Finances a indiqué assez clairement que des fonds pourront être débloqués. Le directeur du SCRS a fait savoir que son service avait l'argent nécessaire pour remplir son mandat. Nous avons investi 1,5 milliard de dollars dans la sécurité publique et attribué 584 millions de dollars à la GRC pour les trois prochaines années. Nous allons faire encore plus pour nous assurer que notre grand pays demeure l'endroit le plus sûr au monde.

M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne): Monsieur le Président, comme beaucoup de ceux qui l'ont regardé, je me suis réjoui hier soir de voir le président Bush louer le Royaume-Uni et son premier ministre, Tony Blair, pour s'être engagés à se battre à côté des États-Unis.

D'ailleurs, on rapportait hier que même le président français, Jacques Chirac, avait dit que la France se tiendrait elle aussi aux côtés des États-Unis.

Le gouvernement va-t-il coopérer avec nos amis et alliés afin de se doter de la force militaire nécessaire pour détruire le potentiel militaire de tout terroriste, de tout pays qui appuie le terrorisme international?

L'hon. Art Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre du Royaume-Uni était présent dans la pièce à ce moment-là. Il est logique que son nom ait été mentionné par le président. Je le répète, le président a parlé de plusieurs pays qu'il veut voir dans la coalition aux côtés des États-Unis.

Comme je l'ai déjà dit, le Canada a déjà été remercié par M. Bush et, qui plus est, nous avons été on ne peut plus clairs quant à notre intention de l'appuyer et de participer à cette campagne. Nous avons accueilli toutes les requêtes des Américains et nous leur avons fourni ce qu'ils nous ont demandé. Nous leur avons dit que nous étions prêts à les épauler tout au long de cette campagne, militairement ou autrement.

M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne): Monsieur le Président, l'ambassadeur américain et le président Bush ont dit sans ambages que les États-Unis attendaient un appui militaire. Les Canadiens veulent que leur pays s'engage à lutter contre le terrorisme. Le gouvernement doit répondre à leurs attentes.

Quand le gouvernement canadien se joindra-t-il à nos alliés, le Royaume-Uni et la France, et fera-t-il la preuve de son engagement militaire réel dans le cadre de la lutte à venir? En quoi consiste le plan d'action du gouvernement? Quelle sera exactement la participation du gouvernement à la lutte contre le terrorisme?

L'hon. Art Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, l'Alliance ne cesse de faire des commentaires à la Rambo.

La campagne contre le terrorisme ne se limitera pas à une intervention militaire. Le président des États-Unis et d'autres aussi ont dit clairement qu'elle serait multidimensionnelle.

Pour ce qui est du volet militaire, nous avons été clairs avec les États-Unis. Ils savent quel est notre potentiel. Nous avons dit que nous étions prêts à envisager la mise en oeuvre de ce potentiel dans le cadre d'une campagne militaire, quelle qu'elle soit.

L'Alliance semble terriblement impatiente de partir en guerre. Ce que nous voulons faire, c'est essayer de mener à bonne fin la campagne contre le terrorisme avec le minimum de perte pour nos militaires et nos civils.

• (1135)

[Français]

M. Pierre Brien (Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, nous apprenons ce matin par les journaux que le premier ministre pourrait présenter au président Bush un certain nombre de scénarios militaires, lors de sa rencontre, lundi.

Le ministre de la Défense nationale confirme-t-il que le gouvernement a préparé des scénarios militaires, dont certains prévoient le déploiement de milliers de soldats canadiens en sol étranger?

[Traduction]

L'hon. Art Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit bien des fois, les États-Unis en sont encore à la planification. Ils sont en train de définir la nature de la campagne. Ils nous consulteront, comme ils consulteront d'autres alliés. Les Américains savent quel équipement nous avons et ce que peut faire notre personnel. Ils savent de quoi nous sommes capables. Ils ont vu ce que nous avons fait au Kosovo et dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine.

Nous avons dit aux Américains que notre équipement et notre personnel étaient à leur disposition. Il n'y a pas qu'un effort militaire en cause. Il faut aussi un effort diplomatique et économique, et des efforts à bien d'autres égards pour mener une campagne contre le terrorisme.

[Français]

M. Pierre Brien (Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, j'imagine que nous connaissons nos actifs, nous aussi; on sait ce qu'on a et les Américains le savent. Ce n'est pas ce qu'on veut savoir.

Nous demandons si des scénarios militaires sont préparés, impliquant l'envoi de militaires canadiens en sol étranger. C'est précis, c'est ce qu'on veut savoir.

[Traduction]

L'hon. Art Eggleton (York-Centre, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai déjà souvent dit, diverses options sont en préparation. Aucune décision n'a été prise, sur aucun élément particulier des Forces canadiennes. Les États-Unis n'ont même pas encore décidé de tout ce qu'il faudra, ni de ce qu'il demandera au Canada ou à d'autres pays.

Chose certaine, nous travaillons sur un large éventail d'options pour appuyer les Américains.

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne): Monsieur le Président, hier à la Chambre, j'ai demandé au ministre des Transports s'il pouvait confirmer une nouvelle publiée par *Sun Media* selon laquelle des couteaux ordinaires et des couteaux polyvalents avaient été trouvés à bord d'un avion assurant la liaison entre Toronto et New York le jour même où les terroristes ont détourné quatre avions avec les mêmes armes et en ont fait écraser trois sur des immeubles aux États-Unis.

Le ministre m'a demandé de bien m'informer et c'est exactement ce que j'essaie de faire. Je veux obtenir l'information directement de la personne qui devrait savoir si oui ou non cela s'est produit.

Je pose donc de nouveau la question. Le ministre pourrait-il confirmer que ces armes ont été trouvées à bord d'avions en partance d'un aéroport canadien?

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, avant le 11 septembre, la sécurité était très rigoureuse aux aéroports et à bord des avions. Chose certaine, depuis, on a resserré considérablement les mesures de sécurité.

Questions orales

On ne parle pas d'avions ou d'incidents de sécurité en particulier pour des raisons évidentes. Cependant, je veux dire au député que ses renseignements sont inexacts.

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne): Monsieur le Président, étant donné que le ministre ne nous donne aucun fait, il est extrêmement difficile pour les Canadiens de se faire une véritable idée de la situation.

Cette semaine, le ministre des Transports a pris très peu de mesures pour améliorer la sécurité aérienne. Il a demandé aux compagnies aériennes de verrouiller les portes des postes de pilotage, mais la plupart le faisaient déjà. Air Canada lui a demandé de mettre des policiers à bord des avions et il a refusé, même s'il envisage un renflouement de 3 à 4 milliards de dollars pour Air Canada.

Nous avons pu constater que des bombes et des armes peuvent franchir illégalement les dispositifs de sécurité aux aéroports. Le ministre connaît depuis des mois ces risques pour la sécurité et il n'a rien fait.

Quel type d'attaque faudra-t-il pour que le ministre se décide enfin à prendre les mesures qui sont nécessaires pour s'assurer que nos avions sont en sécurité dans le ciel?

L'hon. David Collette (ministre des Transports, Lib.): J'ignore où était le député au cours de la dernière semaine, monsieur le Président. Il a sûrement dû prendre l'avion pour venir ici. Le fait est que nous avons mis en place des mesures de sécurité extrêmement serrées. J'ai dit que nous n'écarterions pas la possibilité de prendre d'autres mesures.

J'ai rencontré hier les membres de l'Association du transport aérien qui collaborent avec nous. C'est un groupe qui représente l'industrie du transport aérien et nous travaillons de concert, pas simplement chaque jour, mais d'heure en heure, pour évaluer la sécurité et veiller à ce que toutes les mesures nécessaires soient prises.

* * *

[Français]

LES SURPLUS BUDGÉTAIRES

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, pour les quatre premiers mois de cette année, les surplus accumulés par le fédéral dépassent les 10 milliards de dollars. Or, le ministre des Finances nous a dit hier qu'à cause de la lutte au terrorisme et des besoins de sécurité, ces surplus pourraient disparaître et notre mode de vie pourrait changer.

Le gouvernement est-il d'accord avec les propos inquiétants du ministre des Finances qui, de surcroît, contredisent ceux du premier ministre, qui disait cette semaine qu'il n'est pas question que les terroristes nous dictent notre mode de vie?

L'hon. Jim Peterson (secrétaire d'État (Institutions financières internationales), Lib.): Monsieur le Président, comme nous l'avons tous vu, il y a beaucoup d'incertitude économique dans la situation globale. Toutefois, ayant dit cela, on sait qu'il y aura des coûts pour combattre le terrorisme. Je dois souligner que, comme il l'a dit l'autre jour, le ministre va présenter aux Canadiens cet automne un compte rendu complet de notre situation fiscale.

● (1140)

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, la situation est inquiétante, mais on n'est pas obligés d'en rajouter. C'est ce qu'a fait hier le ministre des Finances.

Les raisons qui l'ont motivé à tenir de tels propos ne peuvent être que de deux ordres: soit qu'il nous raconte n'importe quoi sur les

surplus, comme il l'a toujours fait depuis cinq ans, ou bien que le ministre de la Défense lui a demandé des milliards de dollars pour participer à l'effort de guerre et pour financer ses scénarios.

Le ministre de la Défense peut-il informer la Chambre sur la nature de ces demandes extraordinaires de milliards de dollars?

L'hon. Jim Peterson (secrétaire d'État (Institutions financières internationales), Lib.): Monsieur le Président, comme le ministre l'a dit hier, notre priorité est de protéger le Canada, ce qui consiste en deux choses, soit la sécurité nationale et notre sécurité économique. Je peux assurer le député qu'il n'y a personne au monde qui va lutter plus fort que nous contre un déficit.

* * *

[Traduction]

LE TERRORISME

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le premier ministre rencontrera finalement le président Bush la semaine prochaine pour lui annoncer ce que le Canada est prêt à faire pour participer à la lutte contre le terrorisme. Toutefois, il a également beaucoup à dire en ce qui a trait à l'intégrité de notre frontière.

Quel message le premier ministre apportera-t-il au président Bush pour apaiser ses craintes et protéger l'économie canadienne?

L'hon. Martin Cauchon (ministre du Revenu national et secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec), Lib.): Monsieur le Président, en ce qui a trait à notre frontière commune, tous les députés savent bien que le Canada et les États-Unis ont travaillé de concert pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'interruption dans nos affaires. Nous savons également qu'une partie du mandat de Douanes Canada a trait à la protection de la société canadienne. Nous avons travaillé en collaboration avec les États-Unis. En 1995, nous avons signé une entente sur notre frontière commune. Nous devons continuer de collaborer avec les États-Unis.

Le projet de loi S-23 est à l'étude à la Chambre. Les principes contenus dans le projet de loi doivent être adoptés le plus rapidement possible. Je compte sur l'appui des partis d'opposition pour nous assurer que nous prenons les mesures qui s'imposent dans ce dossier.

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, Alliance canadienne): Monsieur le Président, les termes employés par l'administration américaine devraient sonner l'alarme au Cabinet du premier ministre. Colin Powell a émis des critiques sur l'intégrité de nos frontières. Le président Bush a affirmé que c'est avec le Mexique que les États-Unis entretiennent les relations les plus importantes. Hier soir, il a affirmé que les États-Unis n'avaient pas de meilleurs amis que la Grande-Bretagne. Le Canada méritait autrefois ces qualificatifs.

Avec des milliards de dollars en échanges commerciaux et des milliers d'emplois canadiens dépendant de nos relations commerciales avec les États-Unis, quelles mesures le premier ministre a-t-il prises pour renforcer la sécurité de nos frontières et affermir nos liens commerciaux?

L'hon. Martin Cauchon (ministre du Revenu national et secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec), Lib.): Monsieur le Président, comme nous le savons tous, à la suite des événements tragiques de la semaine dernière, les douaniers canadiens ont fait un travail extraordinaire et ils méritent nos félicitations.

Questions orales

Lorsque nous avons commencé à réformer le système il y a un an et demi, il est bien certain que l'opposition n'était pas là parce qu'elle ne s'intéressait nullement à la sécurité du Canada, à sa protection ou à son système douanier. Toutefois, notre gouvernement était très intéressé et c'est la raison pour laquelle nous avons amorcé le processus il y a un an et demi déjà.

Le projet de loi S-23 a été soumis à la Chambre. C'est l'outil dont nous avons besoin pour nous assurer que notre pays reste un endroit sûr et je compte sur l'appui de l'opposition à cet effet.

M. Roy Cullen (Etobicoke-Nord, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux institutions financières internationales.

Les Canadiens, nous le savons, sont très préoccupés par le terrorisme et ses sources de financement. Puisque le financement est le carburant et la nourriture du terrorisme, le gouvernement compte-t-il proposer des modifications à la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité, promulguée récemment, afin de contrer le terrorisme?

L'hon. Jim Peterson (secrétaire d'État (Institutions financières internationales), Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député pour cette importante question.

C'est précisément ce que nous comptons faire. Nous avons eu des discussions avec Fintrac au sujet de notre Loi sur le recyclage des produits de la criminalité, et nous examinons la question. Les Canadiens doivent aussi être informés des autres choses que nous faisons actuellement. Conformément à la résolution 1333 du Conseil de sécurité des Nations Unies, adopté le 22 février, le Canada a édicté des règlements «en vue du gel des avoirs financiers d'Oussama ben Laden et des individus et des entités qui lui sont associés, notamment le réseau Al-Qaïda».

• (1145)

M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale.

Bien que les Canadiens dénoncent vivement les attentats terroristes du 11 septembre, bon nombre d'entre eux sont également très inquiets et s'opposent à la dangereuse nouvelle guerre de George Bush qui fait fi des Nations Unies et du droit international.

Le premier ministre dira-t-il à George Bush, lundi, qu'il n'existe pas que deux options, l'option entre les États-Unis et le terrorisme, mais qu'il en existe une troisième, celle de respecter le droit international et les Nations Unies? Le premier ministre dira-t-il clairement que nous nous opposons à la guerre de George Bush?

L'hon. Art Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le Canada respecte le droit international. Le premier ministre l'a dit très clairement. Nous vivons dans une démocratie qui respecte la primauté du droit. Je suis certain que le président Bush le sait. Cependant, ce qu'il faut faire dans le cadre de la primauté du droit et dans le cadre des Nations Unies, c'est lutter efficacement contre le terrorisme. Il constitue une menace pour les États-Unis, pour le Canada et pour le monde entier.

Les deux hommes vont se rencontrer lundi et discuter de la façon dont nous pouvons travailler ensemble pour atteindre cet objectif.

M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, la nouvelle guerre de George Bush est en fait une atteinte au droit international et causera la mort de milliers de civils afghans innocents, tout comme nous avons vu mourir plus d'un demi-million d'enfants iraqiens innocents.

George Bush a dit qu'il recourra à toutes les armes nécessaires dans cette guerre. Le premier ministre dira-t-il clairement au

président George Bush que le Canada rejette carrément toute proposition de recourir à des armes nucléaires tactiques dans toute guerre?

L'hon. Art Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le député exagère. Il tombe dans l'extrême et est alarmiste.

Ce que le président des États-Unis, le premier ministre et nous tous avons dit clairement, c'est qu'il s'agit d'une campagne contre le terrorisme. Elle ne sera pas menée qu'à l'aide de moyens militaires. Dans l'ensemble, elle ne sera pas menée à l'aide de moyens militaires classiques. Il y existe bien des façons de collaborer dans cette lutte contre le terrorisme. C'est ce dont nous allons parler.

Je rappelle également au député que les Nations Unies, notamment le Conseil de sécurité, ont déclaré, conformément à l'article 51, que les États-Unis ont le droit de se défendre. Ils ont été attaqués.

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, Alliance canadienne): Monsieur le Président, les rapports de renseignement du SCRS, de *Jane's* et du Congrès américain mentionnent tous que le Canada est un pays où des cellules terroristes poursuivent leurs activités, pourtant le solliciteur général continue d'éluider les questions sur leur existence.

Combien de fois devons-nous poser la question pour obtenir une réponse? Nous l'avons posée toute la semaine. Pourquoi le ministre ne dit-il pas franchement aux Canadiens s'il y a des cellules terroristes au Canada et s'il a garanti plus d'argent neuf pour s'y attaquer de façon appropriée?

L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, j'ai répondu à cette question à maintes reprises.

Le premier ministre et moi avons plusieurs fois répété que toutes les mesures seront examinées. S'il faut en appliquer de nouvelles, nous le ferons. Le directeur du SCRS a déclaré clairement qu'il disposait des fonds pour remplir son mandat. La GRC a reçu une forte injection de dollars. Le ministre des Finances a dit sans ambages que nous allons prendre les moyens nécessaires à long terme pour lutter contre le terrorisme et veiller à ce que le Canada demeure l'un des pays les plus sûrs au monde.

Mme Val Meredith (South Surrey—White Rock—Langley, Alliance canadienne): Monsieur le Président, hier et aujourd'hui encore, le ministre des Transports s'est fait poser des questions sur les couteaux polyvalents trouvés à bord d'un avion devant quitter l'aéroport Pearson. En guise de réponse, il s'est contenté de réprimander le député d'avoir posé pareille question.

Après la période des questions hier, j'ai parlé à un employé d'Air Canada qui s'est indigné de la réponse cavalière du ministre.

Il a été confirmé que des couteaux polyvalents ont effectivement trouvés à bord d'un appareil d'Air Canada qui devait se rendre à New York le 11 septembre, mais dont le vol a été annulé. Comment se fait-il que le gouvernement américain puisse être ouvert et honnête avec ses citoyens alors que le gouvernement de notre pays se terre dans la dénégation?

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, la députée me reproche ma réponse au député de l'Alliance qui a posé la question en premier lieu. Tout ce que j'ai dit, c'est qu'il s'appuyait sur des faits erronés.

Questions orales

●(1150)

M. Scott Reid (Lanark—Carleton, Alliance canadienne): Monsieur le Président, Nabil Al-Marabh, qui a été associé à deux des pirates de l'air du World Trade Center, avait été arrêté au Canada, mais la Commission de l'immigration et du statut de réfugié l'avait relâché.

La ministre a dit qu'on ne pouvait pas emprisonner ni expulser des personnes sur la foi de ce qu'elle appelle des rumeurs et des insinuations. M. Al-Marabh avait été arrêté à Boston pour avoir poignardé quelqu'un, avait tenté d'entrer illégalement aux États-Unis, était entré illégalement au Canada et détenait un faux passeport, une fausse carte de citoyenneté et une fausse carte d'assurance sociale.

Pourquoi ces preuves, et non pas des rumeurs ni des insinuations, n'ont-elles pas suffi à faire emprisonner ou expulser ce présumé terroriste?

L'hon. Elinor Caplan (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Monsieur le Président, je rappelle au député que la campagne contre le terrorisme est menée à l'échelle internationale. Je ne vais pas risquer de compromettre quelque enquête que ce soit ni faire des procès d'intention. La primauté du droit existe au Canada. Nous nous fondons sur la primauté du droit pour prendre les décisions qui s'imposent au moment où nous les prenons.

M. Scott Reid (Lanark—Carleton, Alliance canadienne): Monsieur le Président, voici, je le répète, ce que la ministre appelle des rumeurs et des insinuations. Cet individu avait été expulsé du Canada, y était rentré illégalement, était porteur d'un faux passeport, d'une fausse carte de citoyenneté et d'une fausse carte d'assurance sociale et avait été accusé par les autorités américaines d'avoir poignardé quelqu'un à Boston.

L'arbitre de la CISR a reconnu qu'on ne pouvait pas compter sur lui pour se présenter à une autre audition, mais l'a quand même relâché. Pourquoi le gouvernement ne convient-il pas d'emprisonner ou d'expulser immédiatement tout faux demandeur du statut de réfugié ayant des liens avec le terrorisme qui viole des lois canadiennes?

L'hon. Elinor Caplan (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Monsieur le Président, il ne faut pas croire que tous les faux demandeurs du statut de réfugié sont des terroristes. Pas du tout. Le député saura comme tout le monde que lorsque nous avons des preuves qu'une personne pose une menace pour la sécurité, nous prenons immédiatement des mesures. La personne est emprisonnée et nous demandons à ce qu'elle le reste.

De la même manière, nous n'emprisonnons pas des gens sur de simples qu'en-dira-t-on, ni même sur des soupçons. Lorsque que nous avons des preuves solides, nous prenons les mesures que les Canadiens attendent de nous.

[Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, le ministre de la Défense a informé cette Chambre un peu plus tôt que le gouvernement avait élaboré un certain nombre de scénarios militaires.

Je pense qu'il est tout à fait normal que dans le cadre d'une large coalition, on évoque un certain nombre de scénarios militaires pour riposter au terrorisme. Le contraire eut été inquiétant.

Cependant, j'aimerais savoir de la part du ministre de la Défense si on a chiffré ces scénarios militaires. Est-ce qu'on a évalué le coût de ces interventions, ce qui serait faire preuve de responsabilité également?

[Traduction]

L'hon. Art Eggleton (York-Centre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai indiqué en réponse à une question précédente que le secteur militaire examine diverses options. À l'heure actuelle, le gouvernement n'a pas encore établi de scénarios précis. Il envisage différentes possibilités et oui, les coûts seront pris en compte.

Par la même occasion, je précise que les États-Unis savent ce dont nous sommes capables. Les Américains connaissent notre capacité. Ils conçoivent le programme et nous demanderont d'intervenir en fonction des besoins. En toute logique, ce sont eux qui coordonnent l'ensemble de cet effort, mais rien n'a encore été définitivement établi. Le processus est en cours d'élaboration.

[Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, je ne demande pas si une décision finale a été prise. J'espère que le ministre travaille avec les militaires, que ce ne sont pas uniquement les militaires qui travaillent à un certain nombre de scénarios. Il y a une implication politique, il y a une gouverne à exercer en cette matière.

Or, ce que je lui demande, ce n'est pas d'attendre que les États-Unis nous disent: «Voilà ce que vous pouvez faire», mais plutôt que le premier ministre puisse dire: «Voilà ce que l'on pourrait faire.»

Dans une évaluation logique, réaliste, responsable, on évalue le coût pour en déterminer les capacités et les possibilités. Est-ce qu'il y a eu une évaluation du coût de ces opérations?

[Traduction]

L'hon. Art Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je ne peux parler de coûts précis pour le moment. Oui, toutes ces questions sont présentement examinées. Au fil des jours, nous maintenons des communications régulières avec les États-Unis qui élaborent le plan.

Nous avons informé les Américains de nos capacités. Nous examinons la possibilité de réorganiser certaines de ces capacités en fonction des circonstances faisant suite aux attaques du 11 septembre. Nous sommes en communications fréquentes avec les autorités américaines. Les Américains savent que nous voulons leur prêter main forte.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, Alliance canadienne): Monsieur le Président, l'agression terroriste dont les Américains ont été victimes inquiète les Canadiens quant à leur sécurité personnelle.

Bien qu'ils comprennent la nécessité de faire preuve de discrétion lorsqu'il s'agit de plans de sécurité, nos concitoyens doivent être rassurés quant à la sûreté de nos bases militaires et de nos installations d'énergie nucléaire.

Les gens veulent aider. Comment le gouvernement compte-t-il faire participer la population à cette lutte contre le terrorisme international?

●(1155)

L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, je ne comprends pas pourquoi les députés de l'opposition persistent à interroger les ministériels sur des questions délicates de sécurité.

Ils réclament des informations sur des enquêtes en cours. Ils réclament des informations concernant des mesures de sécurité. Je puis assurer à mon honorable collègue que le gouvernement prendra toutes les dispositions qui devront l'être.

Questions orales

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, Alliance canadienne): Monsieur le Président, faire participer les Canadiens à la sécurité de la nation n'implique pas de divulguer des secrets d'État.

Même si le premier ministre n'a pas été à la hauteur en ces temps difficiles, les Canadiens l'ont été, eux.

Quand le ministre déposera-t-il à la Chambre un plan qui répondra aux préoccupations de l'ensemble des Canadiens que nous voulons tous aider?

L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, nous avons expliqué à maintes reprises ce que nous allons faire. Nous épaulerons les États-Unis dans cette affaire. Nous prendrons les dispositions qui s'imposent pour accroître la sécurité au Canada.

Le ministre des Finances a très clairement indiqué que des fonds seront mobilisés pour la mise en place de mesures de sécurité supplémentaires. Le ministre des Transports a indiqué que des mesures supplémentaires étaient envisagées. Toutes les dispositions appropriées sont prises pour nous assurer que le Canada demeure l'un des pays les plus sûrs dans le monde.

* * *

L'AGRICULTURE

M. Rick Laliberte (Rivière Churchill, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Les conditions climatiques les plus sévères ont régné partout dans le monde pendant la saison de végétation de 2001. Les agriculteurs canadiens ont surtout souffert de la sécheresse.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire peut-il dire à la Chambre quelle a été l'ampleur de la sécheresse et si le gouvernement a des programmes en place pour aider les agriculteurs à traverser cette crise?

L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, il ne fait aucun doute que beaucoup d'agriculteurs au Canada souffrent d'une des plus graves sécheresses depuis des décennies.

Nous surveillons la situation. Je rappelle cependant à tout le monde que nous disposons de toute une série de programmes, y compris des programmes de sécurité du revenu. Les agriculteurs se sont dotés en plus grand nombre d'une couverture d'assurance-récolte, et ce, pour de plus grandes superficies. La couverture totale d'assurance se chiffre à plus de 6,5 milliards de dollars. Nous calculons qu'après la franchise, qui s'élève à 30 p. 100 de la prime d'assurance, le régime d'assurance-récolte déboursa à lui seul plus d'un milliard de dollars.

Il y a le Compte de stabilisation du revenu net. Il y a le Programme canadien d'aide financière aux agriculteurs, Nous calculons pour le moment que les gouvernements fédéral et provinciaux verseront près de 4 milliards de dollars...

Le Président: Le député d'Elk Island a la parole.

* * *

LE COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le premier ministre nous a dit lundi que les comités seraient tenus au courant et qu'ils participeraient à la recherche de solutions à l'actuelle menace que posent les terroristes.

Nous avons donné des avis et préparé des motions afin d'inviter le ministre du Revenu national et le commissaire responsable de l'Agence des douanes et du revenu du Canada à comparaître devant le Comité des finances. Cependant, au lieu d'accepter nos motions, d'en discuter et de les mettre aux voix, le gouvernement a retiré du comité tous les membres libéraux, de sorte qu'il n'y a pas eu quorum.

Pourquoi le gouvernement ne veut-il pas que ces représentants comparaissent devant le comité?

L'hon. Don Boudria (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, nous avons dit que nous sommes prêts à coopérer pleinement en ce qui concerne la structure des comités. Le député le sait pertinemment.

Je ne sais pas quand s'est produit l'incident auquel il fait expressément allusion. Je sais qu'hier, nous avons suspendu les séances des comités. Nous avons même suspendu les travaux de la Chambre pour permettre aux intéressés d'assister à une cérémonie organisée par certains députés. C'est peut-être à ce moment que l'incident s'est produit. S'il est arrivé dans d'autres circonstances, je puis assurer le député que je m'efforcerais de travailler avec lui et avec l'ensemble des députés.

Enfin, nous avons même demandé la tenue d'un vote à la Chambre plus tôt cette semaine pour renvoyer au comité une question particulière, mais le consentement unanime a été refusé.

M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne): Monsieur le Président, ce n'est pas comme si les membres du comité ne savaient pas où la salle de comité se trouvait. Ils étaient déjà sur place. Bien avant l'heure de la cérémonie qui devait se tenir dans la salle 200 de l'édifice de l'Ouest, les membres du comité sont partis. Il est bien évident qu'ils l'ont fait à la demande du whip ou d'un autre représentant du gouvernement.

Ma question est très simple. Les libéraux ont rejeté la motion que nous avons présentée le jour désigné, motion préconisant l'adoption de mesures législatives antiterroristes. Maintenant, ils refusent de travailler dans la structure des comités. Comment et quand les Canadiens obtiendront-ils des réponses à cette grave question?

L'hon. Don Boudria (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'ai expliqué au député et à l'ensemble de la Chambre que je travaillerais en coopération avec eux de manière à faire tout ce qui est possible pour assurer la reprise du travail des comités.

Nous travaillons là-dessus. J'ai même eu des consultations officieuses avec le leader à la Chambre du parti du député, relativement à une reprise des travaux des comités, car aux termes du Règlement, leur travail arrive à échéance 10 jours après la rentrée de la Chambre en septembre.

Dans la mesure où nous pouvons coopérer, relancer pleinement les activités des comités et étudier toutes les questions concernant non seulement cet aspect, mais aussi n'importe quelle autre question, le député pourra compter sur mon entière coopération.

• (1200)

[Français]

LA SPÉCULATION BOURSIÈRE

M. Michel Bellehumeur (Berthier—Montcalm, BQ): Monsieur le Président, plusieurs pays enquêtent actuellement sur des mouvements de capitaux et des ordres de spéculation boursière douteuse qui seraient intervenus peu avant les attentats du 11 septembre dernier. Les terroristes auraient spéculé sachant ce qui allait se produire.

Le solliciteur général peut-il nous dire si de telles enquêtes se déroulent également au Canada et, notamment, à la Bourse de Toronto?

L'hon. Jim Peterson (secrétaire d'État (Institutions financières internationales), Lib.): Monsieur le Président, oui, nous avons des discussions avec les Bourses concernant cette question.

Nous avons aussi eu des discussions avec le Bureau du surintendant des institutions financières. Il y a maintenant des discussions entre lui et nos institutions financières pour obtenir leur coopération complète pour travailler avec les autorités de nos deux pays pour combattre le terrorisme.

* * *

[Traduction]

L'AIDE INTERNATIONALE

Mme Carolyn Parrish (Mississauga-Centre, Lib.): Monsieur le Président, il y a encore des centaines de milliers d'humains qui sont au bord de la famine dans le monde. Récemment, la ministre de la Coopération internationale a consulté plus de 1 000 groupes et particuliers d'un bout à l'autre du Canada pour savoir ce qu'on pourrait faire pour accroître l'efficacité de notre aide internationale.

La ministre pourrait-elle dire à la Chambre comment elle pourra, à la conférence du G-8 de cette année, présenter un plan plus efficace pour venir en aide à ces gens-là?

L'hon. Maria Minna (ministre de la Coopération internationale, Lib.): Monsieur le Président, j'ai tenu des consultations dans 10 villes canadiennes et j'ai rencontré 1 100 organismes et particuliers d'un bout à l'autre du Canada.

Parmi les questions dont nous avons discuté et qui nous aideront à préparer notre position pour le G-8, on compte la propriété locale coordonnée stratégique, qui est très importante pour nombre d'ONG et de pays, ainsi qu'un gouvernement durable démocratique plus fort, une autre question qui a été discutée et qui est très importante.

Mentionnons aussi l'importance de l'éducation dans les pays en développement, de l'aide consacrée à la lutte contre la pauvreté, notamment l'éducation pour les femmes et les jeunes filles, de même que celle de l'accès au marché et du développement économique. Ce sont là quelques-unes des très importantes questions qui ont été discutées et qui nous aideront énormément.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

LES DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

M. Lynn Myers (Waterloo—Wellington, Lib.): Monsieur le Président, je veux soulever une question de privilège. Dans une déclaration précédant la période des questions, aujourd'hui, le député d'Île de Vancouver-Nord a dit entre autres choses que le premier ministre a assisté hier soir à une activité de financement du Parti libéral à Toronto. C'est complètement faux.

Affaires courantes

Je suis persuadé que le député ne veut pas induire la Chambre en erreur en donnant des renseignements faux. Je lui demande donc de retirer cette observation.

Le Président: Le député d'Île de Vancouver-Nord voudrait-il répondre? Je ne suis pas sûr qu'il y ait lieu de soulever la question de privilège, mais nous allons écouter ce que le député a à dire.

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne): Monsieur le Président, si le député a raison, je me rétracte, bien entendu. Ce qui est important, c'est que nous savons où le premier ministre n'était pas. Où se trouvait-il, c'est une autre affaire.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LES DROITS DE LA PERSONNE

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Après consultation avec tous les partis et l'appui total de tous les chefs de parti, je demande le consentement de la Chambre pour proposer la motion suivante, qui serait adoptée sans débat:

Que la Chambre:

a) transmette sans délai une requête aux dirigeants politiques, communautaires et religieux pour qu'ils s'élèvent contre la violence, l'intolérance ou la haine sous toutes formes à l'endroit des musulmans, des Arabes et d'autres minorités visibles;

b) qu'au nom du peuple canadien, elle réaffirme l'adhérence fondamentale du pays à la primauté du droit ainsi qu'à la protection et au maintien des droits humains garantis par la Charte.

• (1205)

Le Président: La députée de Halifax a-t-elle le consentement unanime pour proposer la motion?

Des voix: D'accord.

Le Président: La Chambre a entendu les termes de la motion. Lui plaît-il de l'adopter?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Joe Jordan (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Madame la Présidente, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à onze pétitions.

* * *

DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

Mme Carolyn Parrish (Mississauga-Centre, Lib.): Madame la Présidente, je demande la permission de déposer deux rapports. Conformément au paragraphe 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le quatrième rapport de la délégation canadienne de l'Association des Parlementaires de l'OTAN qui a représenté le Canada à la réunion du sous-comité se penchant sur l'avenir de la sécurité et des capacités de défense de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, qui a eu lieu en Belgique et aux Pays-Bas, du 6 au 11 mai 2001.

Affaires courantes

Conformément au paragraphe 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le cinquième rapport de la délégation canadienne de l'Association des Parlementaires de l'OTAN qui a représenté le Canada à la session printanière de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, qui a eu lieu à Vilnius, en Lituanie, du 27 au 31 mai 2001.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Joe Jordan (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Madame la Présidente, nous répondrons aujourd'hui à la question n° 58.

[Texte]

Question n° 58—**M. Randy White:**

En ce qui concerne l'impact global des immigrants de la catégorie «réunion des familles» sur le système de santé et des programmes sociaux du Canada, cet impact est-il en hausse ou en baisse au cours des dix dernières années, et cette catégorie d'immigrants a-t-elle surtout contribué au système ou en a-t-elle plutôt profité au cours de la même période?

M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, tant donné que les gouvernements provinciaux administrent les programmes sociaux, il est difficile de vérifier, à n'importe quel degré de certitude, l'incidence de l'immigration de la catégorie de réunion des familles.

Le taux de pauvreté (défini par le pourcentage des familles qui vivent en dessous du seuil de faible revenu) chez les familles d'immigrants qui sont au Canada depuis 10 à 15 ans est comparable à celui des familles nées au Canada: 13 p. 100 pour les familles d'immigrants contre 14 p. 100 pour les familles nées au Canada, en 1997.

Toutefois, les immigrants tendent à avoir un niveau d'instruction et de compétence supérieur à celui des autres Canadiens. En 1999, 57 p. 100 des immigrants en âge de travailler à leur arrivée avaient un diplôme d'études postsecondaires, comparé à environ 42 p. 100 de la population canadienne en âge de travailler. En outre, les études montrent que, dès que les immigrants s'adaptent au Canada et aux exigences du marché du travail, le revenu moyen des familles d'immigrants dépasse celui des familles canadiennes.

Les immigrants peuvent se heurter à des problèmes pour réussir leur intégration au marché du travail pour un certain nombre de raisons. Par exemple, les personnes qui ont reçu une formation dans un pays étranger se heurtent souvent à des obstacles à l'évaluation et à la reconnaissance de leur éducation, de leur expérience, de leurs compétences, de leur formation et de leurs titres de compétence au Canada. C'est pourquoi, dans le discours du Trône de janvier 2001, le gouvernement a souligné la nécessité d'attirer des travailleurs qualifiés au Canada, et a manifesté son intention de collaborer avec les provinces et territoires afin de mieux reconnaître les titres de compétence étrangers des immigrants et de faciliter leur intégration dans la société canadienne.

Il importe de noter, toutefois, que la proportion d'immigrants de la catégorie de la famille baisse en réalité. Les immigrants sont divisés en trois grands groupes: immigrants de la composante économique, immigrants de la catégorie de la famille et réfugiés. Entre 1980 et 1999, la part des immigrants qui sont venus au Canada en vertu de la catégorie de la famille a chuté de 34 p. 100 à 29 p. 100, alors que la part des immigrants de la composante économique a grimpé de 32 p. 100 à 56 p. 100. Comptant pour plus de la moitié de tous les immigrants en 1999, les immigrants de la composante économique

sont bien moins susceptibles de recourir aux programmes sociaux par rapport aux immigrants de la catégorie de la famille et aux réfugiés.

Développement des ressources humaines Canada n'est pas en mesure de fournir une évaluation de l'incidence nette qu'a eue, au cours des dix dernières années, la réunion des familles d'immigrants sur le programme de la Sécurité de la vieillesse (SV) et le Régime de pensions du Canada (RPC) parce que les statistiques ne recueillent pas les données sur les immigrants qui viennent au Canada pour rejoindre des membres de leur famille qui sont déjà établis au pays.

Toutefois, les nouveaux arrivants qui s'installent au Canada doivent mériter le droit à des prestations comme c'est le cas pour tous les Canadiens. Les accords de sécurité sociale avec d'autres pays peuvent aider les gens à être admissibles à des prestations de la SV ou du RPC.

L'admissibilité à la pension de la SV se fonde sur l'âge et la résidence au Canada. Les nouveaux arrivants n'ont jamais été admissibles à la totalité des prestations de la SV dès leur arrivée au pays. La plupart des gens doivent vivre au Canada au moins 10 ans après avoir atteint l'âge de 18 ans pour obtenir une pension partielle de la SV. Toutefois, les gens qui quittent un pays pour aller vivre ou travailler dans un autre peuvent avoir droit à des prestations de pension canadienne en moins de 10 ans grâce à l'application d'accords internationaux de sécurité sociale. Ces accords coordonnent le fonctionnement du programme de la SV avec des programmes comparables dans d'autres pays, et permettent aux personnes de maintenir de façon continue leur protection en matière de sécurité sociale. Par l'intermédiaire de ces accords, une personne peut avoir droit à une pension partielle de la SV en additionnant ensemble ses périodes de résidence au Canada et ses périodes de résidence et/ou sa protection (ses crédits) conformément au(x) programme(s) d'un autre pays pour satisfaire aux conditions minimales relatives à la résidence.

En mars 1996, les règles applicables à certains immigrants de pays possédant des accords de sécurité sociale avec le Canada ont été modifiées de deux façons. D'abord, les immigrants «parrainés» arrivant d'un pays avec lequel le Canada a des accords internationaux ne sont pas admissibles au Supplément de revenu garanti ou à des prestations de l'Allocation pendant leur période de parrainage (d'une durée maximale de dix ans), sauf dans des circonstances précises. Le Supplément et l'Allocation sont des prestations fondées sur le revenu fournies aux gens qui dépendent en grande partie de la pension de la SV. Cette modification prend en compte la responsabilité des parrains de soutenir les immigrants pendant cette période. Deuxièmement, les immigrants «non parrainés» de ces mêmes pays peuvent mériter le Supplément ou l'Allocation à un taux de 1/10 pour chaque année de résidence au Canada après l'âge de 18 ans.

L'admissibilité à des prestations du RPC se fonde sur la participation à la population active du Canada. Le RPC vise à remplacer une partie des gains provenant d'un emploi ou d'un emploi autonome qui ne sont plus disponibles pour les cotisants et leurs familles à cause d'une retraite, d'une invalidité ou d'un décès. Pour être admissible à une pension de retraite du RPC, une personne doit avoir fait au moins une cotisation valable au RPC—mais la pension ainsi obtenue serait minime. Un nouvel arrivant qui s'installe au Canada devrait cotiser pendant plusieurs années pour être admissible à une pension d'invalidité du RPC. Une personne doit avoir fait des cotisations pendant au moins quatre des six dernières années. Les prestations de survivant se fondent sur les cotisations du défunt. Les accords de sécurité sociale peuvent aider les gens qui viennent de pays ayant des programmes sociaux comparables au RPC à être admissibles à des prestations d'invalidité et de survivant. Le montant que verse chaque pays correspond au nombre d'années ou aux crédits accumulés dans les régimes respectifs.

Citoyenneté et Immigration Canada ne dispose d'aucune donnée quant aux répercussions nettes de la réunification des familles sur le système médical et les programmes sociaux du Canada. Bien qu'il soit difficile de quantifier la contribution des immigrants de la catégorie du regroupement familial, au Canada, il ne fait aucun doute que ces derniers contribuent au développement économique du Canada. Les parents et les grands-parents peuvent garder les enfants de parents qui travaillent, et les autres membres de la catégorie du regroupement familial peuvent participer à des entreprises familiales, ce qui crée de l'emploi pour tous les Canadiens et les Canadiennes.

Les pays sont composés de familles et cette réalité est inscrite dans la Loi sur l'immigration, dont l'un des objectifs est de faciliter la réunion, au Canada, des citoyens canadiens et des résidents permanents avec leurs proches parents qui se trouvent à l'étranger.

Santé Canada ne garde pas ce genre d'information.

* * *

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Joe Jordan (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Madame la Présidente, si les questions nos 44, 50, 55, 57 et 61 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, ces documents pourraient être déposés immédiatement.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

[Texte]

Question n° 44—**Mme Christiane Gagnon:**

Quelles sont toutes les campagnes de publicité, de promotion et d'information, de chaque ministère et organisme du gouvernement, diffusées à la télévision et à la radio depuis le 1er janvier 2001 (liste exhaustive), et combien chacune a-t-elle coûté?

(Le document est déposé.)

Question No. 50—**M. Leon Benoit:**

Quelles sommes les ministères et organismes gouvernementaux ont-ils versées à la société d'avocats McMillan Binch pour ses services professionnels au cours de chaque exercice depuis 1991?

(Le document est déposé.)

Question No. 55—**Mme Jocelyne Girard-Bujold:**

Pour l'exercice financier de 1999-2000, le gouvernement peut-il fournir une liste détaillée de toutes les subventions accordées par Développement économique du Canada pour les régions du Québec dans les 75 circonscriptions du Québec?

(Le document est déposé.)

Initiatives ministérielles

Questions No. 57—**M. Peter Goldring:**

Le gouvernement a-t-il formulé une politique nationale sur le logement et, le cas échéant, quelles définitions a-t-il donné aux expressions suivantes en ce qui concerne les célibataires: a) «logement abordable»; b) «pauvreté»; c) «maison de chambres»; d) «sans-abri»?

(Le document est déposé.)

Questions No. 61—**M. John Cummins:**

En ce qui concerne l'industrie de la pêche et l'infrastructure nécessaire pour la soutenir dans chaque circonscription au cours des exercices allant de 1997-1998 à 2000-2001 inclusivement: a) quels fonds ont été accordés aux ports de pêche dans le cadre du Programme des ports pour petits bateaux; b) quelle était la valeur des débarquements de poisson?

(Le document est déposé.)

[Traduction]

M. Joe Jordan: Madame la Présidente, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Français]

LA LOI SUR LES DOUANES

La Chambre reprend l'étude de la motion: Que le projet de loi S-23, Loi modifiant la Loi sur les douanes et d'autres lois en conséquence, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé à un comité; ainsi que de l'amendement.

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Madame la Présidente, je disais donc, avant d'être interrompu pour la période des questions orales, que nous avons certaines réserves sur le projet de loi qui tenaient à trois niveaux.

Tout d'abord, il faut avoir les règlements qui, pour certaines questions, nous apparaissent comme cruciaux, entre autres, pour savoir de quelle façon on détermine, à partir de critères ou de balises, les possibilités d'accréditation d'individus ou de sociétés canadiennes ou américaines, de telle sorte que, lorsqu'il y a un refus quant à cette accréditation CANPASS, on sache pourquoi il y a refus et qu'on corrige la situation pour permettre une saine concurrence entre les entreprises canadiennes et américaines dans un même secteur.

Deuxièmement, nous avons également certaines réticences quant au pouvoir discrétionnaire du ministre dans certains cas. C'est le défaut du gouvernement de toujours avoir plusieurs dispositions dans un projet de loi où on parle de la discrétion du ministre. À un moment donné, tout devient à la discrétion du ministre, et c'est inquiétant.

Quant à l'aspect du renforcement des pouvoirs des douaniers pour l'ouverture du courrier dans le cas des enveloppes de 30 grammes et plus, nous nous questionnons sur la pertinence d'une telle mesure. Déjà les douaniers ont certains pouvoirs, mais ce serait abuser que d'ouvrir du courrier sans qu'il y ait mandat d'arrestation ou soupçon sérieux sur la nature d'un colis. Même le Barreau canadien questionne ce renforcement des mesures.

Initiatives ministérielles

Après avoir discuté avec le ministre du Revenu et responsable de l'Agence de développement économique, il a tenu à nous donner certaines assurances quant à la possibilité que nous ayons les règlements avec le projet de loi, surtout lorsque viendra le temps de l'étude en comité; ou, du moins, que nous ayons, pour certaines parties du projet de loi, un énoncé de principe ou un énoncé politique. Ce serait particulièrement important d'avoir un portrait plus large que celui du projet de loi dans lequel nous retrouvons des trous incroyables qui nuisent à notre compréhension précise des choses.

Nous avons eu cette assurance et je pense que nous allons attendre la suite des événements, car le ministre du Revenu et responsable du Développement économique n'a pas l'habitude de dire n'importe quoi. Nous allons donc attendre la suite en espérant que le ministre pourra nous donner satisfaction pour que nous ayons les précisions que nous demandons.

En principe, à cette étape de la deuxième lecture, mon parti va appuyer ce projet de loi, mais nous serons en attente des développements du côté du ministre responsable qui, espérons-le, saura répondre à nos attentes. S'il advenait, à la fin du processus, que nous n'ayons pas satisfaction sur les interrogations que nous avons mentionnées tout au cours de cet exposé, nous serions dans l'obligation de nous opposer au projet de loi à moins qu'il y ait des modifications.

Mais jusqu'à présent, les principes du projet de loi, nous les appuyons d'emblée en deuxième lecture, puisque le commerce international pourrait s'en porter mieux. Les difficultés administratives qu'éprouvent certaines entreprises et certains individus, lorsque vient le temps de commercer, en particulier avec les États-Unis, pourront être amoindries. Cela pourrait devenir une mesure positive dans les circonstances.

•(1210)

[Traduction]

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la Présidente, la caucus du NPD est d'avis que le projet de loi S-23 vise moins à permettre le traitement plus rapide des personnes et des marchandises entrant au Canada, ou même à apporter des modifications techniques et administratives aux pratiques actuelles, qu'à assurer la souveraineté économique. Il porte sur la question plus vaste de l'intégration nord-américaine et de l'ultime disparition de nos frontières.

Le projet de loi, comme bien d'autres présentés par le gouvernement libéral, est un autre cheval de Troie. Le gouvernement présente des projets de loi relativement anodins ou il fait valoir les aspects d'une question tout en poursuivant un objectif secondaire. Le principal objectif de ce projet de loi se cache derrière la question de garantir la libre circulation de biens et de services entre le Canada et les États-Unis, notre principal partenaire commercial.

Le projet de loi S-23 renferme quelques modifications excellentes, en particulier la prolongation de la période au cours de laquelle une personne peut en appeler d'une décision de l'Agence des douanes et du revenu du Canada.

Cette modification s'imposait, étant donné, par exemple, la pratique qui consiste à quitter le pays pour se marier et à revenir avec des cadeaux ou des bijoux reçus à l'occasion du mariage. Bien des gens ignoraient que des droits de douanes faramineux sont imposés sur ces biens et qu'ils disposaient d'un délai de seulement 30 jours pour en appeler. Il est arrivé que des gens manquent l'occasion d'en appeler. Les modifications proposées corrigeront cette situation.

La principale question a trait à notre souveraineté économique et au mouvement vers l'intégration de l'économie nord-américaine dans l'économie globale de l'hémisphère occidental. Récemment, l'ambassadeur des États-Unis au Canada a fait des observations qui ont aiguisé nos préoccupations à cet égard.

Certains préconisent l'accélération du processus en faisant des comparaisons avec l'Union européenne. Cette dernière a modifié récemment les formalités douanières entre ses partenaires pour permettre la libre circulation de biens et de services plus facile et moins encombrante.

Les relations entre le Canada, les États-Unis et le Mexique sont tout à fait différentes des relations entre les États membres de l'Union européenne. L'Union européenne a fait un bien meilleur travail pour ce qui de faire d'autres harmonisations nécessaires avant d'envisager d'harmoniser les politiques d'immigration, les pratiques douanières ou les pratiques communes comme la création de laissez-passer électroniques, portant l'identification de la rétine ou les empreintes palmaires.

Nous avons fondamentalement des façons très différentes de faire les choses. Les Américains disent que nous devrions harmoniser nos lois d'immigration avec les lois américaines. Il s'agit plus que d'un changement technique dans la façon de traiter les gens à la frontière, il s'agit d'un changement fondamental dans la perception que nous avons de nous-mêmes.

Il y a dans la Bible un dicton qui dit que le lion se couchera avec l'agneau. Dans ce cas, l'agneau ne dormira pas beaucoup. Nous craignons fort que si nous nouons des relations pareilles avec les États-Unis, cela soit plus dans l'intérêt des Américains que dans le nôtre.

Compte tenu de la tragédie qui s'est produite récemment au World Trade Center, le projet de loi S-23 devrait être mis de côté et y rester tant que n'aura pas été réglée la question de la sécurité internationale qu'ont fait ressortir les tragiques événements que l'on sait.

Ce n'est pas le moment de traiter de questions de souveraineté économique alors que nous sommes entièrement préoccupés par la tragédie qui s'est produite à New York. Ce n'est pas le moment de redéfinir nos relations avec les États-Unis ou notre position en tant que pays faisant partie de l'hémisphère nord-américain. Le projet de loi S-23 nous forcerait à nous lancer dans un débat bien avant que nous ne soyons prêts.

•(1215)

Nous avons vu récemment les risques que nous courrions à laisser s'échapper d'entre nos mains le contrôle sur notre souveraineté économique. Depuis une vingtaine d'années, la tendance est à l'économie de succursales. Comme nous l'avions prédit, le développement de cette base économique est en train de se faire.

Nous avons dit par exemple que si nous perdions la haute main sur nos entreprises et laissions les Américains ou des intérêts étrangers nous dominer, les entreprises canadiennes perdraient tout contrôle sur leur destinée. Nous en avons un exemple criant à nos portes.

Des Américains frustrés affirment que si le Canada n'emboîte pas, servilement, comme des gens marchant au pas de l'oie, le pas aux États-Unis, qui déploient leurs militaires à l'heure actuelle, ils risquent de retirer leurs usines du Canada. Ils menacent de fermer les succursales canadiennes d'entreprises américaines, ce qui nous fera perdre des emplois au Canada.

Initiatives ministérielles

Voilà un excellent exemple de ce dont nous avons prévenu le gouvernement. Si nous perdons notre souveraineté économique, nous perdons du même coup notre capacité de maintenir notre souveraineté nationale et de contrôler notre propre destinée en tant que pays, au risque de nous laisser phagocyter par les Américains.

C'est cela, l'intégration occidentale panaméricaine. Les Américains sont inévitablement voués à représenter l'idéal d'une seule et même force en Occident et la culture et l'économie américaines sont elles aussi vouées à primer toutes les autres.

Nous y sommes opposés. Je suis un Canadien farouchement nationaliste. Si je regarde autour de moi dans cette enceinte, à la recherche d'autres députés étant dans les mêmes dispositions que moi, je n'en vois pas beaucoup, que ce soit d'un côté ou de l'autre de la Chambre.

M. Maurice Vellacott: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Comment l'intervenant du NPD peut-il comparer le fait de marcher servilement au pas de l'oie comme des nazis à l'attaque lancée par l'Amérique contre le terrorisme?

Le président suppléant (Mme Bakopanos): La présidence n'a pas à censurer les paroles du député. Le député peut poursuivre son intervention s'il le désire.

M. Pat Martin: Madame la Présidente, je ne tente pas d'offenser qui que ce soit avec mon argument. Notre principale préoccupation, en tant que Canadiens, devrait être de maintenir notre économie et notre souveraineté nationale. Je suis un fier nationaliste canadien, et je vois très peu de mes collègues tenir le même langage. Nous avons l'habitude d'entendre ce genre d'arguments de la part des députés libéraux d'arrière-ban, du temps de Walter Gordon et de Paul Martin père, et lorsque l'actuel député de Windsor épousait les mêmes vues.

Nous avons l'habitude d'entendre les députés libéraux dire qu'ils allaient s'assurer que les industries canadiennes ne seraient pas trop dominées par des intérêts étrangers. C'était un thème populaire à l'époque. Des lois et des règlements ont été mis en place pour éviter que nos industries basculent entre des mains étrangères. Une partie des arguments utilisés était que la perte de notre souveraineté économique nous empêcherait d'être une nation souveraine.

La raison principale pour laquelle on souhaite demeurer une nation souveraine est que l'on veut tracer notre propre destinée et exercer un certain contrôle sur des choses comme les opérations militaires internationales du genre de celles dont les Américains sont sur le point de lancer.

Nous avons été essentiellement menacés. Dans son allocution hier soir, le président Bush a dit que les pays se divisaient en deux clans : ceux qui soutiennent l'Amérique et ceux qui soutiennent les terroristes. Je trouve ça choquant en tant que Canadien qui n'est nécessairement en parfait accord avec les Américains sur cette question mais qui n'en appuie pas pour autant les terroristes.

Nous préconisons une troisième façon de répondre à la tragédie internationale survenue au World Trade Center qui respecte les paramètres de la communauté internationale afin de traduire ces criminels en justice sans recourir à une intervention militaire unilatérale comme celle envisagée par les États-Unis.

Le Canada doit prendre garde de ne pas se laisser embarquer aveuglément dans cette intervention. À moins de bien contrôler notre souveraineté économique, nous risquons de subir les pressions exercées par les menaces de fermeture d'usines, de frontières, etc.

C'est ce qui nous inquiète au sujet du projet de loi S-23. À notre avis, il ne convient pas de soumettre ce projet de loi à l'examen de la Chambre des communes à cette période critique de l'histoire de notre

pays. Nous devrions le mettre de côté pour l'instant et examiner plutôt la question de l'ouverture de nos frontières. Il faudrait se pencher sur la circulation des biens et des services aux frontières à un moment moins délicat.

Les propos que nous entendons aux nouvelles nous amènent à nous interroger sur ce qui est vraiment au programme. L'ambassadeur actuel des États-Unis au Canada parle de la nécessité d'un ALENA amélioré. Le projet de loi S-23 est la réponse du gouvernement libéral à cet ALENA amélioré.

Je voudrais rappeler à la Chambre que les souhaits des Américains sont parfois présentés de façon détournée, pour des raisons de procédure. En 1983, le précédent ambassadeur des États-Unis au Canada, M. Paul Robinson, a déclaré ceci dans un article de la revue *McLean's*:

En janvier 1983, j'ai demandé au personnel de l'ambassade de regarder ce que nous pouvions faire pour établir un accord de libre-échange avec le Canada. Je savais, bien sûr, que cette initiative d'intérêt public devait venir du Canada parce que si elle venait de nous, nous aurions l'air de vouloir avaler notre voisin.

Il devait faire en sorte que ce soit une entité canadienne qui demande un accord commercial, en sachant très bien que cet accord était nettement avantageux pour son pays. Les Américains voulaient cependant que l'initiative soit prise par le Canada, car sinon, les Canadiens verraient très clairement que leur intention était de les avaler.

• (1220)

Selon le *Star* de Toronto, l'ambassadeur des États-Unis à l'époque a transmis l'idée à Thomas d'Aquino, président du Conseil canadien des chefs d'entreprises et officieusement premier ministre, à sa résidence d'Ottawa. Il était exactement l'homme dont les Américains avaient besoin pour mousser l'idée de l'Accord du libre échange, un accord qui allait les favoriser énormément.

Fait plutôt intéressant, lorsque le président du Conseil canadien des chefs d'entreprises raconte la chose, il dit exactement le contraire, à savoir qu'il faut se rappeler que ce sont les Canadiens qui ont pris l'initiative de demander un accord de libre-échange. En fait, c'est l'ambassadeur des États-Unis en visite chez d'Aquino qui l'avait demandé à celui-ci et d'Aquino a consciencieusement livré la marchandise quelques années plus tard.

Le NPD croit que la question de l'intégration nord-américaine est très inquiétante et qu'il faudrait en débattre. Nous n'avons pas peur d'en débattre, mais nous croyons qu'il ne faut pas le faire dans un tel contexte. Qu'il ne faut pas associer la chose à la question des douanes et de l'accise. Que c'est fou de faire cela.

C'est un véritable cheval de Troie. Nous sommes manifestement ici aujourd'hui pour débattre de l'idée du libre mouvement des biens et des services entre le Canada et les États-Unis, mais le débat porte, en fait, sur l'intégration aux États-Unis d'Amérique de tout l'hémisphère occidental, de l'océan Arctique à la Terre de feu.

Je m'inquiète lorsque j'entends le président libéral du Comité des finances déclarer que personne ne peut nier le fait que l'intégration de l'Amérique du Nord est en cours. Selon ce journal, celui-ci s'est révélé le principal chantre de la tenue d'un débat vraiment ouvert sur l'intégration, un thème qui ne figurait pas dans les document libéraux de la campagne électorale de l'an 2000.

Initiatives ministérielles

À mon avis, le Parti libéral n'a pas mené campagne en vue de brader le peu qu'il reste de notre souveraineté économique. Au moment de leur réélection pour un troisième mandat, leur intention n'était pas, je pense, de commencer à adopter des mesures législatives réclamées expressément par l'ambassadeur des États-Unis et susceptibles de nous faire perdre notre capacité de prendre en main notre propre destinée. Je ne pense pas que c'était là le programme des libéraux. Je n'ai rien vu de tel dans quelque document que ce soit diffusé par le Parti libéral pendant la campagne électorale de l'an 2000.

Nous ne nous opposons pas à une plus grande ouverture de la frontière à un moment donné. Nous ne sommes pas contre la libre circulation des biens et services entre notre territoire et celui de nos voisins du Sud. Il faut toutefois que ces choses se fassent dans l'égalité. Procédons à l'intégration d'une façon similaire à celle qui a été adoptée par l'Union européenne. Cette dernière faisait face à un plus gros problème. Elle regroupe 15 États-nations, mais elle a d'abord résolu les questions sociales fondamentales. Elle a mis en place la charte sociale qui égaliserait le niveau de vie.

Il y a un énorme déséquilibre historique dans le rapport de forces entre le Canada et les États-Unis. C'est un peu comme si l'on demandait au lion de cohabiter avec l'agneau. Ce n'est pas une entente entre deux intervenants égaux. C'est une entente entre le Canada et la plus importante économie dans le monde, qui se trouve à posséder 88 p. 100 de l'industrie canadienne. Les États-Unis ont déjà d'énormes intérêts au Canada. Ce sont les 12 p. 100 restants de nos industries canadiennes qui sont dans la balance.

Certains d'entre nous ne sont pas prêts à renoncer à l'idée d'un État-nation canadien souverain, unique et différent, qui n'est pas obligé de tout harmoniser avec les Américains.

Depuis que le Parti de l'Alliance canadienne existe, il pense que tout ce qui est américain est bon et que tout ce qui est canadien est nul. C'est vraiment l'impression que nous donnent les députés de l'Alliance canadienne. Ils tirent toute leur inspiration du mouvement évangélique de droite américain. Tout ce que disent Pat Buchanan et Pat Robinson aux États-Unis, ils l'importent ici et essaient de le vendre aux Canadiens.

Mais nous ne nous laisserons pas convaincre. Cela ne nous intéresse pas. Nous sommes encore suffisamment nombreux à vouloir préserver le caractère distinct du Canada pour qu'ils n'arrivent pas à nous faire accepter leur idée débile.

Je suis au regret de le dire, mais il y a des gens qui aimeraient exploiter la tragédie survenue à New York pour promouvoir leur vision d'une seule identité intégrée pour l'ensemble de hémisphère occidental. Ce n'est pas bien d'exploiter la tragédie survenue à New York. La question devrait être traitée indépendamment de cette dernière, et certainement pas à l'intérieur des paramètres d'un simple débat sur le libre mouvement des biens et des services.

• (1225)

Il y en a parmi nous qui sont encore attachés à cette idée. Je n'aime pas donner l'impression que je suis un libéral, mais si je l'étais, je serais probablement comme Walter Gordon, Paul Martin père et ceux qui, en 1967, avaient une vision du caractère canadien unique et la défendaient fièrement à la Chambre des communes en expliquant pourquoi nous ne devrions pas être dominés par un pays étranger, quel qu'il soit. En ces temps-là, le libéraux imposaient des règles sur la participation étrangère.

Où sont-ils, ces champions, aujourd'hui? La seule personne, en dehors du NPD, qui élève la voix est David Orchard du Parti progressiste-conservateur. Il pose ces questions; il est un des rares.

Les députés semblent s'être résignés à l'indifférence affable de l'univers. Ils ont l'impression que l'emprise américaine est inéluctable et que ce n'est pas la peine de se battre, car la résistance est futile.

À mon avis, nous devrions avoir ce débat sans les émotions qu'a fait naître la tragédie du World Trade Center à New York. Le temps viendra où nous devons faire un choix. Sommes-nous prêts à éteindre la dernière flamme du nationalisme canadien? Sommes-nous prêts à nous résigner au fait que nous ne sommes que des Américains quelque peu différents des autres?

Les États-Unis ont senti qu'il y avait une différence aujourd'hui en voyant que notre premier ministre n'avait pas épousé automatiquement ce sentiment de vengeance que les Américains éprouvent avec raison. Personne ne blâme le gouvernement américain d'avoir exprimé en termes clairs son besoin de venger les attentats perpétrés à New York. Toutefois, la première réaction de notre premier ministre après la tragédie du World Trade Center n'a pas été de s'empresser d'appuyer les Américains dans leur appel à l'intervention militaire violente et à la vengeance, ce qui est tout à son honneur.

Nous en payons maintenant le prix. De nombreux Américains sont déçus de cette attitude. Nous avons essuyé une première rebuffade lorsque le président des États-Unis a rencontré le président du Mexique avant de venir rencontrer le premier ministre du Canada. La deuxième rebuffade est venue dans le discours, le plus important discours que le président ait jamais prononcé, peut-être même un des plus importants discours que tout président des États-Unis ait jamais prononcé depuis peut-être le discours Checkers.

Il n'y avait pas une seule mention du Canada dans le discours. Le Canada a essuyé une autre rebuffade. Nous nous faisons réprimander de façon diplomatique parce que nous ne nous empressons pas assez de nous rallier à l'initiative militaire, je pense à des gens marchant au pas de l'oie, que les États-Unis ont jugé bon de lancer pour venger les attentats contre leur pays.

J'ai signalé certains des points nécessaires et bénéfiques associés au projet de loi S-23. Toutefois, le NPD demande au gouvernement libéral de retarder l'étude de cette mesure jusqu'à ce que la poussière soit retombée sur la tragédie du World Trade Center. Nous demandons au gouvernement de mettre le projet de loi S-23 en veilleuse jusqu'à ce qu'on puisse avoir une idée claire de toutes ses ramifications sur le plan de l'intégration de l'hémisphère occidental.

• (1230)

Mme Sophia Leung (secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureuse de constater que le député de Winnipeg-Centre reconnaît l'importance de soutenir l'industrie, et en particulier l'industrie canadienne.

Comme nous le savons tous, 85 p. 100 de nos échanges commerciaux se font avec les États-Unis. Le projet de loi S-23 vise à réduire les coûts pour les entreprises en facilitant les passages frontaliers et les livraisons des entreprises. Le projet de loi S-23 vise également à protéger le pays contre les risques élevés de trafic illégal, y compris l'entrée au Canada d'individus indésirables.

Je suis sûre que le député le reconnaît que nous nous efforçons actuellement de renforcer la sécurité à notre frontière, de réduire les risques pour le Canada et de protéger les intérêts de nos entreprises.

Initiatives ministérielles

M. Pat Martin: Madame la Présidente, je crois que nous avons clairement indiqué que les néo-démocrates sont conscients de l'avantage d'avoir la libre circulation des biens et services entre nos deux pays. Cependant, nous nous inquiétons lorsque l'ambassadeur américain au Canada préconise de faciliter encore davantage cette ouverture de la frontière commune grâce à l'utilisation des scintigraphes de la rétine et des empreintes digitales pour les contrôles d'identité. Il propose aussi l'installation de boîtes électroniques sous les camions qui traversent fréquemment la frontière, de façon qu'ils puissent le faire sans devoir s'arrêter. Si nous adoptons ces changements, les États-Unis pourraient aussi vouloir des systèmes intégrés d'immigration et de sécurité périmétrique; autrement dit un système commun de sécurité qui s'appliquera à la grandeur de l'Amérique du Nord.

Il s'agit d'un compromis d'ensemble. Si nous voulons adhérer à ce qui nous paraît être un programme de modifications administratives très logique visant la façon dont nous gérons le passage des biens et services à travers de la frontière, nous devons aussi adhérer à une harmonisation générale de notre système d'immigration, de nos procédures de contrôle douaniers et de notre système de sécurité périmétrique général qui s'appliquera le long de notre littoral. Le NPD n'est pas disposé à aller aussi loin pour faciliter la circulation rapide des biens et services.

• (1235)

M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, Alliance canadienne): Madame la Présidente, mon collègue du NPD pourrait-il fournir des précisions ou peut-être retirer ses propos? Comment un député néo-démocrate peut-il, à la Chambre, comparer les mesures envisagées par les Américains, dont nous ne connaissons pas le détail, aux excès du nazisme? Comment peut-il comparer leur réaction au terrorisme aux méthodes hitlériennes?

L'assertivité des Américains est l'expression de leur inquiétude face à la tragédie qui les a frappés la semaine dernière. Comment mon collègue peut-il oser associer cela aux excès du nazisme? Je n'arrive pas à comprendre ce qui explique cette réaction du député ou de son parti. Le député s'est peut-être mal exprimé.

Mon collègue pourrait-il se rétracter et déclarer qu'il s'est mal exprimé?

M. Pat Martin: Madame la Présidente, le président George Bush a déclaré hier soir, dans son discours, que les gens appuient soit les États-Unis, soit les terroristes. Mes observations font suite à cette affirmation.

Au sein du NPD, nous voyons une troisième possibilité dont le premier ministre et certains ministres ont également fait mention ou qu'ils ont essayé de proposer. Nous pouvons examiner certaines options sur les plans international et multilatéral.

J'essayais d'exprimer le sentiment que, dans le cas qui nous intéresse ici, le Canada ne doit pas automatiquement emboîter le pas et tomber dans l'excès de la solution facile, en l'occurrence appuyer une riposte militaire musclée. Nous devons résister à cette tentation et nous y opposer. C'est une illustration de la différence d'approche que notre pays adoptera, j'espère, à l'égard de cette question. C'est une image pour montrer que le Canada aborde les problèmes différemment des États-Unis.

M. Roy Cullen (Etobicoke-Nord, Lib.): Madame la Présidente, aussi bien intentionné le député de Winnipeg-Centre soit-il, je me demande s'il a vraiment lu le projet de loi, car il n'a rien à voir avec le nationalisme économique et ces grandioses thèmes philosophiques. Il n'a également rien à voir avec l'harmonisation.

Je me suis demandé si le député avait regardé la télévision récemment et s'il avait vu les longues files d'attente à la frontière de camions qui essaient d'entrer aux États-Unis et qui sont remplis de pièces destinées à des entreprises fonctionnant selon la méthode du juste à temps. Nous savons qu'une bonne partie de ces camions et de ces gens qui essaient de franchir la frontière ne représentent aucun risque ou presque.

Le projet de loi, qui est plus utile encore aujourd'hui que jamais auparavant, vise à simplifier les procédures et envisage une approbation préliminaire ou une auto-évaluation, des sanctions étant prévues pour toute infraction. C'est ce sur quoi porte ce projet de loi.

Je sais que des députés de ce côté-ci de la Chambre ont rencontré des gens d'affaires de Sarnia et de Windsor il n'y a pas très longtemps. C'est exactement le genre de choses dont ils ont besoin car les camions sont bloqués à la frontière. Ainsi, ce projet de loi n'a jamais été plus utile qu'aujourd'hui. Cela n'a rien à voir avec notre intégration aux États-Unis.

Le député de Winnipeg-Centre peut-il me dire s'il a lu le projet de loi et dans la négative, s'il va s'engager à le faire?

• (1240)

M. Pat Martin: Madame la Présidente, nous savons très bien ce que renferme ce projet de loi. Les points négatifs que nous avons signalés étaient des choses comme le fait que le Canada n'était pas prêt à un débat sur l'automatisation de notre frontière. Il y a un certain nombre d'autres aspects plus pratiques dont j'aurais peut-être pu parler, comme les pertes d'emplois reliées à l'automatisation des postes frontaliers. On n'a pas soulevé cette question à la Chambre comme on devrait probablement le faire.

De plus, l'intervention du député tente de nous amener à croire que le projet de loi a été présenté à la suite de la tragédie au World Trade Center. Il n'en est rien. Il a été présenté au Sénat bien avant cette crise.

Je demande au député ou aux représentants du Parti libéral ceci. Si ce projet de loi présente tant d'avantages et s'il ne cache rien, pourquoi ne l'a-t-on pas présenté à la Chambre des communes comme la plupart des initiatives ministérielles? Nous aurions pu alors discuter de ces choses ouvertement sans nous inquiéter de savoir quel objectif secondaire le gouvernement essayait de réaliser.

M. Scott Reid (Lanark—Carleton, Alliance canadienne): Madame la Présidente, je m'inscris en faux contre toute l'orientation que le député a donnée à son discours, notamment lorsqu'il a parlé de gens marchant au pas de l'oie et du militarisme américain. Peut-être regardait-il une autre chaîne de télévision que moi la semaine dernière, mais ce sont les États-Unis qui ont été attaqués. Des milliers d'Américains ont perdu la vie dans une attaque perpétrée sans provocation contre des civils, des gens qui se rendaient paisiblement au travail. Des personnes de toutes les races, de toutes les couleurs et de toutes les religions ont été tuées. On a comparé les mesures proposées pour faire face à la situation au genre de choses que faisait Adolph Hitler. Ce sont là des propos tout à fait offensants, qui devraient être retirés.

M. Pat Martin: Madame la Présidente, permettez-moi de clarifier les choses. Il n'a nullement été question d'Adolph Hitler. Lorsque j'ai parlé du pas de l'oie, je voulais dire que le Canada ne doit pas entrer trop rapidement un point de vue sans examiner les autres recours possibles pour régler cette tragédie internationale.

Initiatives ministérielles

Je crois qu'il faudrait s'adresser à une tribune internationale. Les Nations Unies sont considérées comme l'endroit désigné. La situation actuelle est différente. Il n'existe, dans l'histoire militaire ou mondiale, aucun exemple d'attaque terroriste aussi dévastatrice contre un état-nation. Lorsque nous déclarons la guerre, nous déclarons la guerre à un autre pays, à un autre État-nation.

Nous vivons aujourd'hui une situation unique qui exige une solution unique. Le NPD demande au gouvernement canadien de trouver cette troisième voie. Il ne s'agit pas ici de prendre parti sans réserve pour les États-Unis ou pour les terroristes. Il doit exister une voie médiane, et je suis heureux, d'ailleurs, que dans la plupart des cas notre gouvernement ait opté pour la voie de la raison.

Lorsque j'ai dit que nous perdrons notre souveraineté économique, c'était pour montrer que nous deviendrions moins aptes à contrôler notre destinée et que, de ce fait, nous serions contraints de nous précipiter pour accorder sans discussion l'aide à un partenaire économique dominant.

M. Grant McNally (Dewdney—Alouette, PC/RD): Madame la Présidente, j'ai l'honneur d'intervenir au nom de la Coalition PC/RD. Je commencerai par réfuter certaines des observations formulées par mon collègue du Nouveau Parti démocratique. Je le considère comme un collègue parce que nous avons travaillé ensemble au Comité de l'immigration, mais je suis en profond désaccord avec les affirmations qu'il a faites aujourd'hui dans son intervention.

Je commencerai par réfuter l'affirmation que l'on peut interpréter comme anti-américaine. À ce moment-ci de notre histoire, il ne convient pas de s'engager dans ce genre de réflexion. Les États-Unis ont cherché des solutions diplomatiques au problème. Ils n'ont pas riposté par une frappe rapide. Les Américains réagissent-ils? Oui, ils réagissent comme ils devraient le faire, et nous devrions les appuyer et nous rallier à eux.

Ils cherchent des solutions économiques et multilatérales à la crise. Ils cherchent à rallier les peuples à leur cause au lieu de frapper rapidement dans un esprit de vengeance, comme le député semble le faire croire.

Les États-Unis forment un pays qui a accueilli des immigrants de partout dans le monde. Cela est avéré par le fait que l'on a dénombré parmi les victimes des attentats survenus à New York des ressortissants de 62 pays différents. Ne nous imaginons pas que nos amis américains, avec qui nous entretenons d'étroites relations, ne sont pas un pays fort, un pays accueillant ou une société tolérante car ils forment bel et bien une société tolérante et accueillante. Nous avons davantage en commun avec nos amis des États-Unis que le député ne semble le savoir.

Je veux réfuter cette façon de penser, surtout à ce moment-ci, et faire comprendre à nos amis américains que tous les députés à la Chambre désapprouvent ce genre de réflexion car le temps est maintenant venu d'agir.

J'en arrive au projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui, monsieur le Président. Je sais que vous êtes un savant et sage collègue député. Je vous félicite de votre accession à la présidence.

Je me permets d'ajouter que certains des commentaires émis par le ministre du Revenu national ce matin m'ont déçu. Compte tenu des événements sur la scène mondiale, il semble que le gouvernement se comporte comme si rien n'était changé. Le monde n'est plus le même depuis la tragédie du 11 septembre. On dirait que le gouvernement a simplement déposé un projet de loi dont la Chambre avait déjà été saisie, a ajouté quelques commentaires dans l'introduction et la conclusion du discours du ministre et a continué de faire comme si tout était comme avant.

En réaction à cette tragédie, Le Congrès américain s'est réuni. Il a pris 24 heures pour préparer un projet de loi détaillé reflétant la réalité avec laquelle les États-Unis devraient désormais composer, prévoyant les sommes nécessaires à la reconstruction de New York et au rehaussement de la sécurité. En moins de 24 heures, les dirigeants américains ont préparé une réponse concertée et détaillée.

Qu'avons-nous au lieu de cela? Un projet de loi dépoli qui ne reflète en rien la nouvelle réalité qui règne depuis la tragédie du 11 septembre. C'est une honte. Cela montre le manque de leadership d'un gouvernement à l'égard de tous les détails qu'il faut examiner.

J'abonde dans le sens de mon collègue d'Edmonton—Strathcona qui a proposé une motion d'amendement pour que le projet de loi soit retiré et réexaminé parce qu'il ne reflète pas adéquatement la nouvelle réalité avec laquelle notre pays doit désormais composer dans ses relations avec notre principal partenaire commercial et notre ami proche, les États-Unis.

● (1245)

Aujourd'hui à la Chambre, le ministre a parlé de la gestion de nos frontières comme étant un processus en évolution. Je suis d'accord. Il va évoluer très rapidement et le Canada doit être partie prenante de cette évolution et être prêt à coopérer. Il se pourrait fort bien que les Américains nous disent qu'ils vont aller de l'avant, qu'ils veulent une frontière sûre et un périmètre autour de l'Amérique du Nord parce que nos systèmes sont intégrés. Les personnes qui viennent au Canada peuvent facilement entrer aux États-Unis. Je ne trouve pas qu'il soit déraisonnable que nos voisins du Sud nous demandent de coopérer avec eux. Nous devons le faire et joindre le geste à la parole. Notre engagement doit être concret.

Selon moi, le projet de loi fait la preuve de l'engagement du gouvernement à faire des changements importants qui se feront sentir.

L'un de mes collègues libéral a mentionné qu'il y avait de longues files à la frontière. Oui, c'est vrai, et cela va continuer pendant quelque temps.

Le ministre a parlé du programme CANPASS, du programme NEXUS et d'un système de kiosques pour accélérer les échanges commerciaux. Nous ferions mieux de réviser nos positions si nous pensons que les Américains ne vont pas étudier ces programmes pour voir s'ils ont besoin d'être revus. Nous ferions bien d'entrer dans le jeu de nos bons amis et meilleurs alliés car nous pourrions très rapidement nous retrouver exclus. Si ça devait arriver, ça aurait des répercussions énormes sur notre économie, notre mode de vie et nos valeurs.

J'ignore si les autres députés ont écouté le discours du président hier soir. J'ai remarqué une chose, il était ferme dans sa résolution. Il a solidement derrière lui le peuple américain, un congrès uni, le Sénat et toutes les têtes dirigeantes du pays; il fait campagne pour se gagner les appuis nécessaires d'un bout à l'autre du monde.

Initiatives ministérielles

J'ai dit plus tôt cette semaine au gouvernement que le même climat existait au Canada et que les gens voulaient appuyer nos amis et alliés. Les sondages indiquent que près de 80 p. 100 des Canadiens veulent aider et appuyer nos meilleurs alliés. Et pourtant, nous n'avons pas encore vu d'action concrète. Il y a eu beaucoup de belles paroles. Nous avons aidé tout au début. Je le reconnais et je félicite ceux qui l'ont fait. Le moment est maintenant venu de continuer à aider de manière concrète et pratique.

Le projet de loi ne tient pas compte de ces réalités. Nous avons, au Canada, de nombreux postes frontaliers qui ne sont pas ouverts 24 heures sur 24. Ils sont équipés de caméras télécommandées et ferment à 22 heures ou à minuit. Ce sont des choses qu'il faut examiner dans cette nouvelle réalité.

Y a-t-il de nombreux points d'entrée aux États-Unis à partir du Canada? Oui. Voulons-nous libéraliser davantage les échanges commerciaux avec les États-Unis? Oui, bien sûr que nous le voulons. Toutefois, ce serait une erreur que de faire abstraction des nouvelles réalités qui s'imposent à la suite de ce qui s'est produit dans notre monde. Cela friserait la négligence, si le gouvernement ne tenait pas compte de ces nouvelles réalités parce que notre économie est tellement intégrée à celle des États-Unis.

Les membres de notre coalition et moi aurions voulu, à l'instar de tous les députés de l'opposition sans doute, que le ministre fasse preuve de leadership relativement à ce projet de loi en y apportant des modifications tenant compte des préoccupations que je présente maintenant.

Je voudrais parler plus particulièrement d'un aspect du projet de loi qui s'appelle l'observation volontaire. Le ministre a soulevé cette question ce matin.

• (1250)

Je vais expliciter pour bien me faire comprendre. Ce que cela signifie, c'est que, sur la côte atlantique comme sur la côte de la Colombie-Britannique, les bateaux qui transportent des marchandises doivent contacter les douanes à leur arrivée. C'est cela qu'on appelle l'observation volontaire. Il est vrai que nos frontières sont vastes et non protégées.

Si les gens abusaient de notre bonne volonté et de nos libertés en s'engageant dans des activités illégales, est-ce qu'ils nous téléphoneraient, en accostant sur nos rivages, pour nous dire qu'ils emportent avec eux des produits de contrebande qu'ils vont transporter aux États-Unis? Non, bien sûr que non. Notre système ne peut empêcher ces choses-là dans le contexte des nouvelles réalités découlant de l'attaqué du 11 septembre.

Hier soir, à la Chambre, un de mes collègues libéraux a dit que nous ne devrions pas voir ici un combat entre le bien et le mal, mais seulement chercher les causes profondes et les facteurs à considérer. Le vrai problème, ce sont ceux qui font le mal. C'est bien un combat entre le bien et le mal. Il n'y a peut-être que quelques personnes en cause, mais elles peuvent tout bouleverser pour le plus grand nombre, comme nous l'avons hélas constaté. Nous aurions tort de mettre la tête dans le sable et de faire comme si rien n'avait changé.

Un autre collègue libéral a cité des propos que le président Roosevelt a tenus dans des circonstances semblables, lorsqu'il a fait entrer son pays dans la Seconde Guerre mondiale. Le député a rappelé une phrase célèbre: l'Amérique devrait marcher à pas feutrés, mais frapper fort. On dirait que la devise du gouvernement actuel est d'avancer à l'aveuglette en portant un grand sac de promesses creuses, car il parle beaucoup, mais ne fait pas grand-chose.

Depuis huit ans qu'il est au pouvoir, le gouvernement affame peu à peu nos services de renseignement, le SCRS, réduit le financement de la GRC et de l'Immigration, et il prive de ressources une approche intégrée de la mise en commun du renseignement entre ces organismes. Ces coupes ont eu des conséquences et, dans ce domaine, nous récoltons ce que le gouvernement a semé pendant huit ans.

Il y aurait lieu d'espérer une réaction rapide, vu les événements du 11 septembre, pour débloquer plus de ressources dans ces domaines et envisager une collaboration plus étroite avec nos amis américains. Nous devons étudier l'idée d'un périmètre de sécurité. Nous serions à l'intérieur du périmètre et non à l'extérieur, comme mon collègue néo-démocrate semble le souhaiter.

Je voudrais revenir à un point dont le député d'Edmonton—Strathcona a parlé dans son intervention. Il nous a raconté avec beaucoup d'éloquence sa propre expérience de réfugié ayant fui le régime d'Idi Amin en Ouganda.

Je ne suis pas d'accord avec l'argument erroné qui dit que, si l'on veut accroître la sécurité dans notre pays, il ne faudrait plus accueillir d'immigrants ou de réfugiés. Rien ne saurait être moins vrai. L'un n'empêche pas l'autre. Nous pouvons envisager d'accroître la sécurité dans notre pays et nous devons le faire, mais en même temps, il est possible de conserver une politique d'immigration très ferme qui renforce les bases de notre pays, où l'immigration a occupé une grande place.

En même temps, ce serait vraiment faire preuve de négligence de ne pas examiner l'aspect sécurité, car il faut le faire.

• (1255)

Depuis sept à dix jours, bon nombre d'entre nous sont ébranlés par les événements qui se sont produits et la façon dont ils ont changé notre monde à tout jamais. L'inquiétude ronge beaucoup de gens, mais ce que nous craignons, de ce côté-ci de la Chambre, c'est que le gouvernement aborde cette situation comme il l'a fait tant d'autres fois, c'est-à-dire qu'il attende et ne fasse rien.

Nous avons entendu les raisons en faveur d'une approche équilibrée. Oui, c'est correct. Cependant, il est arrivé trop souvent que le gouvernement libéral parle d'adopter une approche équilibrée pour, en fin de compte, ne rien faire du tout alors que des mesures et un leadership s'imposent. S'il y a un moment où notre pays, le pays voisin et le monde entier ont besoin d'être guidés, c'est bien maintenant.

Je trouve regrettable que le ministre du Revenu national ait simplement dépoussiéré ce projet de loi et l'ait de nouveau présenté sans tenir compte des réalités nouvelles qui existent depuis le 11 septembre.

Voici un extrait d'un article paru aujourd'hui dans le *Toronto Star*:

Mais il n'y a rien de nouveau dans le projet de loi dont la Chambre des communes sera saisie à l'étape de la deuxième lecture aujourd'hui. Aucun amendement au projet de loi ni aucun resserrement des vérifications à la frontière n'a été proposé depuis les attaques terroristes de mardi dernier contre les États-Unis. Le projet de loi a d'abord été présenté et adopté au Sénat au printemps dernier dans une tentative pour accélérer le passage de biens à la frontière.

Plus loin dans l'article, on peut lire ce qui suit:

Des hauts fonctionnaires des Douanes ont admis aux journalistes qu'il serait difficile de refuser un laissez-passer CANPASS à une personne qui serait, comme les terroristes, «en veilleuse» aux États-Unis, parfaitement intégrée dans la communauté et sans antécédents criminels.

Initiatives ministérielles

Aux termes du programme CANPASS, le titulaire du laissez-passer franchit librement la frontière dans les deux sens.

L'article dont il est question ci-dessus fait partie de la nouvelle réalité. Si nous pensons pouvoir continuer sans subir le moindre contre-coup des événements survenus à New York, Washington et en Pennsylvanie, nous rêvons. Le gouvernement est somnambule.

Une meilleure approche aurait été de réunir les spécialistes de la question et de consulter nos homologues de l'autre côté de la frontière pour s'attaquer aux nouvelles préoccupations qui ont émergé par suite des événements de la semaine dernière. Cela ne s'est pas produit. Cela ne transparait certainement pas dans les mesures que renferme le projet de loi dont nous sommes saisis. Je ne comprends pas comment nous pouvons prétendre continuer notre bonhomme de chemin à la Chambre sans agir concrètement pour nous attaquer à ces problèmes.

J'espère que, en tant que leaders à la Chambre, nous formerons des comités promptement et inviterons ceux qui s'intéressent au commerce à se présenter à la table ici. Nous devons apporter les modifications concrètes qui sont nécessaires pour faire face aux nouvelles réalités. Nous espérons que la devise du gouvernement ne visera pas à marcher à l'aveuglette en transportant son sac de promesses creuses. Il doit agir concrètement. Il peut compter sur la détermination et l'appui de la population et des partis d'opposition pour apporter ces changements.

Nous exhortons le gouvernement à prendre les mesures qui s'imposent, à mettre de côté ce projet de loi, qui ne s'attaque pas aux problèmes, et à procéder aux changements nécessaires.

● (1300)

M. John O'Reilly (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Madame la Présidente, mon collègue se demande si les États-Unis appuieraient les programmes figurant dans le projet de loi S-23.

Je signale au député et à quiconque s'y intéresse que ces programmes, CANPASS, STAP et NEXUS, sont tous similaires aux programmes en vigueur aux États-Unis. Nous agissons en partenariat avec les États-Unis dans le cadre du programme NEXUS. Le député parle comme si nous n'entretenions aucun lien ou que nous n'avions pas mené de consultation et que nous agissions isolément. Ce n'est pas vrai.

Comment le député peut-il dire que les États-Unis ne sont pas au courant de ces programmes alors que nous sommes partenaires avec eux dans le cadre de ces initiatives? Le député sait cela. Il est déplacé d'essayer de se faire facilement un peu de capital politique. Je demande au député de retirer les paroles selon lesquelles les États-Unis ne sont pas au courant de ces programmes. Ils en sont au contraire bien conscients. Ils sont nos partenaires.

M. Grant McNally: Madame la Présidente, le député est dans l'erreur. Je n'ai jamais dit cela. Il peut vérifier dans le *hansard*. Les États-Unis sont clairement au courant de ces programmes. J'ai dit, et peut-être vais-je le répéter plus fort afin qu'il comprenne cette fois-ci, que si nous ne tenons pas compte des nouvelles réalités qui ont cours depuis le 11 septembre et que nous poursuivons normalement le cours des affaires et que tous les programmes que nous avons négociés avec nos amis se poursuivent, nous vivons dans un monde factice.

M. John O'Reilly: Vous êtes dans un monde factice.

M. Grant McNally: Le député dit qu'il vit dans un monde factice. C'est bien sûr le cas parce qu'il n'a pas tenu compte d'un des principaux points abordés dans mon discours. Si nous ne nous

asseyons pas à la table avec nos partenaires dans la foulée des changements survenus le 11 septembre afin de discuter de ces dossiers, une attente de 12 heures à la frontière semblera de courte durée à ceux qui exportent des biens de notre pays vers les États-Unis.

Nous sommes mieux d'agir. Le député dit que ce sont des racontars pessimistes. C'est une question honnête. C'est une question sur laquelle le gouvernement doit se pencher. S'il ne le fait pas, il est négligent et il devrait avoir honte.

● (1305)

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la Présidente, j'ai écouté une bonne partie du discours du député même si j'ai été absent de la Chambre pour un moment, mais je ne l'ai pas entendu répondre à la question qui a été soulevée par le député de l'Alliance sous forme de motion demandant de mettre le projet de loi S-23 de côté pour le moment, dans le but de traiter de façon plus globale de la question de la tragédie du World Trade Center qui touche le monde entier.

La Coalition PC/RD est-elle d'avis que le projet de loi S-23 devrait aller de l'avant, mais avec les modifications proposées? Serait-elle plutôt en faveur de notre position, et de celle émise dans la motion, à savoir que le projet de loi S-23 ne devrait pas faire l'objet d'une étude à l'heure actuelle, à tout le moins d'ici ce que nous nous soyons penchés sur la tragédie du World Trade Center et d'autres questions de sécurité nationale?

M. Grant McNally: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa question et je suppose que c'est au moment où il était occupé ailleurs que j'ai souligné qu'à titre personnel, j'appuie la motion.

J'aimerais faire la lecture de l'amendement proposé par mon collègue de l'Alliance. La motion prévoit ce qui suit:

«la Chambre refuse de donner deuxième lecture au projet de loi S-23, Loi modifiant la Loi sur les douanes et d'autres lois en conséquence, étant donné que le principe du projet de loi ne tient pas compte expressément ou suffisamment de la sécurité nationale aux frontières du Canada, en ce qui a trait aux activités terroristes.»

J'ai affirmé au cours de mon discours que j'étais très déçu que le ministre du Revenu national reprenne l'ancien projet loi et se contente de le dépoussiérer un peu avant de le représenter. On nous sert le même genre de discours que nous avons déjà entendu ici en cette Chambre, comme si rien n'avait changé dans le monde.

Je ne crois pas que le ministre ait apporté des changements qui reflètent la nouvelle réalité depuis les événements tragiques survenus le 11 septembre.

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la Présidente, une autre question me vient à l'esprit. Le député aura peut-être lu, dans le *National Post* d'hier, je crois, un article relatant que les États-Unis veulent des règles communes en matière d'immigration.

Il y est dit que l'ambassadeur des États-Unis au Canada a esquissé le périmètre de sécurité nord-américain qu'envisage l'administration Bush et qui irait au-delà du recours à la technologie pour accélérer les mouvements transfrontaliers et toucherait au sujet délicat de la politique en matière d'immigration et du statut de réfugié. Autrement dit, comme je l'ai dit dans mon allocution, l'ambassadeur des États-Unis propose l'harmonisation des politiques en matière d'immigration et du statut de réfugié comme complément au partage des nouvelles percées technologiques visant à accélérer les mouvements transfrontaliers de biens et de services.

Initiatives ministérielles

Quelle est la position de la Coalition PC/RD sur l'intégration et l'harmonisation des politiques en matière d'immigration et du statut de réfugié comme moyen d'accélérer les mouvements transfrontaliers?

M. Grant McNally: Madame la Présidente, j'ai abordé la question dans mon discours. Je rappelle encore une fois à mon collègue qu'il est des choses que nous devons examiner, des choses dont nous devons discuter et débattre. Il n'est pas sage de les rejeter d'emblée au début de la discussion. Si nous n'examinons pas ces questions, le Canada risque de se voir réduit au rang de simple spectateur par son principal partenaire commercial.

Je vous donne un exemple. Imaginez que les États-Unis mettent en place en matière de transport aérien un règlement exigeant qu'il y ait un maréchal de l'air à bord de tous les appareils. Le ministre des Transports a déjà rejeté ici même à la Chambre cette idée qu'il trouve radicale. Disons que notre gouvernement décide de ne pas placer de maréchal de l'air sur les appareils canadiens qui partent du Canada à destination des États-Unis. L'application rigoureuse du règlement interdirait à nos avions de pénétrer dans l'espace aérien des États-Unis.

Il serait négligent de notre part de ne pas discuter de ces choses avec notre plus proche partenaire commercial, allié et ami. Nous devons en discuter. Nous devons examiner ces questions et prendre des mesures concrètes pour travailler ensemble. Adopter à l'égard de ces questions une attitude anti-américaine, se montrer plus royaliste que le roi ne pourra avoir que des effets dévastateurs sur notre économie et notre mode de vie au Canada. Nous ne pouvons faire cela. Nous devons mettre fin à ce genre de rhétorique et nous efforcer tous ensemble de régler ces problèmes ouvertement et honnêtement.

Cela aura un impact sur chacun de nous en tant que député car cela affectera tous les électeurs, quelle que soit la région du pays que nous représentons. Comme nous le savons, environ 80 p. 100 de la population vit à moins d'une heure de route de la frontière. Refuser de poser ces questions et de les examiner au départ serait irresponsable. Nous devons examiner les questions du type de celles soulevées par le député.

● (1310)

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne): Madame la Présidente, je dirai d'abord que les allusions au nazisme du député de Winnipeg—Centre portent atteinte à la Chambre. Elles auraient dû être retirées et je suis désolé que le député ait décidé de ne pas le faire.

Le projet de loi S-23 vise à modifier la Loi sur les douanes et d'autres lois connexes. Le fait même que nous parlions du projet de loi aujourd'hui est un symptôme de tout ce qui cloche dans les priorités du gouvernement, vu les événements tragiques du 11 septembre.

Comme je l'ai dit hier soir, le gouvernement se conduit comme s'il n'y avait aucune crise, aucune urgence et aucun besoin de prendre des mesures cruciales. Il semble fort bien que la position du gouvernement consiste à défendre le statu quo sur tous les plans.

Les événements du 11 septembre ont été pris au sérieux par d'autres pays, mais les priorités de notre gouvernement sont claires. Étant donné ce dont nous avons été témoins hier soir avec le discours de George Bush, et vu l'absence de notre premier ministre, je peux seulement dire que le message que notre pays continue d'envoyer nuit grandement aux Canadiens, aux intérêts nationaux du Canada et à la communauté internationale.

Le projet de loi est essentiellement inchangé par rapport aux projets de loi antérieurs qui ont déjà été scrutés. Il s'inspire de l'accord canado-américain de 1995 sur la frontière commune. Ce que nous faisons avec ce projet de loi, c'est que nous proposons des mesures unilatérales. Nous faisons preuve d'une bonté presque excessive. Le projet de loi accélérera le passage entre la frontière. Il focalise sur les voyageurs habituels, mais seulement ceux en provenance des États-Unis vers le Canada.

Le moment est bien mal choisi. Il est inacceptable d'aborder cette question unilatéralement. Par exemple, hier, j'ai rencontré des représentants de l'Association canadienne du camionnage. L'association voit clairement ce projet de loi de la même façon que moi. Nous avons entendu des commentaires de l'ambassadeur des États-Unis au Canada et de Colin Powell, secrétaire d'État américain. Les Canadiens et l'industrie canadienne en général savent parfaitement bien que la vraie question n'est pas ce que représente le projet de loi S-23. La vraie question, c'est l'antiterrorisme.

Cette semaine, le gouvernement a rejeté une motion de l'Alliance canadienne qui était fort simple et très directe. Je vais la répéter au profit des Canadiens, car j'estime important qu'ils comprennent ce que nous cherchions à accomplir et à quel point elle était raisonnable, étant donné la situation actuelle, qui est grave.

Nous avons demandé au gouvernement de présenter un projet de loi antiterrorisme s'apparentant en principe à la loi antiterrorisme que le Royaume-Uni a adoptée en 2000. Permettez-moi d'ajouter qu'une loi antiterrorisme existe aussi aux États-Unis.

● (1315)

La mesure législative que nous réclamons prévoirait la désignation de toutes les organisations terroristes internationales opérant au Canada; une interdiction totale des activités de financement exercées à l'appui du terrorisme; la saisie des biens appartenant à des terroristes ou des organisations terroristes; de même que la ratification immédiate de la Convention internationale sur la répression du financement du terrorisme. Le Canada a signé cette convention il y a des années, mais elle n'a jamais été ratifiée parce que le gouvernement n'en a jamais saisi la Chambre.

La mesure législative prévoirait aussi l'instauration de délits spécifiques à l'égard des personnes qui exercent des activités terroristes au Canada ou incitent à de telles activités à partir de l'étranger; l'extradition rapide des ressortissants étrangers accusés d'actes terroristes, même si leurs crimes sont punissables de la peine de mort; ainsi que la détention et la déportation dans leur pays d'origine des personnes demeurant illégalement au Canada ou des demandeurs du statut de réfugié déboutés qui ont été liés à des organisations terroristes.

Je doute fort que je puisse trouver 10 p. 100 de Canadiens qui n'appuient pas le contenu de cette motion, mais les ministériels ont voté en bloc pour la rejeter. Ce qui est plus troublant encore, ce sont les jeux qui se jouent depuis ce temps sur un autre front dans cette enceinte.

Initiatives ministérielles

L'Alliance canadienne a demandé qu'une liste de témoins soient convoqués devant les comités. Par exemple, pour le Comité de la justice, nous avons demandé que le solliciteur général, le directeur du SCRS et le commissaire de la GRC soient appelés à témoigner. Pour le Comité des affaires étrangères, nous avons demandé que le ministre des Affaires étrangères soit appelé à témoigner. Quant à la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, nous avons demandé qu'elle soit appelée à témoigner devant le Comité de la citoyenneté et de l'immigration. Pour le Comité des transports, nous avons demandé que le ministre et le président d'Air Canada soient appelés à témoigner. Nous avons demandé que le ministre de la Défense nationale, le chef d'état-major de la Défense et le chef du Centre de la sécurité des télécommunications soient appelés à témoigner devant le Comité de la défense. Pour le comité qui s'occupe du revenu et des douanes, nous avons demandé que le ministre du Revenu national et le responsable de l'Agence des douanes et du revenu du Canada soient appelés à témoigner.

Il s'agit là d'une liste assez complète de témoins que nous voudrions voir convoquer. Cette demande serait considérée comme étant parfaitement raisonnable, rationnelle et responsable dans la plupart des parlements et démocraties du monde occidental. Faire autrement serait considéré comme un manquement à notre devoir.

Qu'est-il arrivé depuis? À deux de ces réunions de comité, les libéraux se sont retirés un à un, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de quorum, pour éviter que ne soient étudiées ces motions proposant de faire venir ces personnes devant le comité. Le gouvernement cherche à le nier, mais c'est bien ce qui est arrivé et c'est tout simplement inadmissible, surtout en cette période où nous devrions éviter de jouer à ces petits jeux. Ce n'est surtout pas le moment d'enlever du pouvoir à nos parlementaires. Mais le gouvernement fait justement le contraire. Tout à fait le contraire de ce qui se passe au Congrès des États-Unis, par exemple, où les gens conjuguent leurs efforts et manifestent une volonté nationale, non seulement au Congrès qui fait preuve de leadership, mais au sein de la population aussi.

Si le Canada devait se regarder dans une glace, il verrait que la décision prise par le gouvernement à ce sujet suscite des divisions chez les Canadiens, même si 81 p. 100 d'entre eux, d'après les tout derniers sondages de cette semaine, sont favorables à un total soutien, sur les plans militaire et autre, aux États-Unis.

● (1320)

Il est clair que la population canadienne dépasse de loin le gouvernement dans ce dossier. Les initiatives du gouvernement à ce jour ont particulièrement desservi les Canadiens. La première semaine de la session s'achève, après le drame du 11 septembre, et nous n'avons toujours pas vu le gouvernement prendre de décisions claires. Nous ne voyons toujours pas le premier ministre aller à Washington ou à New York.

Je voudrais rapporter des propos du secrétaire d'État américain, M. Colin Powell. Je ne suis pas le premier à le citer dans cette Chambre. En fait, je l'ai cité hier soir où nous avions siégé jusqu'à minuit. Colin Powell a dit: «Certains pays devront être plus vigilants en matière de terrorisme à leurs frontières, s'ils veulent préserver leur relation avec les États-Unis. Nous allons leur faire clairement comprendre que ce sera un critère à observer en ce qui concerne leur relation avec les États-Unis.»

Il y a des liens qui nous unissent aux États-Unis: des liens familiaux, des liens d'affaires, des liens historiques, des liens d'entraide en temps de guerre et dans les périodes d'adversité. Malgré tout, l'amitié se mérite. Je peux certainement appeler les États-Unis notre meilleur ami, parce qu'ils méritent ce titre. À l'heure actuelle,

les Américains se demandent si nous méritons le même titre. Ce titre, il nous faudra le mériter par nos actions, pas par de la rhétorique et des promesses creuses.

L'essentiel maintenant ce n'est pas le contenu du projet de loi S-23. J'ignore le message transmis par ce projet de loi, sinon que le gouvernement n'est pas pressé de prendre des mesures concrètes pour s'attaquer au terrorisme dans cette période de crise où nous sommes tous plongés.

Si on veut parler de sécurité du périmètre, les plans empreints d'une bonté excessive concernant la sécurité aux frontières sont déplacés dans le contexte actuel et ils n'ont pas l'appui actuellement de l'industrie canadienne, parce que le moment est mal choisi. L'industrie canadienne et tout le monde nous demandent de renforcer la sécurité à la frontière au moyen d'une stratégie efficace. Il faut travailler à cela avec nos collègues américains.

Nous devons prendre un peu de recul, voir où l'on s'en va avec la circulation des gens et des marchandises entre le Canada et les États-Unis, et apporter les changements nécessaires.

Il ne fait pas de doute que, depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA, le commerce et la circulation des gens ont beaucoup augmenté entre les deux pays. L'accord a eu un effet positif. Je pense que le gouvernement a tenu pour acquis une foule d'effets bénéfiques. À partir du moment où on agit ainsi, on oublie qu'il y a des responsabilités associées à tout cela.

● (1325)

Un grand secteur de notre industrie serait potentiellement touché par l'absence d'un périmètre de sécurité si cela devait entraîner des retards à nos postes frontaliers. Le gouvernement ne nous dit pas que les Américains ne sont pas d'accord avec l'orientation du projet de loi. Ils ne sont pas prêts à aller dans ce sens. Ils n'étaient même pas prêts à le faire avant le 11 septembre. À moins d'être sur la même longueur d'onde que les États-Unis à ce sujet, le projet de loi n'est pas la mesure qui convient, du moins pas en ce moment.

Il existe une dichotomie. La fonction première des douaniers américains est l'exécution. Par ailleurs, la fonction première de nos agents est la perception de recettes par le biais de droits et de taxes. Nous avons tout de travers. Un grand nombre de douaniers canadiens, sinon la majorité, sont d'accord pour dire qu'ils ne relèvent pas du bon ministère. Ils ne devraient pas rendre compte à l'Agence canadienne des douanes et du revenu. Ils constatent de plus en plus que leur travail consiste à s'occuper des infractions au Code criminel plutôt qu'à percevoir des taxes et des droits tarifaires. L'ALENA a supprimé un bon nombre de ces taxes et droits. Il en reste encore, mais l'activité de perception n'est plus la fonction principale de nos agents. Si nous adoptons une position antiterroriste, c'est de toute évidence un secteur où nous pourrions tout changer.

Initiatives ministérielles

Les États-Unis ont encore leurs inquiétudes bien documentées au sujet des risques pour la sécurité qui émanent des sphères de compétences canadiennes. C'est l'avis de bien des spécialistes qui examinent toute la question des mouvements transfrontaliers, et il était clair, même avant les événements du 11 septembre, qu'il faudrait apporter d'importants changements. Nous croyions disposer d'une période de trois à cinq ans pour procéder à ces changements. J'ai toujours eu l'impression que le gouvernement s'imaginait disposer d'une période de peut-être cinq à dix ans. Les événements du 11 septembre ont tout chamboulé. Nous ne pouvons plus envisager la question des mouvements transfrontaliers et du périmètre de sécurité à l'intérieur de cette échéance. Il y a urgence. Cette question doit pour ainsi dire faire partie de nos priorités actuellement. Le Parlement et le gouvernement ont la responsabilité première de s'occuper de cette question. Au lieu de cela, le gouvernement reste muet et fait comme si de rien n'était. Le projet de loi est complètement insensé dans le contexte actuel, et le gouvernement fait comme si la situation était normale.

Nous devons vraiment faire en sorte qu'il soit aussi difficile ou même plus difficile pour un terroriste d'entrer au Canada que d'aller directement aux États-Unis. C'est le minimum acceptable. Cela sera bon pour la sécurité des Canadiens et celle de nos voisins. Cela aura des effets positifs pour les échanges commerciaux internationaux et dans tous les autres secteurs également. Voilà ce qu'il convient de faire. Il est urgent que nous agissions en ce sens.

●(1330)

M. Joe Jordan (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Madame la Présidente, l'argument du député semble résulter de l'impression que les autorités américaines ont critiqué la sécurité aux frontières canadiennes. J'écoute le débat depuis le matin. C'est la quatrième fois que l'on fait allusion à des critiques de la part de Colin Powell. Je trouve parfois énervant de constater que si l'on répète une chose suffisamment souvent, elle devient un fait.

Je suis parfaitement au courant d'une entrevue que le secrétaire d'État américain a accordée au réseau ABC et dans laquelle il a utilisé une formulation presque identique à celle que le député a citée. Pour quiconque a lu la transcription ou a entendu cette entrevue, il ne fait absolument aucun doute qu'il parlait de l'Afghanistan et du Pakistan. La transcription de l'entrevue a été publiée dans un article paru dans le *Star* de Toronto, suivie par une paraphrase d'un chroniqueur.

Le député a affirmé que Colin Powell, le secrétaire d'État des États-Unis, a critiqué la sécurité des frontières canadiennes et s'en inquiète. Est-il prêt à déposer un document à cet égard à la Chambre, et je ne parle pas de la paraphrase qu'un chroniqueur a faite d'une entrevue, mais d'un document démontrant que le secrétaire d'État des États-Unis a critiqué directement la sécurité des frontières canadiennes?

Le député a fait une très grave accusation ici. Le moment me semble opportun pour tirer la chose au clair. Je lui demande donc, s'il a un tel document, de le déposer; sinon, qu'il se lève et qu'il admette qu'il n'en a pas. Parlons de faits et non de mythes, car je crois que c'est un des problèmes auxquels nous faisons face quand nous parlons de cette crise.

Des voix: Oh, oh!

M. Joe Jordan: Il a dit cela et n'a pas de document.

M. Philip Mayfield: Mettez votre télécopieur en marche.

Des voix: Oh, oh!

Le président suppléant (Mme Bakopanos): À l'ordre, s'il vous plaît. Allons-nous nous mettre à nous adresser directement l'un à l'autre? Les députés doivent s'adresser à la présidence, qui donne la parole à un d'entre eux.

Le député d'Île de Vancouver-Nord a la parole.

M. John Duncan: Madame la Présidente, je vois que j'ai touché une corde sensible chez les ministériels.

Je pense que s'ils lisent le harsard, ils s'apercevraient que j'ai dit que les États-Unis avaient des préoccupations au sujet des risques de sécurité venant du Canada. Pour appuyer mon affirmation, j'ai cité Colin Powell dont les propos étaient rapportés dans les médias, mais j'aurais pu choisir de citer d'autres représentants américains, y compris l'ambassadeur des États-Unis au Canada.

J'ignore exactement où le député veut en venir. S'il essaie de prétendre que le Canada n'est pas perçu comme un risque pour la sécurité aux États-Unis, je tiens à lui dire alors qu'il est bien mal informé. Je voudrais m'arrêter plus particulièrement sur la question du périmètre de sécurité sans me préoccuper de l'habile diversion de notre collègue ministériel qui essaie d'obscurcir ainsi la question principale. Le gouvernement devrait concentrer ses efforts sur ce qui est menacé, sur ce qui est urgent, ce qui est essentiel et non sur un autre aspect qui va aller dans le sens de sa tendance qui est de maintenir le statu quo car c'est ainsi qu'il est le plus à l'aise.

●(1335)

M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, Alliance canadienne): Madame la Présidente, au début des années 90, si je ne m'abuse, nous avions de graves problèmes en Ontario. En fait, je pense qu'à un moment donné, nous avions un million de chômeurs dans cette province, ce qui nous donnait un taux de chômage supérieur à 10 p. 100. Heureusement, grâce à l'Accord de libre-échange et d'autres mesures qui commençaient à produire des effets, nous avons vu la situation politique se redresser vers le milieu de la décennie. Le gouvernement de la province était en faveur de la sécurité économique et de la sécurité sociale.

Grâce au libre-échange et à une politique différente menée au niveau provincial, des entreprises comme Honda, Toyota et d'autres fabricants d'automobiles ont pris des engagements importants en Ontario. Cependant, l'autre jour, j'ai été très inquiet d'entendre le président de Honda affirmer qu'il était préoccupé par les problèmes à la frontière canado-américaine. Ce n'est pas le mouvement des États-Unis vers le Canada qui pose problème à l'heure actuelle, mais l'inverse. Les gens de Honda remettent vraiment en question leur engagement à l'égard de notre pays et leurs futurs investissements au Canada. S'ils pensent ainsi, je crois que c'est le cas de beaucoup d'autres également.

Les gens se préoccupent de la sécurité économique et sociale et pas simplement de la sécurité nationale. C'est un très grave problème. Je demande à mon collègue de bien vouloir nous donner son point de vue sur ce type de problèmes qui semblent surgir.

M. John Duncan: Madame la Présidente, le député pose une question sur la réalité économique mondiale. Il est important de reconnaître que l'industrie a très bien compris ce qui a été dit, c'est-à-dire que l'incertitude constatée actuellement aux frontières pour les investisseurs et les autres touche uniquement la circulation en direction nord-sud.

Initiatives ministérielles

Si ce projet de loi devait être adopté, il entraînerait sûrement des répercussions que j'aurais du mal à accepter. Cela faciliterait encore plus la circulation en direction sud-nord, ce qui irait à l'encontre des intérêts des industries manufacturières canadiennes. Nous aimerions voir une libre-circulation légitime des biens, et ce dans de brefs délais, mais nous ne pouvons nous permettre de nous comporter en boy-scouts à cet égard. Nous ne pouvons pas le faire sans l'accord politique de nos deux pays, et nous ne l'avons pas.

• (1340)

M. Grant McNally (Dewdney—Alouette, Alliance canadienne): Madame la Présidente, bon nombre de Canadiens sont déçus de voir que le premier ministre ne s'est pas encore rendu aux États-Unis. Nous savons qu'il doit s'y rendre lundi. Ils se demandent pourquoi il n'est pas allé sur les lieux de la tragédie alors que plusieurs autres chefs de pays ont traversé des océans pour se rendre aux États-Unis. Le député pourrait-il nous faire part de ses commentaires à ce sujet?

M. John Duncan: Madame la Présidente, le premier ministre et le gouvernement ont envoyé le pire message qu'ils pouvaient envoyer aux États-Unis par l'inaction du premier ministre. Il serait très important que ce dernier se rende aux États-Unis, et plus précisément à New York et à Washington.

Bon nombre d'autres dirigeants se sont rendus à Washington et à New York avant notre premier ministre. Nous sommes les plus proches voisins des États-Unis avec lesquels nous avons toujours été alliés. Il est beaucoup plus facile pour notre président de se rendre d'Ottawa à Washington que ce peut l'être pour le premier ministre ou le président de n'importe lequel des pays avec lesquels nous pouvons établir une comparaison à l'heure actuelle. C'est ce qui rend la situation encore plus étrange.

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne): Madame la Présidente, avant de traiter du projet de loi S-23, je voudrais commenter le discours qu'a fait le député néo-démocrate de Winnipeg. On lui a demandé de clarifier ses propos comparant le fait que le Canada a accepté de participer aux représailles américaines contre le terrorisme à des gens marchant au pas de l'oie, ce qui constitue une allusion claire au nazisme.

Je crois que les députés de Dewdney—Alouette et de l'île de Vancouver-Nord avaient raison, le premier ministre n'a pas fait preuve de leadership comme les Canadiens le veulent. Quoi qu'il en soit, le premier ministre est en route vers les États-Unis, et d'ici à ce qu'il rencontre le président des États-Unis, la Chambre doit montrer qu'elle appuie le premier ministre lorsqu'il dit que le Canada appuie la riposte américaine aux récents actes de terrorisme.

Il est absolument irresponsable de la part de quelque député que ce soit de faire une comparaison avec le nazisme. Le député néo-démocrate s'est montré tout à fait irresponsable et je l'invite à se rétracter. Le Canada doit demeurer uni face au terrorisme.

Nous ne portons pas de coups aux États-Unis en disant que ce que nous voulons faire, c'est de débarrasser le monde du terrorisme et des individus qui voudraient détruire ce même pluralisme que le NPD affirme avoir été créé pour protéger. Le député ose soutenir que le fait d'unir les forces de la liberté et de la démocratie est un geste digne des Nazis. Ce sont là des propos intolérables et je suis sûr que les électeurs du député en auront honte. C'est étonnant de voir comment on peut se laisser distraire par des propos intolérables qui affaiblissent le pays.

Le projet de loi S-23 vise à modifier la Loi sur les douanes et d'autres lois en conséquence. Bien que je sois en faveur du contenu du projet de loi, j'estime que cette mesure ne permettra pas de

réaliser son objectif déclaré, qui est de moderniser et de simplifier les mécanismes de contrôle frontalier et d'inculquer une nouvelle vision de la gestion de la frontière et de l'administration du commerce.

Mes propos surprendront sans doute les députés d'en face. S'ils ont lu le même résumé que moi, ils se demanderont probablement comment je puis soutenir que le projet de loi ne permettra pas de réaliser l'objectif qu'il énonce.

Se peut-il que je ne sois pas en faveur d'une simplification des procédures frontalières ou d'une réduction de la bureaucratie? Se peut-il que je ne sache pas que bon nombre des changements proposés—Canpass, STAP, Nexus et PAD—ont déjà fait l'objet d'essais réussis dans le cadre de projets pilote? Est-il possible que je n'aie pas su que l'Agence des douanes et du Revenu du Canada prévoit entreprendre la mise en oeuvre graduelle de ces initiatives à la fin d'octobre et que le secteur privé leur est largement favorable? La réponse à ces trois questions est un non très énergique.

En temps normal, j'appuierais plus fermement cette initiative, mais depuis les événements du jeudi 11 septembre, nous ne sommes plus en temps normal. Si toutes les initiatives figurant dans le projet de loi sont mises en oeuvre sans anicroche, il en résultera une profonde amélioration des procédures des douanes et de l'immigration aux points d'entrée canadiens. Pour être plus précis, ces initiatives faciliteront l'entrée au Canada des voyageurs pré-autorisés et elles réduiront les périodes d'attente à la frontière dans le cas des camions à destination du Canada.

Grâce au projet de loi S-23, il sera beaucoup plus simple pour les Canadiens d'importer des produits des États-Unis et pour les Américains de visiter le Canada. Ce sont là deux bonnes choses. Toutefois, si les États-Unis n'adoptent pas une mesure législative réciproque similaire au projet de loi S-23, il sera plus facile d'importer des produits américains au Canada que d'importer des produits canadiens aux États-Unis.

Dans un pays où le niveau de vie est largement tributaire d'un excédent commercial supérieur à 90 milliards de dollars par rapport aux États-Unis, toute politique favorisant les importations tout en décourageant les exportations ne devrait pas être appuyée.

S'il est plus facile de s'installer aux États-Unis et d'exporter au Canada que de se trouver au Canada et d'exporter aux États-Unis, les entreprises choisiront de s'installer aux États-Unis. Les États-Unis offrent aux fabricants un régime d'imposition inférieur au nôtre et la stabilité d'un énorme marché intérieur de 300 millions de personnes avec un PIB par habitant supérieur à 31 000 \$. Nous leur accorderions un accès encore plus facile au Canada si jamais le projet de loi S-23 était adopté.

Le projet de loi S-23, à moins qu'une mesure législative analogue ne soit adoptée aux États-Unis, donne aux fabricants une raison de plus de choisir de s'installer aux États-Unis plutôt qu'au Canada, avec un accès sans encombre et en franchise de droits aux marchés de l'autre pays.

S'il existait aux États-Unis une mesure semblable au projet de loi S-23, ce serait formidable pour les entreprises canadiennes. La frontière canado-américaine ressemblerait davantage aux frontières nationales à l'intérieur de l'Union européenne, et les Canadiens verraient que l'ALENA fonctionne vraiment.

Initiatives ministérielles

● (1345)

Il pourrait ainsi y avoir des activités de fabrication juste à temps des deux côtés de la frontière. C'est important, parce que la fabrication juste à temps occupe une place de plus en plus grande dans notre économie, en particulier dans le secteur de l'automobile.

Par exemple, l'usine GM d'Oshawa achète ses sièges de voiture de l'usine de fabrication de sièges de la société Lear, à Whitby. L'usine de la société Lear est située tout près d'une usine de fabrication de mousse. Si GM décide de fabriquer une berline bleue, la commande des sièges est envoyée, habituellement en bloc, à l'usine de Lear qui passe ensuite les commandes de mousse. Le fabricant de mousse fabrique les sièges et les envoie à GM. À l'usine GM, il y a une plateforme de chargement directement là où se fait le montage. Dans l'heure suivant le moment où GM a passé sa commande de sièges, ceux-ci sont livrés directement à l'endroit où se fait le montage et installés dans les voitures. Il n'y a pas d'entreposage ni d'inventaire. C'est la situation parfaite, en matière de fabrication.

Dans cet exemple, toute l'opération se déroule en Ontario. Le projet de loi S-23 permettrait à une usine de fabrication d'automobiles de Windsor de conclure un arrangement semblable avec un fournisseur américain en simplifiant de façon radicale l'importation au Canada de produits expédiés par des transporteurs fiables et importés par des personnes fiables.

Le projet de loi S-23 permettrait à un fabricant américain de conclure avec un acheteur canadien un contrat de fabrication juste à temps. À moins que le projet de loi S-23 n'ait un pendant américain, un fabricant canadien ne pourra pas conclure de contrat de fabrication juste à temps avec un acheteur américain même s'il serait en mesure de livrer la marchandise.

Cela montre un exemple de situation d'inégalité que pourrait créer le projet de loi S-23. Les récentes fermetures de la frontière qui ont entraîné une pénurie de pièces dans 10 usines de montage du sud de l'Ontario ont montré à quel point la liberté de mouvement à la frontière canado-américaine est devenue importante pour le secteur canadien de l'automobile et pour notre économie en général.

Mercredi, le *National Post* annonçait que suite à la fermeture, le président de la société Honda, M. Hiroyuki Yoshino, a laissé entendre que Honda pourrait construire de nouvelles usines aux États-Unis pour éviter de tels retards dans l'acheminement des pièces. Honda emploie 2 200 personnes à son usine de Alliston en Ontario. Il nous faut des politiques incitant les entreprises à accroître leurs activités, non à les réduire. Le projet de loi S-23 facilite peut-être l'importation de banquettes en provenance du Michigan, mais il ne facilite pas la vente de transmissions ou de pièces partiellement montées, aux usines Honda situées en Ohio.

À moins qu'une mesure législative américaine ne fasse pendant au projet de loi S-23, le message qui sera véhiculé aux autres sociétés sera de s'établir aux États-Unis parce qu'ils n'éprouveront aucune difficulté à s'approvisionner auprès des fournisseurs américains et que l'exportation de leurs produits au Canada s'avèrera un jeu d'enfant. Déjà, la simplification des formalités douanières a fait en sorte qu'il est plus facile d'importer des produits américains au Canada que des produits canadiens aux États-Unis.

Un petit tour sur le Web permettrait vraisemblablement de constater que bon nombre des commerces en ligne les plus développés ont déjà un numéro de TPS. Ces compagnies assurent une livraison express du jour au lendemain parce qu'une fois la TPS acquittée, les formalités douanières canadiennes ont été grandement simplifiées pour les produits provenant des États-Unis. La situation n'est pas aussi simple pour les expéditions vers les États-Unis.

Si nous adoptons le projet de loi S-23, nous allons rendre la frontière canado-américaine encore plus ouverte, accessible, efficiente et conviviale sur le plan commercial. Nous allons construire une autoroute à sens unique vers le Canada, mais si nous ne parvenons pas à convaincre les États-Unis d'en faire autant, les règles du jeu ne seront les mêmes pour les deux pays, et la balance commerciale du Canada avec les États-Unis pourrait graduellement en souffrir, de même que notre niveau de vie.

Franchement, je ne crois pas que les États-Unis vont construire cette autoroute commerciale dans un proche avenir. À la page Web du service des douanes américain, on trouve une bannière sur laquelle on peut lire: «La première ligne américaine». Les Américains ne considèrent pas leur service des douanes comme un organisme chargé des douanes et du revenu, comme nous le faisons. Ils considèrent leur service des douanes comme une première ligne de défense. Cela ressemble bien plus à une clôture qu'à une autoroute. Après les événements du 11 septembre, je ne les blâme certes pas de vouloir protéger cette première ligne. Leurs immeubles et leurs institutions ont été attaqués et détruits, et leurs citoyens, assassinés.

Nous pouvons nous dire que nous ressentons leur douleur et nombre de Canadiens, moi y compris, ont l'impression d'avoir perdu quelque chose et sont en colère contre ce qui est arrivé. Toutefois, il y a deux réalités fondamentales. D'abord, aucun de nos immeubles ne s'est effondré et aucune institution canadienne n'a été attaquée. Nous pouvons certes nous rassurer en pensant que la plupart des terroristes internationaux ne pourraient sans doute pas repérer le quartier général de la Défense nationale, l'équivalent du Pentagone, sur la carte du centre-ville d'Ottawa. Ensuite, il y a des raisons de soupçonner la possibilité d'un lien canadien avec certains des terroristes ou leurs partisans qui ont causé de tels dommages à New York et à Washington.

Les États-Unis ont été attaqués et les Américains veulent avoir une forteresse pour se défendre contre d'autres attaques. Les mots première ligne américaine rassurent bien plus les Américains que ne le font les mots frontière ouverte pour les Canadiens.

● (1350)

Si quelqu'un a le moindre doute à ce sujet, il n'a qu'à demander à dix Américains s'ils souhaitent ouvrir la frontière avec le Canada ces temps-ci ou s'ils n'aimeraient pas mieux avoir une ligne de front, comme on voit sur le site Web des douanes américaines.

Les Américains vivent dans la peur en ce moment, et cela nous touche forcément. Autrement dit, le projet de loi S-23 libéralise les échanges dans un sens seulement, du Canada vers les États-Unis, et il n'y a pas de réciprocité, car les États-Unis n'ont pas de projet de loi miroir. De toute façon, même avec un rétablissement quelconque du sentiment de sécurité chez les Américains, rien ne laisse croire en l'adoption prochaine de mesures législatives comparables, du moins pas celles que nous souhaiterions.

Cette réalité ne nous offre donc qu'un choix: nous mettre d'un côté de la ligne de front ou de l'autre. Si nous choisissons d'être à l'extérieur, je n'ai aucun espoir de voir un jour le Congrès américain adopter des mesures comparables au projet de loi S-23.

Initiatives ministérielles

Si nous sommes à l'intérieur de la ligne de front, les Américains trouveront plus normal de faciliter la réciprocité des échanges commerciaux avec le Canada, de laisser des concurrents des deux côtés de la frontière alimenter leurs usines de montage, et nous pourrions souhaiter que Wall Street et Washington favorisent l'élaboration d'une mesure semblable au projet de loi S-23. Ce n'est un secret pour personne, la prospérité de nos économies collectives est fonction de l'efficacité de nos frontières. Il faut savoir que, si nous voyons les frontières comme des sources de revenus, les Américains les voient comme une ligne de défense, comme un élément crucial de la défense de leur république.

Bref, l'opposition officielle a des modifications à proposer à ce projet de loi. Nous espérons qu'elles seront adoptées. Nous espérons aussi que le gouvernement enverra un message clair aux États-Unis, à l'effet que le Canada souhaite ardemment les voir annoncer une mesure législative comparable au projet de loi S-23, de manière à ce que le libre-échange puisse vraiment prendre de l'expansion et que les règles du jeu soient les mêmes pour tous. Je crains qu'en adoptant de telles mesures sans les modifications et les lignes directrices appropriées, le gouvernement ne place le Canada dans une position commerciale défavorable par rapport aux États-Unis. Nous voulons faire en sorte que cela ne se produise pas.

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, Alliance canadienne): Madame la Présidente, c'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai écouté mon collègue, le député de l'Alliance canadienne. Il a soulevé un bon nombre de points plutôt pertinents.

Étant comme lui député de la Colombie-Britannique, je sais qu'il connaît bien la situation relativement à l'accord du bois d'oeuvre. Comme tous les députés de la Colombie-Britannique, il doit sûrement avoir entendu les préoccupations exprimées par nos électeurs, qui remettent vraiment en question l'ALENA et l'engagement même des Américains à l'égard du libre-échange, à l'heure actuelle, compte tenu du différend qui a cours au sujet du bois d'oeuvre.

Le député dit que, sans une mesure législative équivalente du côté des Américains, le projet de loi, une fois adopté, risque d'accroître l'exode des cerveaux ou l'expansion des entreprises aux États-Unis par rapport aux entreprises canadiennes. Comment entend-il saisir les Britanno-Colombiens, notamment, de ce problème, compte tenu des difficultés que soulève l'ALENA?

• (1355)

M. James Moore: Je le répète, madame la Présidente, il sera difficile de faire accepter ce projet de loi s'il n'est pas convenablement modifié. Le député de Prince George a raison. En tant qu'ancien résidant de Prince George, je sais qu'on y est de plus en plus inquiet par rapport au commerce avec les États-Unis, en particulier à cause du secteur de l'exploitation forestière du nord et du centre de la Colombie-Britannique.

Comment allons-nous expliquer cela? Ce sera très difficile, compte tenu de la façon dont le projet de loi a tourné et si les Américains n'adoptent pas un projet de loi équivalent. Voilà pourquoi il faut modifier le projet de loi. Il faut s'assurer qu'il prévoit des garanties.

Hier soir, au réseau ABC, après que le président Bush ait prononcé son discours, J.D. Hayworth a pris la parole. Il s'agit d'un représentant républicain de Tucson, en Arizona, je crois, qui siège à des comités américains sur le commerce international. Il se trouve que, contrairement à la secrétaire parlementaire du premier ministre, M. Hayworth croit que ces attaques ont été menées en partie à partir

du Canada. Il soulèvera des questions de ce genre au Congrès américain, et nous devrons y répondre.

M. Hayworth a fait une remarque très intéressante, surtout venant d'un membre influent du Parti républicain, qui a la majorité à la Chambre des représentants des États-Unis. Il a dit qu'il croyait dans le libre-échange, que tout comme il était important de faciliter le libre-échange à la frontière, il était important de veiller à la sécurité de l'Amérique, ainsi que l'exige la Constitution. Il a dit qu'en ces temps difficiles, nous ne pouvions ignorer cette première obligation.

La première responsabilité des États-Unis en cette période de crise est de renforcer la sécurité aux frontières et non pas de renforcer l'efficacité du libre-échange, ce qui est tout à fait juste étant donné les résultats des sondages effectués aux États-Unis et le sentiment d'insécurité des Américains. En ce sens, je crois que le ministre des Finances, le ministre du Commerce international et le premier ministre devraient aller en Colombie-Britannique, où le temps est venu d'apaiser les craintes à l'égard de la sécurité nationale.

Le premier ministre ne pouvant adresser aux États-Unis un message par la voie législative leur indiquant que le Canada s'attend à une loi réciproque, il doit le faire par la voie diplomatique. Sinon, je pense que nous devons peut-être à un moment donné annuler le projet de loi S-23, le modifier et proposer des motions. C'est une autre raison de reconstituer dès que possible les comités de la Chambre des communes.

M. Lynn Myers (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada, Lib.): Madame la Présidente, au vu des événements du 11 septembre dernier, je tiens à ce que l'on sache que j'ai été passablement impressionné par la réaction du ministre du Revenu national et par le travail qu'il a accompli à la suite de ces événements horribles. Je sais également qu'il a demandé à ses collaborateurs de voir s'il n'y avait pas moyen d'accélérer la mise en oeuvre des initiatives dont nous parlons aujourd'hui précisément.

Il demeure que nous devons adopter cette mesure pour que soient prises ces initiatives et que nous puissions avancer dans la bonne voie, compte tenu des circonstances. Il est très important que nous allions de l'avant et vite, au vu de tout ce qui est arrivé.

Les observations et l'alarmisme du député sont typiques des députés de son parti lorsqu'il s'agit de perte d'emplois, de problèmes dits transfrontaliers et ces gens ne manquent jamais de laisser entendre que le Canada serait en quelque sorte responsable du problème. Je trouve regrettable le négativisme systématique de ces gens d'en face.

Le député ne pense-t-il pas qu'il serait bien préférable que les partis s'élèvent au-dessus du sectarisme et coopèrent? Aux États-Unis, les démocrates et les républicains travaillent en étroite collaboration, après ces événements tragiques. Au lieu de faire de la basse politique, comme l'Alliance canadienne le fait dans cette affaire très grave, le député ne pense-t-il pas qu'il conviendrait mieux de coopérer, de retrousser nos manches et d'aider le gouvernement à s'assurer que ce que nous ferons se fasse au nom de tous les Canadiens?

Il est facile de faire de la politique mesquine. Les députés de l'Alliance canadienne excellent toujours à cet art-là, qu'ils parlent de l'immigration ou de la porosité de nos frontières. Ils attendent des preuves que quelqu'un qui se trouve au Canada est mêlé aux machinations de ben Laden.

Initiatives ministérielles

Il est déplorable qu'ils doivent s'abaisser à ce point et faire tous ces efforts pour dénigrer notre pays, alors qu'ils devraient prêter main-forte et faciliter la coopération.

Le député d'en face ne pense-t-il pas qu'il conviendrait de travailler ensemble dans l'intérêt du Canada, puisqu'il est dans notre intérêt supérieur d'appuyer les Américains en ces temps difficiles? Ne pense-t-il pas que, en principe, ce serait la meilleure solution? Je voudrais connaître la réponse du député.

• (1400)

M. James Moore: Madame la Présidente, aucune plaisanterie d'ordre rhétorique ne peut être complète sans l'intervention de pure forme du député de Waterloo-Wellington. Ceci dit, il serait utile que le député soit présent à la Chambre pour qu'il puisse bien saisir l'essentiel de mes commentaires. En fait, j'ai sévèrement réprimandé le député néo-démocrate de Winnipeg pour ses commentaires voulant que la bannière du Canada s'allie aux États-Unis et qu'elle joigne les rangs du néo-nazisme parce qu'elle a osé soutenir les États-Unis. Je suis donc tout à fait d'accord avec le député de Waterloo—Wellington.

Nous avilissons le débat à la Chambre des communes lorsqu'on nous demande de ne pas faire preuve de sectarisme et que sans même reprendre notre souffle, nous faisons une sortie tout à fait sectaire contre l'Alliance canadienne en osant dire que nous faisons preuve de sectarisme et en comparant notre système au système américain.

Comme on l'a mentionné l'autre jour, au cours de la période des questions, il y a une raison qui explique pourquoi l'esprit de parti est plus exacerbé et cette raison est excellente. C'est parce que la colère gronde chez les Canadiens à l'heure actuelle.

Pourquoi a-t-il fallu une semaine au premier ministre du Canada pour réunir le Cabinet? Pourquoi nous a-t-il fallu six jours pour convoquer la Chambre? Comment expliquer qu'aucun comité n'ait encore été formé? Comment expliquer qu'aucune mesure législative sérieuse n'ait été présentée?

Pourquoi le ministre des Transports n'a-t-il pas répondu quand on lui a demandé si, oui ou non, un avion qui a décollé de l'aéroport Pearson de Toronto, le 11 septembre, ayant à son bord divers types de couteaux, dont des couteaux polyvalents, et se dirigeant vers Newark, New Jersey, précisément là où les attaques terroristes se sont produites, a dû faire demi-tour? Pourquoi n'a-t-il pas répondu à la question de savoir s'il y avait bien eu un manque de sécurité à l'aéroport et s'il y avait bien une filière canadienne, en ce qui concerne les attaques?

Pourquoi la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration n'a-t-elle pas répondu clairement aux questions sur la sécurité permanente à la frontière canadienne et sur la situation des passeports?

Il y a une raison qui explique pourquoi l'esprit de parti semble plus exacerbé. C'est parce que le gouvernement en place ne répond pas clairement aux questions posées à la Chambre.

Pour la gouverne du député, je dirai qu'il y a une différence entre les régimes politiques américain et canadien. Aux États-Unis, le premier dirigeant du pays a communiqué avec des gens ayant des allégeances et des valeurs politiques différentes, pour leur demander comment ils pourraient travailler de concert à former un front commun. Il a fallu six jours pour que la Chambre se réunisse et pour que le premier ministre fasse le point sur la situation pour les autres partis.

M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, Alliance canadienne): Madame la Présidente, au cours de la dernière semaine, nous avons

beaucoup entendu parler de sécurité nationale. Je compte parler aujourd'hui de la sécurité économique et de la sécurité sociale.

Quel est l'objet du projet de loi S-23? Il vise à accroître la sécurité économique au Canada. Il y a quelque temps, le Canada a conclu un accord de libre-échange avec nos amis américains. Depuis lors, nous avons participé à une expansion économique impressionnante en Amérique du Nord.

Dans les années 80, les taux de chômage dépassaient 10 p. 100 au Canada et aux États-Unis. Même avec un ralentissement, le Canada enregistre un taux de 7 p. 100. Nos amis américains ont un taux de 4 p. 100.

Nous avons assisté à une forte augmentation du revenu net disponible réel dans tous les secteurs et à une hausse considérable de la productivité, particulièrement aux États-Unis. Je crois qu'il est juste de dire que le Canada a vraiment tiré de l'arrière dans ces secteurs.

L'expansion économique a permis à notre gouvernement fédéral, disons-le, de s'attaquer à de graves déséquilibres financiers. La croissance économique a fait augmenter les recettes gouvernementales, ce qui a permis au gouvernement de réduire timidement le fardeau fiscal et de subventionner des programmes gouvernementaux, dont certains sont plus importants que d'autres.

Résultat, notre sécurité économique et notre sécurité sociale se sont accrues.

Les économistes modernes comprennent qu'il ne peut y avoir de sécurité sociale quand on a une économie de deuxième ou de troisième ordre. La sécurité économique, la sécurité nationale et la sécurité sociale sont inséparables. Elles sont indissociables.

Aujourd'hui, au Canada, elles sont toutes trois menacées. Pourquoi? Parce que nous sommes faibles militairement; c'est le résultat d'une décennie de déclin dû au manque d'intérêt du gouvernement. Nous avons de graves problèmes liés à la présence de groupes terroristes sur notre territoire. Certains se refusent à l'admettre, mais les experts le savent. C'est le résultat d'une décennie de déclin dû au manque d'intérêt de notre gouvernement national pour la politique en matière de réfugiés et d'immigration. Des politiques naïves, floues et, je le dirais, politiquement correctes, ont fait du Canada une terre d'asile sûre et agréable pour des individus dangereux.

Le projet de loi ouvre une voie sur une route à deux voies. Il facilite la circulation des marchandises entre le Canada et les États-Unis. Mais nous avons un grave problème dans l'autre voie. Elle est congestionnée et bloquée, et on se demande sérieusement si elle sera un jour rouverte, étant donné la situation actuelle.

Cette décennie de déclin dû au manque d'intérêt du gouvernement a eu pour effet de fermer l'autre voie. Afin de protéger notre sécurité économique et notre sécurité sociale, nous devons supprimer les encombrements qui obstruent cette voie.

Initiatives ministérielles

• (1405)

C'est simple, nous devrions songer très sérieusement à harmoniser nos politiques en matière d'immigration et de réfugiés avec celles de nos amis américains. J'y vois des avantages immédiats. Je sais que la bureaucratie et de nombreux politiciens qui veulent protéger leurs plates-bandes refusent de voir ces avantages, contrairement aux contribuables. Notre système serait beaucoup plus efficace. Les fonctionnaires américains et canadiens pourraient travailler en équipe et en coopération et, si nous parvenons à réduire le risque de l'arrivée sur le sol nord-américain d'individus dangereux, nos deux pays seraient gagnants. Personne n'y perdrait. Notre sécurité économique serait améliorée, notre sécurité sociale serait améliorée, notre sécurité nationale serait améliorée. En prenant cette mesure, nous améliorerions la sécurité à bien des égards.

Le projet de loi a pour but d'améliorer les échanges commerciaux entre nos deux grands pays. Du fait des décisions prises par le gouvernement canadien, certains secteurs sont exclus du libre-échange nord-américain; ils se trouvent en-dehors des paramètres de cet accord. Le transport, la culture, les banques et certains éléments du secteur agricole sont protégés par le gouvernement.

Je suis député de la Saskatchewan. Cette province dépend presque entièrement des marchés étrangers et américains. Nous n'avons pas le luxe d'être protégés.

Je suis très inquiet du fait que le gouvernement songe à aider Air Canada. À mon avis, toute initiative dans ce sens ne ferait que confirmer que le gouvernement perpétue les politiques du XIX^e siècle, les politiques du Pacte de famille du Haut-Canada et du Bas-Canada.

En tant que Canadien de l'Ouest, je suis extrêmement fier qu'un transporteur aérien solide se soit taillé une place sur le marché dans ma région, une société du nom de WestJet. Cette société a continué d'accroître ses profits malgré ce ralentissement. Elle est allée chercher du financement auprès d'investisseurs privés. Elle n'a pas reçu de cadeaux de DRHC. Elle n'est pas allée frapper à la porte d'Industrie Canada. Elle a réussi à se faire une clientèle parmi les anciens clients d'un monopole gigantesque protégé par le gouvernement en offrant un meilleur produit à des prix plus attrayants.

Je vais donner un exemple. Il y a trois semaines, j'ai pris un vol d'Air Canada pour venir à Ottawa via Toronto. Le prix du billet, en classe économique, était de 1 044 \$. À cause de la crise, je ne voulais pas prendre Air Canada, alors j'ai essayé le concurrent, WestJet, qui m'offrait un vol direct Saskatoon-Ottawa à 444 \$, soit une économie nette de 600 \$ pour les contribuables. J'ai été surpris de voir qu'il fallait pratiquement se battre avec l'agence de voyages du gouvernement, Rider, pour pouvoir voyager avec WestJet.

Quelle est la solution? Air Canada est en train de crouler sous son propre poids. Cette société dépend de la protection du gouvernement. Ce n'est pas le moment pour ses amis d'Ottawa de la sortir du pétrin. C'est le moment pour les décideurs de se retirer et de laisser agir les forces du marché.

Une autre solution consiste à intégrer le secteur des transports à l'accord de libre-échange et de laisser les sociétés participer pleinement à l'économie nord-américaine, comme nous le faisons dans la plupart des autres secteurs. Un léger avantage que nous pourrions tirer de cela serait que les consommateurs canadiens pourraient profiter de la concurrence et avoir vraiment le choix.

• (1410)

J'aimerais souligner un point. Cette forme de pacte de famille est bien établie ici, mais chez nous nous en avons ras le bol.

En conclusion, j'encourage le gouvernement à corriger le déclin et la négligence qui ont caractérisé la dernière décennie en investissant dans nos forces militaires et notre sécurité nationale. J'exhorte le gouvernement à s'efforcer d'adopter une attitude favorisant l'harmonie avec nos amis et alliés américains en ce qui a trait à la politique sur l'immigration et les réfugiés. Nous sommes en temps de guerre et les choses doivent changer, mais si nous voulons préserver notre sécurité nationale, économique et sociale, nous allons devoir changer notre façon de faire les choses. Les vieilles méthodes ne vont pas fonctionner.

Ce qui me choque vraiment dans ce débat c'est l'argument selon lequel nous allons adopter une approche équilibrée et modérée pour s'occuper du terrorisme. J'ai entendu cette expression un grand nombre de fois. Je me demande ce qui serait arrivé si Churchill, Roosevelt et les alliés s'étaient dits qu'ils allaient adopter une approche équilibrée et modérée pour combattre Hitler. C'est de la foutaise. Nous sommes confrontés au mal et ce n'est pas le moment d'envisager une approche équilibrée et modérée. Nous parlons d'une force du mal qui veut détruire la civilisation occidentale telle que nous la connaissons.

C'est plutôt le moment d'adopter une position claire avec le président des États-Unis. Je suis très déçu qu'hier soir notre premier ministre n'ait pas été assis dans la Chambre des représentants au côté de M. Blair. En tant que Canadien, j'ai trouvé cette situation embarrassante.

• (1415)

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PC/RD): Madame la Présidente, je voudrais seulement faire un bref commentaire et poser ensuite une question à mon collègue de l'Alliance canadienne.

Nous avons entendu tout à l'heure l'un de ses collègues parler de l'excédent commercial net de plus de 90 milliards de dollars dont le Canada bénéficie et de l'importance que cela revêt. C'est sûrement l'une des raisons pour lesquelles j'appuie le libre-échange et pourquoi la plupart des Canadiens le trouvent avantageux.

Par contre, il y a un manifestement des problèmes avec l'ALENA et le libre-échange avec nos voisins américains. Il y en a aussi avec le projet de loi S-23, qui pourrait nuire considérablement à l'excédent commercial que nous enregistrons actuellement et qui est si profitable à l'économie canadienne. Je pense ici, comme on l'a souligné, à l'absence d'une mesure législative équivalente aux États-Unis qui permettrait aux entreprises et aux producteurs du Canada d'avoir plus facilement accès au marché américain.

Des problèmes se posent maintenant à nos frontières et cela se comprend, je dois dire, à cause des terribles événements de la semaine dernière. Néanmoins, étant donné les problèmes que nous avons connus aux frontières au cours de la dernière semaine, pourquoi proposerions-nous, à ce moment-ci, de faciliter l'accès aux marchandises importées des États-Unis tandis que les intentions des États-Unis sont claires? On sait très bien pourquoi ce pays doit resserrer sa sécurité aux frontières, et naturellement, cette situation nuit à nos exportations.

Le député pourrait peut-être nous expliquer pourquoi nous devrions donner suite à ce projet de loi à ce moment-ci sans obtenir des Américains l'engagement qu'ils adopteront eux-mêmes une mesure législative semblable.

M. Brian Fitzpatrick: Madame la Présidente, c'est une très bonne question.

Initiatives ministérielles

Elle présente de nombreux aspects. Les événements qui se sont produits récemment changent l'ordre des choses. Nous sommes en état de guerre. Bien des gens ne comprennent pas cela. Le discours prononcé par le président des États-Unis hier soir était un discours de temps de guerre. Nous ne serons pas épargnés d'une participation à cette guerre, qui se déroulera à l'échelle du monde. Le président l'a précisé: «Vous êtes soit avec nous soit contre nous.»

C'est aussi mon point de vue. La réaction timide du gouvernement cette semaine m'agace. Les États-Unis s'appêtent à modifier leurs politiques. Ils sont sur un pied de guerre. Les affaires ne vont pas continuer normalement. Peut-être que les Américains ont convenu de revenir sur la question, mais d'ici à ce que remettions de l'ordre dans nos politiques concernant l'immigration et les réfugiés, il sera difficile de traiter avec eux aux frontières. C'est aussi simple que cela, et je ne peux les blâmer.

Il y a une chose que nous devons comprendre. Je ne connais pas toutes les statistiques sur le sujet, mais le commerce avec nos amis américains représente environ 40 p. 100 de notre PIB. Il y a lieu de s'inquiéter parce que, si nous devons perdre une partie de ce commerce, on sait ce que cela pourrait signifier. Il y aura plus de chômage, des dépenses accrues dans les programmes sociaux et de fortes pressions sur les programmes d'emploi.

À mon avis, nous pourrions pratiquement éliminer les ministères des quatre ou cinq ministres que je vois actuellement dans cette Chambre dans le but de garantir la sécurité nationale, économique et sociale dont nous avons besoin. Cependant, le gouvernement continue d'agir comme si de rien n'était. Il ne semble pas penser qu'il y a une guerre ou un problème. Pour lui, c'est le problème d'un autre pays. Je sais que ce n'est pas le cas. C'est un problème mondial et il vaudrait mieux nous réveiller.

Je viens de songer à un exemple qui illustre à merveille ce point de vue. Nous avons parlé de Honda et d'autres sociétés. Je pensais notamment à Magna International, un des plus grands fabricants de pièces automobiles au monde. Je suis presque certain que nombre d'usines ontariennes fabriquent des pièces dont l'acheminement vers les États-Unis est régi par ce système juste-à-temps de gestion des stocks. Les frontières étant congestionnées et obstruées par les autorités de la sûreté américaines, combien de temps cette situation va-t-elle durer? Les usines de montage situées aux États-Unis ne vont pas s'approvisionner auprès de nos fournisseurs si elles ne peuvent obtenir les pièces dont elles ont besoin.

Il faut mettre cette question en perspective. Cela va bien au-delà de la sécurité nationale. C'est une question de sécurité sociale et de sécurité économique. Si nous n'essayons pas ici de renforcer ces trois éléments, je me demande vraiment pourquoi nous sommes ici.

• (1420)

Mme Sophia Leung (secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national, Lib.): Madame la Présidente, je me réjouis que le député de Prince Albert reconnaisse l'importance de l'activité économique et commerciale du Canada.

Puis-je signaler que le projet de loi S-23 accélère les procédures administratives, qu'il accroît les activités commerciales, mais qu'il tente aussi d'améliorer la sécurité aux frontières? Nous savons tous qu'il y a actuellement un important engorgement à la suite de la tragédie récente. Nous devons réagir rapidement pour tenter d'améliorer la situation sans pour autant porter atteinte à nos activités commerciales et tout en assurant la protection des Canadiens et des Américains.

Nous reconnaissons tous l'importance du projet de loi S-23. Nous devons le mettre en application le plus tôt possible. Je me demande

pourquoi le député et son parti ne peuvent tout simplement pas reconnaître l'excellence de ce projet de loi et s'engager à l'appuyer.

M. Brian Fitzpatrick: Madame la Présidente, je vais réexpliquer mon point de vue. Les événements qui ont eu lieu sont tellement extraordinaires que les directives stratégiques que nous avons il y a six mois ou un an changeront de manière spectaculaire.

Je vais insister beaucoup sur un point. Ressay se dirigeait vers Los Angeles et il s'appêtait à y faire la même chose que ce qui s'est produit à New York. Les Américains l'ont arrêté. À cause de la rectitude politique de notre système à l'égard des réfugiés, cet individu a vécu six ans dans notre pays. Les Algériens le réclamaient parce qu'ils savaient à quel point il était dangereux. Je crois comprendre que nous ne pouvions le renvoyer là-bas parce que les Algériens risquaient de lui réserver un traitement que nous aurions jugé inacceptable à l'égard de terroristes. Le Canada l'a laissé retourner en Afghanistan pendant deux ans, alors qu'il était en attente de son statut chez nous. Nous lui avons même permis de changer de nom. Ce n'est pas un cas isolé. Le roi de Jordanie a pointé du doigt sept ou huit partenaires de Ressay.

Je vois un inconvénient avec l'harmonisation de notre système de détermination du statut de réfugié et de notre système d'immigration. Il me semble que le gouvernement a autorisé une province à construire un pare-feu et à élaborer son propre système d'immigration. Je ne sais pas au juste comment tout ce système fonctionnera s'il devient nécessaire de l'implanter, mais il s'agit là d'un autre signe de l'affaiblissement et du déclin du leadership du gouvernement.

Ce n'est pas tout. Le criminel le plus recherché d'Interpol est venu au Canada et en est reparti environ 17 fois, sans se faire ennuyer. Nous ne pouvions même pas demander à sa femme si elle avait un mari, car la ministre de l'Immigration estimait que cette question était offensante et sexiste.

Les tigres tamouls ont une quarantaine de pays où ils pourraient demander asile, mais ils préfèrent notre pays. Il est accueillant et douillet et, une fois qu'ils arrivent au Canada, ils se sentent très en sécurité.

Les Américains savent tout cela. Je serais le premier surpris d'apprendre que quelqu'un du côté du gouvernement ne savait pas que des hauts fonctionnaires américains, que ce soit l'ambassadeur ou une autre personne, sont préoccupés au sujet de la sécurité dans notre pays. Cela aura des répercussions à nos frontières. Nous aurions beaucoup moins de problèmes sur le front intérieur si la confiance régnait aux États-Unis en ce qui concerne notre système frontalier extérieur. Cela pourrait se comparer à la situation en Europe. Depuis des années, des députés du côté du gouvernement et mes amis du NPD, me semble-t-il, répètent que nous devrions suivre le modèle européen.

Les pays d'Europe ont des périmètres très serrés. Tant que les affaires sont menées à l'intérieur des pays, il n'y a pratiquement pas d'entraves, notamment en ce qui concerne la main-d'oeuvre. Nous devrions peut-être apporter des améliorations de cet ordre.

• (1425)

M. Joe Jordan (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Madame la Présidente, je sais qu'il ne reste que quelques minutes avant l'ajournement, mais j'aimerais faire quelques commentaires au sujet du discours que nous venons d'entendre. J'ai écouté attentivement les propos de notre collègue. Il a soulevé plusieurs bons points.

Initiatives ministérielles

Si le député s'inquiète des mesures que pourrait prendre le gouvernement à l'égard d'Air Canada, je lui suggérerais d'avoir une petite discussion avec le porte-parole en matière de transports de son parti. J'ai été décontenancé par la position rapide qui avait été prise initialement, puis par la volte-face du lendemain.

Il est clair que les forces du marché sont probablement l'une des solutions que nous devons examiner sérieusement, et si nous décidions d'indemniser certaines entreprises pour les coûts entraînés par cette crise, il nous faudrait songer à indemniser toutes les entreprises. Je ne crois pas que nous puissions favoriser une entreprise plutôt qu'une autre.

J'ai suivi avec beaucoup d'attention tout le débat. Il y a un certain nombre de questions qui ont été soulevées.

Il a été question de périmètre et d'harmonisation. Ce projet de loi parle de l'utilisation de diverses technologies, ce qui a un peu été tourné en ridicule à cause des événements qui se sont produits, pour accélérer des aspects comme le prédédouanement, les autorisations de sécurité détaillées et l'obtention d'un visa ou de quelque autre document qui permette aux gens de circuler librement s'ils doivent faire des allers-retours, des choses du genre. On a parlé de ces points. Je me souviens d'avoir eu des discussions à ce sujet avec le représentant au Congrès Lamar Smith, il y a quatre ans.

De toute évidence, s'ils ont des inquiétudes à propos du périmètre, ils ne vont pas donner suite à ces procédés. C'est clair.

En ce qui concerne le périmètre commun, ne nous faisons pas d'illusions. L'harmonisation signifie que le Canada se conformera aux règles des Américains. Le député a dit que cela ne pose pas de problème et ne présente pas de désavantage. Nous sommes deux pays distincts. De toute évidence, l'argument de la souveraineté par rapport à la sécurité est une dichotomie très fautive. Nous n'avons pas besoin de présenter les choses ainsi parce que, comme le disent

divers députés, la souveraineté a un prix. Le député de Peace River a parlé de 90 milliards de dollars. L'impact économique est de 90 milliards de dollars, et c'est pourquoi la souveraineté a été mise de côté.

Nous devons réfléchir à cela. Nous devons absolument examiner l'argument du périmètre. Cependant, je crois que la meilleure approche consiste à définir nos objectifs. Nous ne voulons pas d'éléments indésirables dans notre pays.

Je rappelle aux députés que, en ce qui concerne la crise qui nous préoccupe, 16 des 19 individus en question—on n'est pas certain pour ce qui est de deux autres—ne sont pas passés par un gîte poreux qu'on appelle le Canada. Ils sont entrés aux États-Unis par la grande porte, avec des visas légaux et leurs vrais papiers d'identité. Peut-être que tous les pays occidentaux n'ont pas été assez vigilants à cet égard, ou peut-être que la tournure des événements a retourné le paradigme sur nous. Mais on ne peut pas prétendre que le Canada est responsable. C'était l'attentat terroriste le mieux planifié qu'on ait jamais vu. S'il était préférable de passer par le Canada, ces gens l'auraient fait. Nous avons très peu de preuves de cela. Je ne dis pas que certaines de ces personnes n'ont pas séjourné au Canada, mais elles ont également échappé à la surveillance des autorités américaines. Par conséquent, ce n'est pas le temps de chercher un coupable, mais plutôt de consacrer nos énergies à trouver des solutions.

● (1430)

[Français]

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Comme il est 14 h 30, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain, à 11 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 14 h 30.)

ANNEXE

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR
CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION
ET L’AFFILIATION POLITIQUE;
COMITÉS DE LA CHAMBRE,
LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS,
MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

OCCUPANTS DU FAUTEUIL

Président

L'HON. PETER MILLIKEN

Le vice-président et président des Comités pléniers

M. BOB KILGER

vice-président des Comités pléniers de la Chambre

M. RÉGINALD BÉLAIR

vice-président adjoint des Comités pléniers de la Chambre

MME ELENI BAKOPANOS

BUREAU DE RÉGIE INTERNE

L'HON. PETER MILLIKEN

L'HON. DON BOUDRIA

L'HON. ANDY MITCHELL

M. BILL BLAIKIE

MME MARLENE CATTERALL

M. BOB KILGER

M. PETER MACKAY

M. JACQUES SAADA

M. JOHN REYNOLDS

M. PIERRE BRIEN

M. RICHARD HARRIS

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Première session, trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	Colombie-Britannique	AC
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	Alberta	AC
Adams, Peter	Peterborough	Ontario	Lib.
Alcock, Reg	Winnipeg-Sud	Manitoba	Lib.
Allard, Carole-Marie	Laval-Est	Québec	Lib.
Anders, Rob	Calgary-Ouest	Alberta	AC
Anderson, David, Ministre de l'Environnement	Victoria	Colombie-Britannique	Lib.
Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	Saskatchewan	AC
Assad, Mark, Secrétaire parlementaire de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Gatineau	Québec	Lib.
Assadourian, Sarkis	Brampton-Centre	Ontario	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	Québec	BQ
Augustine, Jean	Etobicoke—Lakeshore	Ontario	Lib.
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	Québec	PC/RD
Bachand, Claude	Saint-Jean	Québec	BQ
Bagnell, Larry	Yukon	Yukon	Lib.
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	Saskatchewan	AC
Baker, George	Gander—Grand Falls	Terre-Neuve	Lib.
Bakopanos, Eleni	Ahuntsic	Québec	Lib.
Barnes, Sue	London-Ouest	Ontario	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest—Mississauga	Ontario	Lib.
Bélaïr, Réginald	Timmins—Baie James	Ontario	Lib.
Bélangier, Mauril	Ottawa—Vanier	Ontario	Lib.
Bellehumeur, Michel	Berthier—Montcalm	Québec	BQ
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Ontario	Lib.
Bennett, Carolyn	St. Paul's	Ontario	Lib.
Benoit, Leon	Lakeland	Alberta	AC
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	Québec	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Québec	Lib.
Bevilacqua, Maurizio	Vaughan—King—Aurora	Ontario	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	Québec	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Québec	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg—Transcona	Manitoba	NPD
Blondin-Andrew, Ethel, Secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Territoires du Nord-Ouest	Lib.
Bonin, Ray	Nickel Belt	Ontario	Lib.
Bonwick, Paul	Simcoe—Grey	Ontario	Lib.
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	Manitoba	PC/RD
Boudria, Don, Ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes	Glengarry—Prescott—Russell	Ontario	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	Québec	BQ
Bradshaw, Claudette, Ministre du Travail	Moncton—Riverview—Dieppe	Nouveau-Brunswick	Lib.
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	Saskatchewan	AC
Brien, Pierre	Témiscamingue	Québec	BQ
Brison, Scott	Kings—Hants	Nouvelle-Écosse	PC/RD
Brown, Bonnie	Oakville	Ontario	Lib.
Bryden, John	Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Bulte, Sarmite, Secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien.....	Parkdale—High Park	Ontario	Lib.
Burton, Andy.....	Skeena	Colombie-Britannique ...	AC
Byrne, Gerry.....	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Terre-Neuve.....	Lib.
Caccia, Charles.....	Davenport	Ontario	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	Colombie-Britannique ...	AC
Calder, Murray	Dufferin—Peel—Wellington—Grey	Ontario	Lib.
Cannis, John.....	Scarborough-Centre.....	Ontario	Lib.
Caplan, Elinor, Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Thornhill.....	Ontario	Lib.
Cardin, Serge.....	Sherbrooke	Québec	BQ
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Québec	Lib.
Carroll, Aileen, Secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Barrie—Simcoe—Bradford.....	Ontario	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	Nouvelle-Écosse	PC/RD
Casson, Rick.....	Lethbridge	Alberta	AC
Castonguay, Jeannot, Secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Madawaska—Restigouche	Nouveau-Brunswick.....	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean.....	Ontario	Lib.
Cauchon, Martin, Ministre du Revenu national et Secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Outremont	Québec	Lib.
Chamberlain, Brenda.....	Guelph—Wellington	Ontario	Lib.
Charbonneau, Yvon	Anjou—Rivière-des-Prairies ...	Québec	Lib.
Chatters, David.....	Athabasca.....	Alberta	AC
Chrétien, Jean, Premier ministre du Canada	Saint-Maurice	Québec	Lib.
Clark, Joe	Calgary-Centre	Alberta	PC/RD
Coderre, Denis, Secrétaire d'État (Sport amateur)	Bourassa	Québec	Lib.
Collenette, David, Ministre des Transports.....	Don Valley-Est.....	Ontario	Lib.
Comartin, Joe.....	Windsor—St. Clair	Ontario	NPD
Comuzzi, Joe	Thunder Bay—Superior-Nord..	Ontario	Lib.
Copps, Sheila, Ministre du Patrimoine canadien.....	Hamilton-Est	Ontario	Lib.
Cotler, Irwin	Mont-Royal.....	Québec	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques	Québec	BQ
Cullen, Roy, Secrétaire parlementaire du ministre des Finances.....	Markham	Ontario	Lib.
Cummins, John.....	Delta—South Richmond	Colombie-Britannique ...	AC
Cuzner, Rodger.....	Bras d'Or—Cape Breton	Nouvelle-Écosse	Lib.
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre.....	Québec	BQ
Davies, Libby	Vancouver-Est.....	Colombie-Britannique ...	NPD
Day, Stockwell, chef de l'opposition.....	Okanagan—Coquihalla	Colombie-Britannique ...	AC
Desjarlais, Bev	Churchill.....	Manitoba	NPD
Desrochers, Odina.....	Lotbinière-L'Érable	Québec	BQ
DeVillers, Paul	Simcoe-Nord	Ontario	Lib.
Dhaliwal, Herb, Ministre des Pêches et des Océans.....	Vancouver-Sud—Burnaby.....	Colombie-Britannique ...	Lib.
Dion, Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Saint-Laurent—Cartierville.....	Québec	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Québec	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	Terre-Neuve.....	PC/RD
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Ontario	Lib.
Drouin, Claude, Secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie.	Beauce.....	Québec	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Dubé, Antoine	Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière	Québec	BQ
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	Québec	BQ
Duhamel, Ronald, ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien) (Francophonie)	Saint-Boniface	Manitoba	Lib.
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	AC
Duplain, Claude	Portneuf	Québec	Lib.
Easter, Wayne	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Eggleton, Art, Ministre de la Défense nationale	York-Centre	Ontario	Lib.
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	Colombie-Britannique	AC
Epp, Ken	Elk Island	Alberta	AC
Eyking, Mark	Sydney—Victoria	Nouvelle-Écosse	Lib.
Farrah, Georges, Secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok	Québec	Lib.
Finlay, John, Secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Oxford	Ontario	Lib.
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	Saskatchewan	AC
Folco, Raymonde, Secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines	Laval-Ouest	Québec	Lib.
Fontana, Joe	London-Centre-Nord	Ontario	Lib.
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam—Burnaby	Colombie-Britannique	AC
Fournier, Ghislain	Manicouagan	Québec	BQ
Fry, Hedy, Secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagliano, Alfonso, Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Saint-Léonard—Saint-Michel	Québec	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Champlain	Québec	BQ
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	Ontario	AC
Galloway, Roger	Sarnia—Lambton	Ontario	Lib.
Gauthier, Michel	Roberval	Québec	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	Québec	BQ
Godfrey, John	Don Valley-Ouest	Ontario	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	Alberta	AC
Goodale, Ralph, Ministre des Ressources naturelles et Ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary—Okanagan	Colombie-Britannique	AC
Graham, Bill	Toronto-Centre—Rosedale	Ontario	Lib.
Gray, Herb, Vice-premier ministre	Windsor-Ouest	Ontario	Lib.
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	Colombie-Britannique	AC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	Alberta	PC/RD
Grose, Ivan	Oshawa	Ontario	Lib.
Guarnieri, Albina	Mississauga-Est	Ontario	Lib.
Guay, Monique	Laurentides	Québec	BQ
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans	Québec	BQ
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	Alberta	AC
Harb, Mac	Ottawa-Centre	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	Colombie-Britannique	AC
Harvard, John	Charleswood St. James— Assiniboia	Manitoba	Lib.
Harvey, André, Secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Chicoutimi—Le Fjord	Québec	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	Terre-Neuve	PC/RD
Herron, John	Fundy—Royal	Nouveau-Brunswick	PC/RD
Hill, Grant	Macleod	Alberta	AC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	Colombie-Britannique	PC/RD
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	Manitoba	AC
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	Colombie-Britannique	AC
Hubbard, Charles	Miramichi	Nouveau-Brunswick	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Ontario	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Ontario	Lib.
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	Alberta	AC
Jennings, Marlene, Secrétaire parlementaire du ministre de la Coopération internationale	Notre-Dame-de-Grâce— Lachine	Québec	Lib.
Johnston, Dale	Wetaskiwin	Alberta	AC
Jordan, Joe, Secrétaire parlementaire du premier ministre	Leeds—Grenville	Ontario	Lib.
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Nunavut	Lib.
Karygiannis, Jim	Scarborough—Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	Nouvelle-Écosse	PC/RD
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	Alberta	AC
Keyes, Stan	Hamilton-Ouest	Ontario	Lib.
Kilger, Bob	Stormont—Dundas— Charlottenburgh	Ontario	Lib.
Kilgour, David, Secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique)	Edmonton-Sud-Est	Alberta	Lib.
Knutson, Gar	Elgin—Middlesex—London	Ontario	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Ontario	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau— Mirabel	Québec	BQ
Laliberte, Rick	Rivière Churchill	Saskatchewan	Lib.
Lalonde, Francine	Mercier	Québec	BQ
Lancôt, Robert	Châteauguay	Québec	BQ
Lastewka, Walt	St. Catharines	Ontario	Lib.
Lavigne, Raymond	Verdun—Saint-Henri—Saint- Paul—Pointe Saint-Charles	Québec	Lib.
Lebel, Ghislain	Chambly	Québec	BQ
LeBlanc, Dominic	Beauséjour—Petitcodiac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Ontario	Lib.
Leung, Sophia, Secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	Lib.
Lill, Wendy	Dartmouth	Nouvelle-Écosse	NPD
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Québec	Lib.
Longfield, Judi	Whitby—Ajax	Ontario	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	Québec	BQ
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	Colombie-Britannique	PC/RD
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	Colombie-Britannique	AC
MacAulay, Lawrence, Solliciteur général du Canada	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish— Guysborough	Nouvelle-Écosse	PC/RD
Macklin, Paul Harold	Northumberland	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Mahoney, Steve	Mississauga-Ouest	Ontario	Lib.
Malhi, Gurbax, Secrétaire parlementaire de la ministre du Travail	Bramalea—Gore—Malton—Springdale	Ontario	Lib.
Maloney, John	Erie—Lincoln	Ontario	Lib.
Manning, Preston	Calgary-Sud-Ouest	Alberta	AC
Marceau, Richard	Charlesbourg—Jacques-Cartier	Québec	BQ
Marcil, Serge	Beauharnois—Salaberry	Québec	Lib.
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	Manitoba	PC/RD
Marleau, Diane	Sudbury	Ontario	Lib.
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	Colombie-Britannique	AC
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	Manitoba	NPD
Martin, Paul, Ministre des Finances	LaSalle—Émard	Québec	Lib.
Matthews, Bill, Secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Burin—St. George's	Terre-Neuve	Lib.
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	Colombie-Britannique	AC
McCallum, John, Secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Markham	Ontario	Lib.
McCormick, Larry, Secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington	Ontario	Lib.
McDonough, Alexa	Halifax	Nouvelle-Écosse	NPD
McGuire, Joe	Egmont	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
McKay, John	Scarborough-Est	Ontario	Lib.
McLellan, Anne, Ministre de la Justice et procureur général du Canada	Edmonton-Ouest	Alberta	Lib.
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	Colombie-Britannique	PC/RD
McTeague, Dan	Pickering—Ajax—Uxbridge	Ontario	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga—Maisonneuve	Québec	BQ
Meredith, Val	South Surrey—White Rock—Langley	Colombie-Britannique	PC/RD
Merrifield, Rob	Yellowhead	Alberta	AC
Milliken, Peter	Kingston et les Îles	Ontario	Lib.
Mills, Bob	Red Deer	Alberta	AC
Mills, Dennis	Toronto—Danforth	Ontario	Lib.
Minna, Maria, Ministre de la Coopération internationale	Beaches—East York	Ontario	Lib.
Mitchell, Andy, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Parry Sound—Muskoka	Ontario	Lib.
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	Colombie-Britannique	AC
Murphy, Shawn	Hillsborough	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Myers, Lynn, Secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada	Waterloo—Wellington	Ontario	Lib.
Nault, Robert, Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Kenora—Rainy River	Ontario	Lib.
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Manitoba	Lib.
Normand, Gilbert, Secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)	Bellechasse—Etchemins—Montmagny—L'Islet	Québec	Lib.
Nystrom, Lorne	Regina—Qu'Appelle	Saskatchewan	NPD
O'Brien, Lawrence	Labrador	Terre-Neuve	Lib.
O'Brien, Pat, Secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	London—Fanshawe	Ontario	Lib.
O'Reilly, John, Secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Haliburton—Victoria—Brock	Ontario	Lib.
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	Alberta	AC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Owen, Stephen, Secrétaire parlementaire de la ministre de la Justice et procureur général du Canada	Vancouver Quadra	Colombie-Britannique	Lib.
Pagtakhan, Rey, Secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	Winnipeg-Nord—St. Paul	Manitoba	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	Manitoba	AC
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	Saskatchewan	PC/RD
Paquette, Pierre	Joliette	Québec	BQ
Paradis, Denis	Brome—Missisquoi	Québec	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Ontario	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Québec	Lib.
Penson, Charlie	Peace River	Alberta	AC
Peric, Janko	Cambridge	Ontario	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	Québec	BQ
Peschisolido, Joe	Richmond	Colombie-Britannique	AC
Peterson, Jim, Secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Willowdale	Ontario	Lib.
Pettigrew, Pierre, Ministre du Commerce international	Papineau—Saint-Denis	Québec	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Ontario	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	Québec	BQ
Pickard, Jerry	Chatham—Kent Essex	Ontario	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Ontario	Lib.
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	Québec	BQ
Pratt, David	Nepean—Carleton	Ontario	Lib.
Price, David	Compton—Stanstead	Québec	Lib.
Proctor, Dick	Palliser	Saskatchewan	NPD
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Québec	Lib.
Provenzano, Carmen, Secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Sault Ste. Marie	Ontario	Lib.
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	Alberta	AC
Redman, Karen, Secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Kitchener-Centre	Ontario	Lib.
Reed, Julian	Halton	Ontario	Lib.
Regan, Geoff, Secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Halifax-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	Ontario	AC
Reynolds, John	West Vancouver—Sunshine Coast	Colombie-Britannique	AC
Richardson, John	Perth—Middlesex	Ontario	Lib.
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	Saskatchewan	AC
Robillard, Lucienne, présidente du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure	Westmount—Ville-Marie	Québec	Lib.
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	Colombie-Britannique	NPD
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	Québec	BQ
Rock, Allan, Ministre de la Santé	Etobicoke-Centre	Ontario	Lib.
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	Québec	BQ
Saada, Jacques	Brossard—La Prairie	Québec	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	Québec	BQ
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Scherrer, Hélène	Louis-Hébert	Québec	Lib.
Schmidt, Werner	Kelowna	Colombie-Britannique	AC
Scott, Andy	Fredericton	Nouveau-Brunswick	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Serré, Benoît, Secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Timiskaming—Cochrane	Ontario	Lib.
Sgro, Judy	York-Ouest	Ontario	Lib.
Shepherd, Alex, Secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor	Durham	Ontario	Lib.
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	Saskatchewan	AC
Solberg, Monte	Medicine Hat	Alberta	AC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	Alberta	AC
Speller, Bob	Haldimand—Norfolk—Brant	Ontario	Lib.
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	Saskatchewan	AC
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	Québec	BQ
St-Jacques, Diane	Shefford	Québec	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Québec	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Ontario	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Ontario	Lib.
Stewart, Jane, Ministre du Développement des ressources humaines	Brant	Ontario	Lib.
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	Colombie-Britannique	AC
Stoffer, Peter	Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore	Nouvelle-Écosse	NPD
Strahl, Chuck	Fraser Valley	Colombie-Britannique	PC/RD
Szabo, Paul, Secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Mississauga-Sud	Ontario	Lib.
Telegdi, Andrew	Kitchener—Waterloo	Ontario	Lib.
Thibault, Robert, Ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Ouest Nova	Nouvelle-Écosse	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Québec	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick	PC/RD
Thompson, Myron	Wild Rose	Alberta	AC
Tirabassi, Tony	Niagara-Centre	Ontario	Lib.
Tobin, Brian, Ministre de l'Industrie	Bonavista—Trinity—Conception	Terre-Neuve	Lib.
Toews, Vic	Provencher	Manitoba	AC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Ontario	Lib.
Torsney, Paddy	Burlington	Ontario	Lib.
Tremblay, Stéphan	Lac-Saint-Jean—Saguenay	Québec	BQ
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	Québec	BQ
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Ontario	Lib.
Valeri, Tony	Stoney Creek	Ontario	Lib.
Vanclief, Lyle, Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Prince Edward—Hastings	Ontario	Lib.
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	Saskatchewan	AC
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	Québec	BQ
Volpe, Joseph	Eglinton—Lawrence	Ontario	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Ontario	Lib.
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	Manitoba	NPD
Wayne, Elsie	Saint John	Nouveau-Brunswick	PC/RD
Whelan, Susan	Essex	Ontario	Lib.
White, Randy	Langley—Abbotsford	Colombie-Britannique	AC
White, Ted	North Vancouver	Colombie-Britannique	AC
Wilfert, Bryon	Oak Ridges	Ontario	Lib.
Williams, John	St. Albert	Alberta	AC
Wood, Bob	Nipissing	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Yelich, Lynne	Blackstrap	Saskatchewan	AC

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Première session, trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
ALBERTA (26)		
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	AC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	AC
Benoit, Leon	Lakeland	AC
Casson, Rick	Lethbridge	AC
Chatters, David	Athabasca	AC
Clark, Joe	Calgary-Centre	PC/RD
Epp, Ken	Elk Island	AC
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	AC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	PC/RD
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	AC
Hill, Grant	Macleod	AC
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	AC
Johnston, Dale	Wetaskiwin	AC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	AC
Kilgour, David , Secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique)	Edmonton-Sud-Est	Lib.
Manning, Preston	Calgary-Sud-Ouest	AC
McLellan, Anne , Ministre de la Justice et procureur général du Canada	Edmonton-Ouest	Lib.
Merrifield, Rob	Yellowhead	AC
Mills, Bob	Red Deer	AC
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	AC
Penson, Charlie	Peace River	AC
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	AC
Solberg, Monte	Medicine Hat	AC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	AC
Thompson, Myron	Wild Rose	AC
Williams, John	St. Albert	AC
COLOMBIE-BRITANNIQUE (34)		
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	AC
Anderson, David , Ministre de l'Environnement	Victoria	Lib.
Burton, Andy	Skeena	AC
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	AC
Cummins, John	Delta—South Richmond	AC
Davies, Libby	Vancouver-Est	NPD
Day, Stockwell , chef de l'opposition	Okanagan—Coquihalla	AC
Dhaliwal, Herb , Ministre des Pêches et des Océans	Vancouver-Sud—Burnaby	Lib.
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	AC
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	AC
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam—Burnaby	AC
Fry, Hedy , Secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	Vancouver-Centre	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary—Okanagan	AC
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	AC
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	AC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	PC/RD

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	AC
Leung, Sophia , Secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national	Vancouver Kingsway	Lib.
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	PC/RD
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	AC
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	AC
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	AC
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	PC/RD
Meredith, Val	South Surrey—White Rock—Langley	PC/RD
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	AC
Owen, Stephen , Secrétaire parlementaire de la ministre de la Justice et procureur général du Canada	Vancouver Quadra	Lib.
Peschisolido, Joe	Richmond	AC
Reynolds, John	West Vancouver—Sunshine Coast	AC
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	NPD
Schmidt, Werner	Kelowna	AC
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	AC
Strahl, Chuck	Fraser Valley	PC/RD
White, Randy	Langley—Abbotsford	AC
White, Ted	North Vancouver	AC
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)		
Easter, Wayne	Malpeque	Lib.
MacAulay, Lawrence , Solliciteur général du Canada	Cardigan	Lib.
McGuire, Joe	Egmont	Lib.
Murphy, Shawn	Hillsborough	Lib.
MANITOBA (14)		
Alcock, Reg	Winnipeg-Sud	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg—Transcona	NPD
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	PC/RD
Desjarlais, Bev	Churchill	NPD
Duhamel, Ronald , ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien) (Francophonie)	Saint-Boniface	Lib.
Harvard, John	Charleswood St. James—Assiniboia	Lib.
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	AC
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	PC/RD
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	NPD
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Lib.
Pagtakhan, Rey , Secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	Winnipeg-Nord—St. Paul	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	AC
Toews, Vic	Provencher	AC
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	NPD
NOUVEAU-BRUNSWICK (10)		
Bradshaw, Claudette , Ministre du Travail	Moncton—Riverview—Dieppe	Lib.
Castonguay, Jeannot , Secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Madawaska—Restigouche	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	NPD
Herron, John	Fundy—Royal	PC/RD
Hubbard, Charles	Miramichi	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
LeBlanc, Dominic	Beauséjour—Petitcodiac	Lib.
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Lib.
Scott, Andy	Fredericton	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	PC/RD
Wayne, Elsie	Saint John	PC/RD
NOUVELLE-ÉCOSSE (11)		
Brison, Scott	Kings—Hants	PC/RD
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	PC/RD
Cuzner, Rodger	Bras d'Or—Cape Breton	Lib.
Eyking, Mark	Sydney—Victoria	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	PC/RD
Lill, Wendy	Dartmouth	NPD
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish—Guysborough	PC/RD
McDonough, Alexa	Halifax	NPD
Regan, Geoff, Secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Halifax-Ouest	Lib.
Stoffer, Peter	Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore	NPD
Thibault, Robert, Ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Ouest Nova	Lib.
NUNAVUT (1)		
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Lib.
ONTARIO (103)		
Adams, Peter	Peterborough	Lib.
Assadourian, Sarkis	Brampton-Centre	Lib.
Augustine, Jean	Etobicoke—Lakeshore	Lib.
Barnes, Sue	London-Ouest	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest—Mississauga	Lib.
Bélaïr, Réginald	Timmins—Baie James	Lib.
Bélangier, Mauril	Ottawa—Vanier	Lib.
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Lib.
Bennett, Carolyn	St. Paul's	Lib.
Bevilacqua, Maurizio	Vaughan—King—Aurora	Lib.
Bonin, Ray	Nickel Belt	Lib.
Bonwick, Paul	Simcoe—Grey	Lib.
Boudria, Don, Ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes	Glengarry—Prescott—Russell	Lib.
Brown, Bonnie	Oakville	Lib.
Bryden, John	Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot	Lib.
Bulte, Sarmite, Secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Parkdale—High Park	Lib.
Caccia, Charles	Davenport	Lib.
Calder, Murray	Dufferin—Peel—Wellington—Grey	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Lib.
Caplan, Elinor, Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Thornhill	Lib.
Carroll, Aileen, Secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Barrie—Simcoe—Bradford	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Lib.
Chamberlain, Brenda	Guelph—Wellington	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Collenette, David , Ministre des Transports	Don Valley-Est	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair.....	NPD
Comuzzi, Joe	Thunder Bay—Superior-Nord.....	Lib.
Copps, Sheila , Ministre du Patrimoine canadien	Hamilton-Est	Lib.
Cullen, Roy , Secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Markham	Lib.
DeVillers, Paul	Simcoe-Nord	Lib.
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Lib.
Eggleton, Art , Ministre de la Défense nationale.....	York-Centre	Lib.
Finlay, John , Secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Oxford	Lib.
Fontana, Joe	London-Centre-Nord.....	Lib.
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	AC
Galloway, Roger	Sarnia—Lambton	Lib.
Godfrey, John	Don Valley-Ouest	Lib.
Graham, Bill	Toronto-Centre—Rosedale	Lib.
Gray, Herb , Vice-premier ministre.....	Windsor-Ouest	Lib.
Grose, Ivan	Oshawa	Lib.
Guarnieri, Albina	Mississauga-Est	Lib.
Harb, Mac	Ottawa-Centre	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Lib.
Jordan, Joe , Secrétaire parlementaire du premier ministre	Leeds—Grenville	Lib.
Karygiannis, Jim	Scarborough—Agincourt	Lib.
Keyes, Stan	Hamilton-Ouest	Lib.
Kilger, Bob	Stormont—Dundas—Charlottenburgh	Lib.
Knutson, Gar	Elgin—Middlesex—London	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Lib.
Lastewka, Walt	St. Catharines	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Lib.
Longfield, Judi	Whitby—Ajax.....	Lib.
Macklin, Paul Harold	Northumberland	Lib.
Mahoney, Steve	Mississauga-Ouest	Lib.
Malhi, Gurbax , Secrétaire parlementaire de la ministre du Travail	Bramalea—Gore—Malton—Springdale ..	Lib.
Maloney, John	Erie—Lincoln	Lib.
Marleau, Diane	Sudbury.....	Lib.
McCallum, John , Secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Markham	Lib.
McCormick, Larry , Secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington	Lib.
McKay, John	Scarborough-Est.....	Lib.
McTeague, Dan	Pickering—Ajax—Uxbridge	Lib.
Milliken, Peter	Kingston et les Îles	Lib.
Mills, Dennis	Toronto—Danforth.....	Lib.
Minna, Maria , Ministre de la Coopération internationale	Beaches—East York	Lib.
Mitchell, Andy , secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Parry Sound—Muskoka	Lib.
Myers, Lynn , Secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada	Waterloo—Wellington	Lib.
Nault, Robert , Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Kenora—Rainy River.....	Lib.
O'Brien, Pat , Secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	London—Fanshawe.....	Lib.
O'Reilly, John , Secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale.....	Haliburton—Victoria—Brock	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Lib.
Peric, Janko	Cambridge	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Peterson, Jim , Secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Willowdale	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Lib.
Pickard, Jerry	Chatham—Kent Essex	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Lib.
Pratt, David	Nepean—Carleton	Lib.
Provenzano, Carmen , Secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Sault Ste. Marie	Lib.
Redman, Karen , Secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Kitchener-Centre	Lib.
Reed, Julian	Halton	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	AC
Richardson, John	Perth—Middlesex	Lib.
Rock, Allan , Ministre de la Santé	Etobicoke-Centre	Lib.
Serré, Benoît , Secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Timiskaming—Cochrane	Lib.
Sgro, Judy	York-Ouest	Lib.
Shepherd, Alex , Secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor	Durham	Lib.
Speller, Bob	Haldimand—Norfolk—Brant	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Lib.
Stewart, Jane , Ministre du Développement des ressources humaines	Brant	Lib.
Szabo, Paul , Secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Mississauga-Sud	Lib.
Telegdi, Andrew	Kitchener—Waterloo	Lib.
Tirabassi, Tony	Niagara-Centre	Lib.
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Lib.
Torsney, Paddy	Burlington	Lib.
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Lib.
Valeri, Tony	Stoney Creek	Lib.
Vanclief, Lyle , Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Prince Edward—Hastings	Lib.
Volpe, Joseph	Eglinton—Lawrence	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Lib.
Whelan, Susan	Essex	Lib.
Wilfert, Bryon	Oak Ridges	Lib.
Wood, Bob	Nipissing	Lib.

QUÉBEC (75)

Allard, Carole-Marie	Laval-Est	Lib.
Assad, Mark , Secrétaire parlementaire de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Gatineau	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	BQ
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	PC/RD
Bachand, Claude	Saint-Jean	BQ
Bakopanos, Eleni	Ahuntsic	Lib.
Bellehumeur, Michel	Berthier—Montcalm	BQ
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	BQ
Brien, Pierre	Témiscamingue	BQ
Cardin, Serge	Sherbrooke	BQ
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Cauchon, Martin , Ministre du Revenu national et Secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Outremont	Lib.
Charbonneau, Yvon	Anjou—Rivière-des-Prairies	Lib.
Chrétien, Jean , Premier ministre du Canada	Saint-Maurice	Lib.
Coderre, Denis , Secrétaire d'État (Sport amateur)	Bourassa	Lib.
Cotler, Irwin	Mont-Royal	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du-Loup— Témiscouata—Les Basques	BQ
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	BQ
Desrochers, Odina	Lotbinière-L'Érable	BQ
Dion, Stéphane , président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Saint-Laurent—Cartierville	Lib.
Discepolo, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Lib.
Drouin, Claude , Secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Beauce	Lib.
Dubé, Antoine	Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière	BQ
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	BQ
Duplain, Claude	Portneuf	Lib.
Farrah, Georges , Secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans ...	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la- Madeleine—Pabok	Lib.
Folco, Raymonde , Secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines	Laval-Ouest	Lib.
Fournier, Ghislain	Manicouagan	BQ
Gagliano, Alfonso , Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Saint-Léonard—Saint-Michel	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Champlain	BQ
Gauthier, Michel	Roberval	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	BQ
Guay, Monique	Laurentides	BQ
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency—Côte-de- Beaupré—Île-d'Orléans	BQ
Harvey, André , Secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Chicoutimi—Le Fjord	Lib.
Jennings, Marlene , Secrétaire parlementaire du ministre de la Coopération internationale	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau—Mirabel	BQ
Lalonde, Francine	Mercier	BQ
Lanctôt, Robert	Châteauguay	BQ
Lavigne, Raymond	Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul— Pointe Saint-Charles	Lib.
Lebel, Ghislain	Chambly	BQ
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	BQ
Marceau, Richard	Charlesbourg—Jacques-Cartier	BQ
Marcil, Serge	Beauharnois—Salaberry	Lib.
Martin, Paul , Ministre des Finances	LaSalle—Émard	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga—Maisonneuve	BQ
Normand, Gilbert , Secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)	Bellechasse—Etchemins—Montmagny— L'Islet	Lib.
Paquette, Pierre	Joliette	BQ
Paradis, Denis	Brome—Missisquoi	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	BQ
Pettigrew, Pierre , Ministre du Commerce international	Papineau—Saint-Denis	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Picard, Pauline	Drummond	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ
Price, David	Compton—Stanstead	Lib.
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Lib.
Robillard, Lucienne , présidente du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure	Westmount—Ville-Marie	Lib.
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	BQ
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	BQ
Saada, Jacques	Brossard—La Prairie	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	BQ
Scherrer, Hélène	Louis-Hébert	Lib.
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	BQ
St-Jacques, Diane	Shefford	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Lib.
Tremblay, Stéphan	Lac-Saint-Jean—Saguenay	BQ
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	BQ
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	BQ

SASKATCHEWAN (14)

Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	AC
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	AC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	AC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	AC
Goodale, Ralph , Ministre des Ressources naturelles et Ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Wascana	Lib.
Laliberte, Rick	Rivière Churchill	Lib.
Nystrom, Lorne	Regina—Qu'Appelle	NPD
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	PC/RD
Proctor, Dick	Palliser	NPD
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	AC
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	AC
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	AC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	AC
Yelich, Lynne	Blackstrap	AC

TERRE-NEUVE (7)

Baker, George	Gander—Grand Falls	Lib.
Byrne, Gerry	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	PC/RD
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	PC/RD
Matthews, Bill , Secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Burin—St. George's	Lib.
O'Brien, Lawrence	Labrador	Lib.
Tobin, Brian , Ministre de l'Industrie	Bonavista—Trinity—Conception	Lib.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)

Blondin-Andrew, Ethel , Secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Lib.
---	----------------	------

Nom	Circonscription	Affiliation politique
-----	-----------------	--------------------------

YUKON

Bagnell, Larry Yukon..... Lib.

LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 21 septembre 2001 — 1^{re} Session, 37^e Législature)

AFFAIRES AUTOCHTONES, DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD ET RESSOURCES NATURELLES

Président: Nancy Karetak-Lindell

Vice-présidents: John Godfrey
Maurice Vellacott

Larry Bagnell
Gérard Binet
Serge Cardin
Jean-Guy Carignan

David Chatters
Rodger Cuzner
Reed Elley

John Finlay
Gerald Keddy
Richard Marceau

Pat Martin
Benoît Serré
Guy St-Julien

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
Gérard Asselin
Claude Bachand
Roy Bailey
Leon Benoit
Bernard Bigras
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Pierre Brien
Andy Burton
Chuck Cadman
Rick Casson
Joe Comartin
John Cummins
Stockwell Day
Bev Desjarlais
John Duncan

Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Ghislain Fournier
Cheryl Gallant
Yvon Godin
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Jason Kenney
Robert Lanctôt

Gary Lunn
James Lunney
Preston Manning
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Lorne Nystrom
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Pierre Paquette
Charlie Penson
Gilles-A. Perron
Joe Peschisolido

David Price
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Jean-Yves Roy
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Myron Thompson
Vic Toews
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

Président: Charles Hubbard

Vice-présidents: Murray Calder
Howard Hilstrom

David Anderson
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Claude Duplain

Mark Eyking
Marcel Gagnon
Rick Laliberte

Larry McCormick
Dick Proctor
Bob Speller

Paul Steckle
Suzanne Tremblay
Rose-Marie Ur

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Peter Adams
Rob Anders
Roy Bailey
Leon Benoit
Andy Burton
Chuck Cadman
Rick Casson
David Chatters
Joe Comartin
Paul Crête
John Cummins
Stockwell Day
Odina Desrochers
John Duncan
Wayne Easter
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick

Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
Grant Hill
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Mario Laframboise
Robert Lanctôt
Gary Lunn
James Lunney
Paul Harold Macklin

John Maloney
Preston Manning
Richard Marceau
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Lorne Nystrom
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Pierre Paquette
Charlie Penson
Gilles-A. Perron
Joe Peschisolido
David Price

James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Jean-Yves Roy
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Président: Joe Fontana

Vice-présidents: Inky Mark
John McCallum

Mark Assad	Gurmant Grewal	John McCallum	Stéphan Tremblay	
Jean Augustine	John Herron	Anita Neville	Judy Wasylcia-Leis	(18)
Madeleine Dalphond-Guiral	Steve Mahoney	Jerry Pickard	Lynne Yelich	
Joe Fontana	Gurbax Malhi	Yolande Thibeault		

Membres associés

Jim Abbott	John Duncan	Francine Lalonde	James Rajotte
Diane Ablonczy	Reed Elley	Gary Lunn	Scott Reid
Rob Anders	Ken Epp	James Lunney	John Reynolds
David Anderson	Brian Fitzpatrick	Preston Manning	Gerry Ritz
Roy Bailey	Paul Forseth	Richard Marceau	Werner Schmidt
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Keith Martin	Carol Skelton
Bernard Bigras	Peter Goldring	Philip Mayfield	Monte Solberg
Bill Blaikie	Jim Gouk	Grant McNally	Kevin Sorenson
Garry Breitzkreuz	Deborah Grey	Val Meredith	Larry Spencer
Andy Burton	Art Hanger	Rob Merrifield	Darrel Stinson
Chuck Cadman	Richard Harris	Bob Mills	Chuck Strahl
Serge Cardin	Grant Hill	James Moore	Myron Thompson
Rick Casson	Jay Hill	Deepak Obhrai	Vic Toews
David Chatters	Howard Hilstrom	Brian Pallister	Maurice Vellacott
John Cummins	Betty Hinton	Charlie Penson	Randy White
Libby Davies	Rahim Jaffer	Joe Peschisolido	Ted White
Stockwell Day	Dale Johnston	David Price	John Williams
Norman Doyle	Dale Johnston		

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Président: Charles Caccia

Vice-présidents: Karen Kraft Sloan
Bob Mills

Bernard Bigras
Aileen Carroll
Joe Comartin
Paul Forseth

Marcel Gagnon
John Herron
Gar Knutson

Rick Laliberte
James Moore
Karen Redman

Julian Reed
Andy Savoy
Hélène Scherrer

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Peter Adams
Rob Anders
David Anderson
Roy Bailey
Leon Benoit
Garry Breitzkreuz
Pierre Brien
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Serge Cardin
Rick Casson
David Chatters
John Cummins
Stockwell Day
Bev Desjarlais
John Duncan
Reed Elley

Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Jason Kenney
Robert Lanctôt
Clifford Lincoln
Gary Lunn

James Lunney
John Maloney
Preston Manning
Richard Marceau
Inky Mark
Keith Martin
Pat Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Charlie Penson
Joe Peschisolido
David Price
James Rajotte
Scott Reid

John Reynolds
Gerry Ritz
Svend Robinson
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Chuck Strahl
Myron Thompson
Vic Toews
Alan Tonks
Maurice Vellacott
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

FINANCES**Président:** Maurizio Bevilacqua**Vice-présidents:** Scott Brison
Nick DiscepolaSue Barnes
Carolyn Bennett
Maurizio Bevilacqua
Scott Brison
Roy CullenNick Discepola
Ken Epp
Roger Gallaway
Albina Guarnieri
Richard HarrisJason Kenney
Sophia Leung
Yvan Loubier
John McCallumLorne Nystrom
Joe Peschisolido
Pauline Picard
Gary Pillitteri

(21)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
Roy Bailey
Leon Benoit
Bernard Bigras
Garry Breitzkreuz
Pierre Brien
Andy Burton
Chuck Cadman
Rick Casson
David Chatters
John Cummins
Stockwell Day
Odina Desrochers
Antoine Dubé
John Duncan
Reed Elley
Brian FitzpatrickPaul Forseth
Christiane Gagnon
Cheryl Gallant
Jocelyne Girard-Bujold
Yvon Godin
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Monique Guay
Art Hanger
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Charles Hubbard
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gary LunnJames Lunney
Preston Manning
Richard Marceau
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Alexa McDonough
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Pierre Paquette
Charlie Penson
Gilles-A. Perron
James RajotteScott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Guy St-Julien
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Myron Thompson
Vic Toews
Stéphan Tremblay
Maurice Vellacott
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

PÊCHES ET OCÉANS

Président:	Wayne Easter	Vice-président:	
Sarkis Assadourian	Dominic LeBlanc	Lawrence O'Brien	Peter Stoffer
John Cummins	James Lunney	Jean-Yves Roy	Suzanne Tremblay
John Cummins	Bill Matthews	Guy St-Julien	Tom Wappel
John Duncan	Bill Matthews	Paul Steckle	

(16)

Membres associés

Jim Abbott	Ghislain Fournier	Preston Manning	Gerry Ritz
Diane Ablonczy	Marcel Gagnon	Inky Mark	Svend Robinson
Rob Anders	Cheryl Gallant	Keith Martin	Yves Rocheleau
David Anderson	Yvon Godin	Philip Mayfield	Werner Schmidt
Gérard Asselin	Peter Goldring	Grant McNally	Carol Skelton
Roy Bailey	Jim Gouk	Val Meredith	Monte Solberg
Leon Benoit	Gurmant Grewal	Rob Merrifield	Kevin Sorenson
Garry Breitzkreuz	Deborah Grey	Bob Mills	Larry Spencer
Andy Burton	Art Hanger	James Moore	Darrel Stinson
Chuck Cadman	Richard Harris	Deepak Obhrai	Chuck Strahl
Rick Casson	Loyola Hearn	Brian Pallister	Myron Thompson
David Chatters	Grant Hill	Jim Pankiw	Vic Toews
Rodger Cuzner	Jay Hill	Charlie Penson	Maurice Vellacott
Stockwell Day	Howard Hilstrom	Joe Peschisolido	Randy White
Reed Elley	Betty Hinton	James Rajotte	Ted White
Ken Epp	Rahim Jaffer	Scott Reid	John Williams
Brian Fitzpatrick	Dale Johnston	John Reynolds	Lynne Yelich
Paul Forseth	Jason Kenney		

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

Président:	Derek Lee	Vice-présidents:	John Reynolds Jacques Saada
Stéphane Bergeron	Yvon Godin	Joe Jordan	Geoff Regan
Rick Borotsik	Michel Guimond	Paul Harold Macklin	John Richardson
Marlene Catterall	Richard Harris	Carolyn Parrish	Tony Tirabassi
Cheryl Gallant			

(16)

Membres associés

Jim Abbott	Ken Epp	Peter MacKay	James Rajotte
Diane Ablonczy	Brian Fitzpatrick	Preston Manning	Scott Reid
Rob Anders	Paul Forseth	Inky Mark	Gerry Ritz
David Anderson	Peter Goldring	Keith Martin	Werner Schmidt
Roy Bailey	Jim Gouk	Philip Mayfield	Carol Skelton
Michel Bellehumeur	Gurmant Grewal	Réal Ménard	Monte Solberg
Leon Benoit	Deborah Grey	Val Meredith	Kevin Sorenson
Bill Blaikie	Art Hanger	Rob Merrifield	Larry Spencer
Garry Breitzkreuz	Grant Hill	Bob Mills	Caroline St-Hilaire
Andy Burton	Jay Hill	James Moore	Darrel Stinson
Chuck Cadman	Howard Hilstrom	Lorne Nystrom	Myron Thompson
Rick Casson	Betty Hinton	Deepak Obhrai	Vic Toews
David Chatters	Rahim Jaffer	Brian Pallister	Maurice Vellacott
John Cummins	Dale Johnston	Jim Pankiw	Randy White
Madeleine Dalphond-Guiral	Jason Kenney	Charlie Penson	Ted White
Stockwell Day	Gary Lunn	Joe Peschisolido	John Williams
John Duncan	James Lunney	Marcel Proulx	Lynne Yelich
Reed Elley			

SOUS-COMITÉ DU CALENDRIER PARLEMENTAIRE

Président:	Marlene Catterall	Vice-président:		
Stéphane Bergeron	Rick Borotsik	Yvon Godin	John Reynolds	(5)

SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Président:	Carolyn Parrish	Vice-président:		
Bill Blaikie Rick Borotsik	Garry Breitkreuz	Michel Guimond	Marcel Proulx	(6)

SANTÉ

Président:	Bonnie Brown	Vice-présidents:	Rob Merrifield Judy Sgro	
Diane Ablonczy André Bachand Ray Bonin Diane Bourgeois	Jeannot Castonguay Yvon Charbonneau Stan Dromisky	James Lunney Réal Ménard Stephen Owen	Carolyn Parrish Hélène Scherrer Judy Wasylcyia-Leis	(16)

Membres associés

Jim Abbott	Brian Fitzpatrick	Preston Manning	John Reynolds
Rob Anders	Paul Forseth	Richard Marceau	Gerry Ritz
David Anderson	Cheryl Gallant	Inky Mark	Werner Schmidt
Roy Bailey	Jocelyne Girard-Bujold	Keith Martin	Carol Skelton
Leon Benoit	Peter Goldring	Pat Martin	Monte Solberg
Bernard Bigras	Jim Gouk	Philip Mayfield	Kevin Sorenson
Garry Breitkreuz	Gurmant Grewal	Grant McNally	Larry Spencer
Andy Burton	Deborah Grey	Val Meredith	Diane St-Jacques
Chuck Cadman	Art Hanger	Bob Mills	Darrel Stinson
Rick Casson	Richard Harris	James Moore	Chuck Strahl
David Chatters	Grant Hill	Deepak Obhrai	Greg Thompson
John Cummins	Jay Hill	Brian Pallister	Myron Thompson
Madeleine Dalphond-Guiral	Howard Hilstrom	Jim Pankiw	Vic Toews
Libby Davies	Betty Hinton	Charlie Penson	Maurice Vellacott
Stockwell Day	Rahim Jaffer	Joe Peschisolido	Randy White
Nick Discepola	Dale Johnston	Pauline Picard	Ted White
John Duncan	Jason Kenney	James Rajotte	John Williams
Reed Elley	Gary Lunn	Scott Reid	Lynne Yelich
Ken Epp	John Maloney		

PATRIMOINE CANADIEN

Président: Clifford Lincoln

Vice-présidents: Cheryl Gallant
Dennis Mills

Jim Abbott
Paul Bonwick
Sarmite Bulte
Rodger Cuzner

Christiane Gagnon
Gurmant Grewal
John Harvard

André Harvey
Loyola Hearn
Wendy Lill

Shawn Murphy
Caroline St-Hilaire
Bryon Wilfert

(16)

Membres associés

Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
Roy Bailey
Leon Benoit
Bernard Bigras
Diane Bourgeois
Garry Breitzkreuz
Pierre Brien
Andy Burton
Chuck Cadman
Serge Cardin
Rick Casson
David Chatters
Joe Comartin
John Cummins
Antoine Dubé
John Duncan
Reed Elley

Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Peter Goldring
Jim Gouk
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Jason Kenney
Robert Lanctôt
Gary Lunn
James Lunney
Preston Manning

Richard Marceau
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Pierre Paquette
Charlie Penson
Joe Peschisolido
David Price
Dick Proctor
James Rajotte
Scott Reid

John Reynolds
Gerry Ritz
Benoît Sauvageau
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Diane St-Jacques
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Myron Thompson
Vic Toews
Suzanne Tremblay
Maurice Vellacott
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES**Président:** Peter Adams**Vice-présidents:** Val Meredith
Diane St-Jacques

Jeannot Castonguay	Raymonde Folco	Dale Johnston	Carol Skelton	(18)
Paul Crête	Jim Gouk	Judi Longfield	Greg Thompson	
Libby Davies	Monique Guay	Joe McGuire	Alan Tonks	
Georges Farrah	Tony Ianno	Anita Neville		

Membres associés

Jim Abbott	Christiane Gagnon	John Maloney	John Reynolds
Diane Ablonczy	Marcel Gagnon	Preston Manning	Gerry Ritz
Rob Anders	Jocelyne Girard-Bujold	Richard Marceau	Jean-Yves Roy
David Anderson	John Godfrey	Inky Mark	Werner Schmidt
Roy Bailey	Yvon Godin	Keith Martin	Andy Scott
Carolyn Bennett	Peter Goldring	Pat Martin	Monte Solberg
Leon Benoit	Gurmant Grewal	Philip Mayfield	Kevin Sorenson
Diane Bourgeois	Deborah Grey	Larry McCormick	Larry Spencer
Garry Breitzkreuz	Art Hanger	Grant McNally	Darrel Stinson
Andy Burton	Richard Harris	Réal Ménard	Chuck Strahl
Chuck Cadman	Grant Hill	Rob Merrifield	Myron Thompson
Rick Casson	Jay Hill	Bob Mills	Tony Tirabassi
David Chatters	Howard Hilstrom	James Moore	Vic Toews
John Cummins	Betty Hinton	Deepak Obhrai	Stéphan Tremblay
Madeleine Dalphond-Guiral	Rahim Jaffer	Brian Pallister	Maurice Vellacott
Stockwell Day	Joe Jordan	Jim Pankiw	Judy Wasylcyia-Leis
Antoine Dubé	Nancy Karetak-Lindell	Charlie Penson	Elsie Wayne
John Duncan	Jason Kenney	Janko Peric	Randy White
Reed Elley	Robert Lanctôt	Joe Peschisolido	Ted White
Ken Epp	Wendy Lill	James Rajotte	John Williams
Brian Fitzpatrick	Gary Lunn	Scott Reid	Lynne Yelich
Paul Forseth	James Lunney		

SOUS-COMITÉ DES ENFANTS ET JEUNES À RISQUE**Président:** John Godfrey**Vice-président:**

Roy Bailey	Monique Guay	Diane St-Jacques	Tony Tirabassi	(9)
Libby Davies	Anita Neville	Greg Thompson	Alan Tonks	

SOUS-COMITÉ DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES**Président:** Carolyn Bennett**Vice-président:**

Reed Elley	Wendy Lill	Janko Peric	Greg Thompson	(9)
Robert Lanctôt	John Maloney	Karen Redman	Tony Tirabassi	

INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

Président: Susan Whelan

Vice-présidents: Walt Lastewka
Charlie Penson

Reg Alcock
Mauril Bélanger
Pierre Brien
Scott Brison

John Cannis
Bev Desjarlais
Jocelyne Girard-Bujold

Marlene Jennings
Preston Manning
Dan McTeague

James Rajotte
Andy Savoy
Paddy Torsney

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Peter Adams
Rob Anders
David Anderson
Roy Bailey
Leon Benoit
Bernard Bigras
Garry Breitzkreuz
Andy Burton
Chuck Cadman
Serge Cardin
Rick Casson
David Chatters
John Cummins
Stockwell Day
Odina Desrochers
Antoine Dubé
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp

Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Christiane Gagnon
Cheryl Gallant
Yvon Godin
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
Loyola Hearn
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Jason Kenney
Mario Laframboise

Gary Lunn
James Lunney
John Maloney
Richard Marceau
Inky Mark
Keith Martin
Pat Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Réal Ménard
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Lorne Nystrom
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Pierre Paquette
Joe Peschisolido

Dick Proctor
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Guy St-Julien
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Chuck Strahl
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

JUSTICE ET DROITS DE LA PERSONNE

Présidents:	Madeleine Dalphond-Guiral Andy Scott	Vice-présidents:	Chuck Cadman Ivan Grose	
Carole-Marie Allard	Paul DeVillers	John McKay	Kevin Sorenson	(20)
Michel Bellehumeur	Peter MacKay	Lynn Myers	Larry Spencer	
Bill Blaikie	John Maloney	Stephen Owen	Vic Toews	
Irwin Cotler	Keith Martin	Judy Sgro	Pierrette Venne	

Membres associés

Jim Abbott	Reed Elley	James Lunney	Scott Reid
Diane Ablonczy	Ken Epp	Preston Manning	John Reynolds
Rob Anders	Brian Fitzpatrick	Richard Marceau	Gerry Ritz
David Anderson	Paul Forseth	Inky Mark	Svend Robinson
André Bachand	Cheryl Gallant	Philip Mayfield	Werner Schmidt
Roy Bailey	Peter Goldring	Grant McNally	Carol Skelton
Leon Benoit	Jim Gouk	Réal Ménard	Monte Solberg
Bernard Bigras	Gurmant Grewal	Val Meredith	Diane St-Jacques
Diane Bourgeois	Deborah Grey	Rob Merrifield	Darrel Stinson
Garry Breitzkreuz	Art Hanger	Bob Mills	Chuck Strahl
Andy Burton	Richard Harris	James Moore	Myron Thompson
Jean-Guy Carignan	Grant Hill	Deepak Obhrai	Suzanne Tremblay
Rick Casson	Jay Hill	Brian Pallister	Maurice Vellacott
David Chatters	Howard Hilstrom	Jim Pankiw	Judy Wasylcyia-Leis
Joe Comartin	Betty Hinton	Pierre Paquette	Randy White
John Cummins	Rahim Jaffer	Charlie Penson	Ted White
Stockwell Day	Dale Johnston	Joe Peschisolido	John Williams
Bev Desjarlais	Jason Kenney	James Rajotte	Lynne Yelich
John Duncan	Gary Lunn		

LIAISON

Président:	Bill Graham	Vice-président:	Susan Whelan	
Peter Adams	Wayne Easter	Nancy Karetak-Lindell	David Pratt	(19)
Mauril Bélanger	Joe Fontana	Raymond Lavigne	Werner Schmidt	
Maurizio Bevilacqua	Charles Hubbard	Derek Lee	Andy Scott	
Bonnie Brown	Ovid Jackson	Clifford Lincoln	John Williams	
Charles Caccia				

SOUS-COMITÉ DU BUDGET

Président:	Bill Graham	Vice-président:		
Bonnie Brown	Clifford Lincoln	Susan Whelan	John Williams	(7)
Wayne Easter	David Pratt			

DÉFENSE NATIONALE ET ANCIENS COMBATTANTS

Président:	David Pratt	Vice-présidents:	Peter Goldring David Price	
Claude Bachand Roy Bailey Leon Benoit Peter Goldring Art Hanger	Judi Longfield John O'Reilly Janko Peric Louis Plamondon	David Pratt David Price Carmen Provenzano Geoff Regan	Peter Stoffer Elsie Wayne Bryon Wilfert Bob Wood	(20)

Membres associés

Jim Abbott Diane Ablonczy Rob Anders David Anderson Leon Benoit Rick Borotsik Garry Breitkreuz Pierre Brien Andy Burton Chuck Cadman Rick Casson David Chatters John Cummins Stockwell Day John Duncan Reed Elley Ken Epp Brian Fitzpatrick Paul Forseth	Cheryl Gallant Jim Gouk Gurmant Grewal Deborah Grey Monique Guay Art Hanger Richard Harris Grant Hill Jay Hill Howard Hilstrom Betty Hinton Rahim Jaffer Dale Johnston Jason Kenney Francine Lalonde Wendy Lill Gary Lunn James Lunney	John Maloney Preston Manning Richard Marceau Inky Mark Keith Martin Pat Martin Philip Mayfield Grant McNally Val Meredith Rob Merrifield Bob Mills James Moore Deepak Obhrai Brian Pallister Jim Pankiw Charlie Penson Joe Peschisolido James Rajotte	Scott Reid John Reynolds Gerry Ritz Svend Robinson Werner Schmidt Carol Skelton Monte Solberg Kevin Sorenson Larry Spencer Darrel Stinson Chuck Strahl Myron Thompson Vic Toews Maurice Vellacott Randy White Ted White John Williams Lynne Yelich	
--	---	--	---	--

COMPTES PUBLICS

Président:	John Williams	Vice-présidents:	Mac Harb Marlene Jennings	
Robert Bertrand John Bryden Gerry Byrne Odina Desrochers	John Finlay Sophia Leung Pat Martin Philip Mayfield	Shawn Murphy Brian Pallister Gilles-A. Perron	Joe Peschisolido Alex Shepherd Greg Thompson	(17)

Membres associés

Jim Abbott Diane Ablonczy Rob Anders David Anderson Leon Benoit Garry Breitkreuz Scott Brison Andy Burton Chuck Cadman Serge Cardin Rick Casson David Chatters Roy Cullen John Cummins Stockwell Day Bev Desjarlais John Duncan	Reed Elley Ken Epp Brian Fitzpatrick Paul Forseth Cheryl Gallant Peter Goldring Jim Gouk Gurmant Grewal Deborah Grey Art Hanger Richard Harris Grant Hill Jay Hill Howard Hilstrom Betty Hinton Rahim Jaffer Dale Johnston	Jason Kenney Gary Lunn James Lunney Preston Manning Inky Mark Keith Martin Grant McNally Val Meredith Rob Merrifield Bob Mills James Moore Deepak Obhrai Jim Pankiw Charlie Penson James Rajotte Scott Reid John Reynolds	Gerry Ritz Benôit Sauvageau Werner Schmidt Carol Skelton Monte Solberg Kevin Sorenson Larry Spencer Darrel Stinson Peter Stoffer Chuck Strahl Myron Thompson Vic Toews Maurice Vellacott Randy White Ted White Lynne Yelich	
---	--	---	--	--

TRANSPORTS ET OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES

Président: Ovid Jackson

Vice-présidents: Jay Hill
Marcel Proulx

Larry Bagnell	Brian Fitzpatrick	Dominic LeBlanc	Brent St. Denis	(18)
Andy Burton	Ovid Jackson	Serge Marcil	Paul Szabo	
Bev Desjarlais	Mario Laframboise	Marcel Proulx	Tony Tirabassi	
Norman Doyle	Ghislain Lebel	Alex Shepherd		

Membres associés

Jim Abbott	Ken Epp	Gary Lunn	Scott Reid
Diane Ablonczy	Paul Forseth	James Lunney	John Reynolds
Reg Alcock	Ghislain Fournier	John Maloney	Gerry Ritz
Rob Anders	Christiane Gagnon	Preston Manning	Werner Schmidt
David Anderson	Cheryl Gallant	Richard Marceau	Judy Sgro
Gérard Asselin	Jocelyne Girard-Bujold	Inky Mark	Carol Skelton
Roy Bailey	Peter Goldring	Keith Martin	Monte Solberg
Leon Benoit	Jim Gouk	Philip Mayfield	Kevin Sorenson
Bernard Bigras	Gurmant Grewal	Grant McNally	Larry Spencer
Garry Breitreuz	Deborah Grey	Réal Ménard	Guy St-Julien
Chuck Cadman	Monique Guay	Val Meredith	Darrel Stinson
Serge Cardin	Art Hanger	Rob Merrifield	Peter Stoffer
Bill Casey	Richard Harris	Bob Mills	Chuck Strahl
Rick Casson	Grant Hill	James Moore	Yolande Thibeault
David Chatters	Jay Hill	Deepak Obhrai	Myron Thompson
Paul Crête	Howard Hilstrom	Brian Pallister	Vic Toews
John Cummins	Betty Hinton	Jim Pankiw	Maurice Vellacott
Stockwell Day	Rahim Jaffer	Charlie Penson	Randy White
Odina Desrochers	Dale Johnston	Joe Peschisolido	Ted White
John Duncan	Jason Kenney	Dick Proctor	John Williams
Wayne Easter	Rick Laliberte	James Rajotte	Lynne Yelich
Reed Elley	Raymond Lavigne		

SOUS-COMITÉ POUR COMBATTRE LA CORRUPTION

Président: John Williams

Vice-président:

John Bryden	Marlene Jennings	Philip Mayfield	Alex Shepherd	(10)
Roy Cullen	Pat Martin	Shawn Murphy	Greg Thompson	
Odina Desrochers				

COMITÉS SPÉCIAUX

COMITÉ SPÉCIAL SUR LA CONSOMMATION NON MÉDICALE DE DROGUES OU MÉDICAMENTS

Président: Paddy Torsney

Vice-présidents: Carole-Marie Allard
Randy White

André Bachand	Mac Harb	Réal Ménard	Jacques Saada	(13)
Bernard Bigras	Dominic LeBlanc	Stephen Owen	Carol Skelton	
Libby Davies	Derek Lee			

COMITÉS MIXTES PERMANENTS

LANGUES OFFICIELLES

Coprésidents: Mauril Bélanger
Shirley Maheu

Vice-coprésidents: Scott Reid
Yolande Thibeault

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

André Bachand	John Godfrey	(23)
Gérald Beaudoin	Yvon Godin	
Eugène Bellemare	Rahim Jaffer	
Leon Benoit	Raymond Lavigne	
Gérard Binet	Rose-Marie Losier-Cool	
Sarmite Bulte	Dan McTeague	
Claude Drouin	Jean-Claude Rivest	
Joan Fraser	Benoît Sauvageau	
Christiane Gagnon	Raymond Setlakwe	
Jean-Robert Gauthier		

Membres associés

Jim Abbott	Brian Fitzpatrick	Preston Manning	James Rajotte
Diane Ablonczy	Paul Forseth	Richard Marceau	John Reynolds
Rob Anders	Cheryl Gallant	Inky Mark	Gerry Ritz
David Anderson	Peter Goldring	Keith Martin	Werner Schmidt
Roy Bailey	Jim Gouk	Philip Mayfield	Carol Skelton
Garry Breitkreuz	Gurmant Grewal	Grant McNally	Monte Solberg
Andy Burton	Deborah Grey	Val Meredith	Kevin Sorenson
Chuck Cadman	Art Hanger	Rob Merrifield	Darrel Stinson
Rick Casson	Richard Harris	Bob Mills	Chuck Strahl
David Chatters	Grant Hill	James Moore	Myron Thompson
Joe Comartin	Jay Hill	Lorne Nystrom	Vic Toews
John Cummins	Howard Hilstrom	Deepak Obhrai	Suzanne Tremblay
Stockwell Day	Betty Hinton	Brian Pallister	Maurice Vellacott
Stéphane Dion	Dale Johnston	Jim Pankiw	Randy White
John Duncan	Jason Kenney	Charlie Penson	Ted White
Reed Elley	Gary Lunn	Joe Peschisolido	John Williams
Ken Epp	James Lunney	Louis Plamondon	Lynne Yelich

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Coprésidents: John Bryden
Raymond Lavigne

Vice-coprésident: Carolyn Bennett

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Gérald Beaudoin
Robert Bertrand
Rick Borotsik
Marlene Catterall
Brenda Chamberlain
Jane Marie Cordy
Marcel Gagnon
Grant Hill
Betty Hinton

Jim Karygiannis
Wendy Lill
Gurbax Malhi
Donald Oliver
Jerry Pickard
Louis Plamondon
Vivienne Poy
Jacques Saada
Darrel Stinson

(21)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
Roy Bailey
Leon Benoit
Garry Breitkreuz
Andy Burton
Chuck Cadman
Rick Casson
David Chatters
John Cummins
Libby Davies
Stockwell Day
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp

Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
Jay Hill
Howard Hilstrom
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Jason Kenney
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay

Preston Manning
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Charlie Penson
Joe Peschisolido
James Rajotte
Scott Reid

John Reynolds
Gerry Ritz
Benoît Sauvageau
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Chuck Strahl
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

Coprésidents: Céline Hervieux-Payette
Werner Schmidt

Vice-coprésident: Tom Wappel

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Sue Barnes
Paul Bonwick
John Bryden
Jean-Guy Carignan
Joe Comuzzi
John Cummins
Sheila Finestone
Michel Guimond
Richard Harris
Noël Kinsella

Gar Knutson
Robert Lanctôt
Derek Lee
Paul Harold Macklin
Wilfred Moore
Lynn Myers
Pierre Claude Nolin
Lorne Nystrom
Greg Thompson
Ted White

(23)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
Roy Bailey
Michel Bellehumeur
Leon Benoit
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Rick Casson
David Chatters
Stockwell Day
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp

Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Jason Kenney
Ghislain Lebel

Gary Lunn
James Lunney
Preston Manning
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Charlie Penson
Joe Peschisolido
James Rajotte

Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Pierrette Venne
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

Le Président de la Chambre

L'HON. PETER MILLIKEN

Comités des Présidents des Comités législatifs

Le vice-président et président des comités pléniers

M. BOB KILGER

Le vice-président des comités pléniers des la Chambre

M. RÉGINALD BÉLAIR

Le vice-président adjoint des comités pléniers de la Chambre

MME ELENI BAKOPANOS

MEMBRE DU MINISTÈRE

Par ordre de préséance

Le très hon. Jean Chrétien	Premier ministre du Canada
L'hon. Herb Gray	Vice-premier ministre
L'hon. David Collenette	Ministre des Transports
L'hon. David Anderson	Ministre de l'Environnement
L'hon. Ralph Goodale	Ministre des Ressources naturelles et Ministre responsable de la Commission canadienne du blé
L'hon. Brian Tobin	Ministre de l'Industrie
L'hon. Sheila Copps	Ministre du Patrimoine canadien
L'hon. John Manley	Ministre de l'Industrie
L'hon. Paul Martin	Ministre des Finances
L'hon. Art Eggleton	Ministre de la Défense nationale
L'hon. Anne McLellan	Ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. Allan Rock	Ministre de la Santé
L'hon. Alfonso Gagliano	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
L'hon. Lucienne Robillard	présidente du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure
L'hon. Martin Cauchon	Ministre du Revenu national et Secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)
L'hon. Jane Stewart	Ministre du Développement des ressources humaines
L'hon. Stéphane Dion	président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales
L'hon. Pierre Pettigrew	Ministre du Commerce international
L'hon. Lyle Vanclief	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
L'hon. Herb Dhaliwal	Ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Ronald Duhamel	ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien) (Francophonie)
L'hon. Claudette Bradshaw	Ministre du Travail
L'hon. Robert Nault	Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
L'hon. Maria Minna	Ministre de la Coopération internationale
L'hon. Elinor Caplan	Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Robert Thibault	Ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)
L'hon. Ethel Blondin-Andrew	Secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)
L'hon. Hedy Fry	Secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)
L'hon. David Kilgour	Secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique)
L'hon. Jim Peterson	Secrétaire d'État (Institutions financières internationales)
L'hon. Andy Mitchell	secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)
L'hon. Gilbert Normand	Secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)
L'hon. Denis Coderre	Secrétaire d'État (Sport amateur)
L'hon. Rey Pagtakhan	Secrétaire d'État (Asie-Pacifique)

SECRETAIRES PARLEMENTAIRES

M. Joe Jordan	du premier ministre
M. André Harvey	du ministre des Transports
Mme Karen Redman	du ministre de l'Environnement
M. Benoît Serré	du ministre des Ressources naturelles
M. Claude Drouin	du ministre de l'Industrie
Mme Sarmite Bulte	de la ministre du Patrimoine canadien
Mme Aileen Carroll	du ministre des Affaires étrangères
M. John McCallum	du ministre des Finances
M. John O'Reilly	du ministre de la Défense nationale
M. Stephen Owen	de la ministre de la Justice et procureur général du Canada
M. Jeannot Castonguay	du ministre de la Santé
M. Lynn Myers	du solliciteur général du Canada
M. Paul Szabo	du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
M. Alex Shepherd	de la présidente du Conseil du Trésor
Mme Sophia Leung	du ministre du Revenu national
Mme Raymonde Folco	de la ministre du Développement des ressources humaines
M. Pat O'Brien	du ministre du Commerce international
M. Geoff Regan	du leader du gouvernement à la Chambre des communes
M. Larry McCormick	du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
M. Georges Farrah	du ministre des Pêches et des Océans
M. Carmen Provenzano	du ministre des Anciens combattants
M. Gurbax Malhi	de la ministre du Travail
M. John Finlay	du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
Mme Marlene Jennings	du ministre de la Coopération internationale
M. Mark Assad	de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration

TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 21 septembre 2001

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

La Loi sur les douanes

M. Cauchon	5419
M. Jaffer	5421
M. Perron	5423
M. Loubier	5424

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Le recyclage

Mme Redman	5426
------------------	------

La sécurité nationale

M. Mayfield	5426
-------------------	------

Le terrorisme

M. Laliberte	5426
--------------------	------

Le terrorisme

Mme Leung	5426
-----------------	------

Le service interconfessionnel

M. McKay	5426
----------------	------

Les États-Unis d'Amérique

M. Duncan	5427
-----------------	------

Le terrorisme

Mme Neville	5427
-------------------	------

La violence faite aux femmes

Mme Guay	5427
----------------	------

Le terrorisme

Mme Bulte	5427
-----------------	------

Les États-Unis d'Amérique

M. Fitzpatrick	5427
----------------------	------

La marche de l'espoir

M. Bagnell	5428
------------------	------

Le terrorisme

Mme Lill	5428
----------------	------

Le terrorisme

M. Desrochers	5428
---------------------	------

La dystonie

M. Harb	5428
---------------	------

L'économie

M. Brison	5428
-----------------	------

Le terrorisme

M. Vellacott	5429
--------------------	------

QUESTIONS ORALES

Le terrorisme

M. Hill (Macleod)	5429
M. MacAulay	5429
M. Hill (Macleod)	5429
Mme Caplan	5429
M. Hill (Macleod)	5429
Mme Caplan	5429

M. Reynolds	5429
M. MacAulay	5430
M. Reynolds	5430
M. Owen	5430
M. Duceppe	5430
M. Eggleton	5430
M. Duceppe	5430
M. Eggleton	5430
Mme Lalonde	5430
M. Eggleton	5430
Mme Lalonde	5430
M. Eggleton	5431
Mme McDonough	5431
M. Eggleton	5431
Mme McDonough	5431
M. Eggleton	5431
M. Strahl	5431
M. Eggleton	5431
M. MacKay	5431
M. MacAulay	5431
M. Benoit	5432
M. Eggleton	5432
M. Benoit	5432
M. Eggleton	5432
M. Brien	5432
M. Eggleton	5432
M. Brien	5432
M. Eggleton	5432
M. Moore	5432
M. Collette	5432
M. Moore	5433
M. Collette	5433

Les surplus budgétaires

M. Loubier	5433
M. Peterson	5433
M. Loubier	5433
M. Peterson	5433

Le terrorisme

M. Jaffer	5433
M. Cauchon	5433
M. Jaffer	5433
M. Cauchon	5433
M. Cullen	5434
M. Peterson	5434
M. Robinson	5434
M. Eggleton	5434
M. Robinson	5434
M. Eggleton	5434
M. Hill (Prince George—Peace River)	5434
M. MacAulay	5434
Mme Meredith	5434
M. Collette	5434
M. Reid	5435
Mme Caplan	5435
M. Reid	5435

Mme Caplan.....	5435
M. Duceppe.....	5435
M. Eggleton.....	5435
M. Duceppe.....	5435
M. Eggleton.....	5435
Mme Gallant.....	5435
M. MacAulay.....	5435
Mme Gallant.....	5436
M. MacAulay.....	5436
L'agriculture	
M. Laliberte.....	5436
M. Vanclief.....	5436
Le Comité permanent des finances	
M. Epp.....	5436
M. Boudria.....	5436
M. Epp.....	5436
M. Boudria.....	5436
La spéculation boursière	
M. Bellehumeur.....	5437
M. Peterson.....	5437
L'aide internationale	
Mme Parrish.....	5437
Mme Minna.....	5437
Question de privilège	
Les déclarations de députés	
M. Myers.....	5437
M. Duncan.....	5437
Recours au Règlement	
Les droits de la personne	
Mme McDonough.....	5437
Adoption de la motion.....	5437
AFFAIRES COURANTES	
Réponse du gouvernement à des pétitions	
M. Jordan.....	5437

Délégations interparlementaires	
Mme Parrish.....	5437
Questions au <i>Feuilleton</i>	
M. Jordan.....	5438
Questions transformées en ordres de dépôt de documents	
M. Jordan.....	5439
Le président suppléant (Mme Bakopanos).....	5439
INITIATIVES MINISTÉRIELLES	
La Loi sur les douanes	
M. Loubier.....	5439
M. Martin (Winnipeg-Centre).....	5440
Le président suppléant (Mme Bakopanos).....	5441
Mme Leung.....	5442
M. Vellacott.....	5443
M. Martin (Winnipeg-Centre).....	5443
M. Cullen.....	5443
M. Reid.....	5443
M. McNally.....	5444
M. O'Reilly.....	5446
M. Martin (Winnipeg-Centre).....	5446
M. Martin (Winnipeg-Centre).....	5446
M. Duncan.....	5447
M. Jordan.....	5449
Le président suppléant (Mme Bakopanos).....	5449
M. Fitzpatrick.....	5449
M. McNally.....	5450
M. Moore.....	5450
M. Hill (Prince George—Peace River).....	5452
M. Myers.....	5452
M. Fitzpatrick.....	5453
M. Hill (Prince George—Peace River).....	5454
Mme Leung.....	5455
M. Jordan.....	5455
Le président suppléant (Mme Bakopanos).....	5456

ANNEXE

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Communication Canada - Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Communication Canada - Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9*

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Communication Canada - Édition, Ottawa (Ontario) K1A 0S9

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9

**The English version of this publication may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9**